



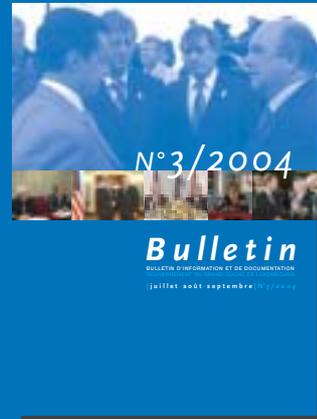
N°3/2004



# Bulletin

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION  
GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[juillet-août-septembre] N°3/2004



# Bulletin d'information et de documentation

GOVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

## IMPRESSUM

### PHOTOS

Photothèque S.I.P.  
Tom Wagner  
Ministère des Affaires étrangères

### LAYOUT

Paperclip s.à r.l.

### RÉDACTION

Service information et presse

### IMPRESSION

Imprimerie Centrale s.a., Luxembourg

### PUBLICATION

Service information et presse  
33, bd Roosevelt L-2450 Luxembourg  
[www.gouvernement.lu](http://www.gouvernement.lu)



## À la UNE

Commemoration du 60 <sup>e</sup> anniversaire de la Libération 9-10 septembre 2004	8
Jean-Claude Juncker élu président de l'Eurogroupe 10 septembre 2004	16
Visite officielle du souvenir et de la reconnaissance aux États-Unis 13-15 septembre 2004	20
Jean Asselborn à la semaine ministérielle de l'Assemblée générale de l'ONU 20-24 septembre 2004	32
Le président de la République portugaise, Jorge Sampaio, en visite d'État au Luxembourg 27-30 septembre 2004	38

## Préparation à la Présidence DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE 2005

Présentation du logo de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne 20 juillet	51
Le Premier ministre Jean-Claude Juncker rencontre le président désigné de la Commission européenne, José Manuel Barroso 6 septembre 2004	51
Jean-Claude Juncker rencontre José Luis Zapatero, Premier ministre espagnol 16 septembre 2004	52
Jean-Claude Juncker rencontre Joaquin Almunia et Wim Kok 22 septembre 2004	53

## Chroniques

### D'ACTUALITÉ

Bilan des inscriptions des étrangers sur les listes électorales: progression considérable par rapport à 1999 5 juillet 2004	57
Convocation extraordinaire de la Chambre des députés: assermentation de 49 des 60 députés 13 juillet 2004	58
Sondage Eurobaromètre sur la perception des politiques de l'UE et de ses institutions: les résultats au Luxembourg 13 juillet 2004	59
Changements à la tête de certains départements ministériels suite aux élections législatives du 13 juin 16 juillet 2004	59
Jean Asselborn à la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères à Valkenburg 3-4 septembre 2004	60
Rentrée scolaire 2004/2005: concilier équité des chances et performances 15 septembre 2004	62
Jean-Claude Juncker aux Semaines sociales de France et aux «rencontres franco-allemandes» 24-25 septembre 2004	64
Le Grand-Duc héritier Guillaume et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur en mission économique en Amérique du Nord 19-23 septembre 2004	65

## Regard

### SUR LES ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

#### Premier ministre

Arrêt de la Cour de justice européenne concernant la procédure de déficit excessif: réaction de Jean-Claude Juncker 13 juillet 2004	69
--	----

## Affaires étrangères

Le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration Jean Asselborn à Berlin, à La Haye et à Bruxelles  
26 août-1<sup>er</sup> septembre 2004 69

Jean Asselborn reçoit son homologue colombienne, Carolina Barco: «Le gouvernement colombien est sur la bonne voie»  
7 septembre 2004 72

Nicolas Schmit, ministre délégué aux Affaires européennes, au Conseil Affaires générales et relations extérieures à Bruxelles  
13-14 septembre 2004 73

## Agriculture

Situation sanitaire dans une ferme à Frisange: Fernand Boden plaide pour une meilleure concertation des instances concernées  
8 juillet 2004 74

## Coopération au développement

Recalcul de l'indicateur pour le développement humain: le Luxembourg en 3<sup>e</sup> position  
14 juillet 2004 75

Présentation du rapport mondial du PNUD sur le développement humain 2004: le Luxembourg en 4<sup>e</sup> position  
16 juillet 2004 76

Master en assistance humanitaire internationale à l'Université du Luxembourg: séance académique  
8 septembre 2004 77

Présentation du rapport 2004 de l'UNFPA sur l'état de la population dans le monde  
15 septembre 2004 78

Les ministres Fernand Boden et Jean-Louis Schiltz rencontrent une délégation ministérielle des pays ACP  
16 septembre 2004 81

## Économie

Henri Grethen signataire d'une déclaration conjointe des quatre Présidences de l'Union

européenne: remettre sur la bonne voie la stratégie de Lisbonne  
3 juillet 2004 82

Jeannot Krecké, François Biltgen et Octavie Modert au Conseil «Compétitivité» de l'Union européenne  
23-24 septembre 2004 82

## Environnement

Lucien Lux et Jean-Marie Halsdorf assistent à l'ouverture de l'Oekofoire  
17 septembre 2004 83

## Finances

Réunion du Conseil Affaires économiques et financières  
5 juillet 2004 84

## Justice

Luc Frieden assiste au Conseil Justice et affaires intérieures de l'Union européenne à Bruxelles  
19 juillet 2004 85

Présentation du rapport annuel 2003 d'Eurojust: la coopération judiciaire sans frontières  
19 juillet 2004 86

Luc Frieden rencontre le ministre de la Sécurité intérieure des États-Unis d'Amérique, Tom Ridge: «Objectifs communs - bénéfices partagés»  
18 septembre 2004 86

Luc Frieden préside la réunion interministérielle visant à approfondir la coopération policière régionale  
24 septembre 2004 87

Réunion informelle des ministres de la Justice et des Affaires intérieures de l'Union européenne  
29-30 septembre 2004 88

## Travail et Emploi

Comité de conjoncture  
Juillet-Septembre 89

## Travaux DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

93

## Les DISCOURS

Discours prononcé par le ministre de la  
Coopération et de l'Action humanitaire Jean-Louis  
Schiltz à l'occasion de l'ouverture des travaux du  
programme intensif Noha 2004 à Luxembourg  
8 septembre 2004

99

Message du gouvernement à l'occasion du 60<sup>e</sup>  
anniversaire de la Libération de Luxembourg  
(versions luxembourgeoise et française)  
10 septembre 2004

104

Discours de S.A.R. le Grand-Duc lors de  
l'ouverture du séminaire économique  
à Washington  
13 septembre 2004

105

Discours de S.A.R. le Grand-Duc lors de la  
réouverture de l'ambassade du Luxembourg à  
Washington  
13 septembre 2004

107

Discours du ministre de l'Environnement, Lucien  
Lux, à l'occasion de l'ouverture de l'Oekofoire  
17 septembre 2004

108

Discours du ministre de l'Intérieur et de  
l'Aménagement du territoire, Jean-Marie Halsdorf,  
à l'occasion de l'ouverture de l'Oekofoire  
17 septembre 2004

112

Discours du ministre des Affaires étrangères  
et de l'Immigration, Jean Asselborn,  
devant la 59<sup>e</sup> Assemblée des Nations unies  
24 septembre 2004

116

Discours de Jean-Claude Juncker, Premier  
ministre, aux Semaines sociales de France:  
«Les nouvelles institutions de l'Union: Quel  
champ d'action pour les citoyens européens?»  
24 septembre 2004

120

Déclaration de Jorge Sampaio, président de la  
République portugaise, à l'occasion de sa visite  
d'État au Luxembourg

24 septembre 2004

125

Discours de S.E.M. Jorge Sampaio, président  
de la République portugaise au Cercle municipal  
de Luxembourg-ville

28 septembre 2004

125

Intervention de S.E.M. Jorge Sampaio, président  
de la République portugaise, à l'occasion de  
l'ouverture du séminaire économique  
luso-luxembourgeois

28 septembre 2004

126

Le ministre de l'Economie Jeannot Krecké à  
l'occasion de la visite du président de la  
République portugaise Jorge Sampaio (Chambre  
de commerce)

28 septembre 2004

127

Discours de S.A.R. le Grand-Duc lors du dîner  
offert en l'honneur de S.E.M. le président de la  
République portugaise et de Mme Jorge Sampaio

28 septembre 2004

130

Transcription du discours tenu par le Premier  
ministre Jean-Claude Juncker en l'honneur  
du président de la République portugaise  
Jorge Sampaio

29 septembre 2004

132



À la

---

UNE



9-10 septembre 2004

Commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la

# LIBÉRATION

Le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération du Luxembourg par les forces alliées a été commémoré le 10 septembre 2004 au Luxembourg. Les membres de la famille grand-ducale et du gouvernement luxembourgeois ont assisté aux festivités.

Cette commémoration fut axée sur les vétérans, d'où le slogan des festivités *A Tribute to Veterans*.





*Commémoration au cimetière militaire américain à Hamm en présence de S.A.R. le Grand-Duc héritier, du gouvernement luxembourgeois et des vétérans*



*Jean-Claude Juncker lors de son discours au cimetière de Hamm*

Une vingtaine de vétérans américains, anglais, français et belges ont participé aux festivités, de même que les vétérans luxembourgeois qui ont combattu aux côtés des forces alliées. La majorité des vétérans américains a fait partie de la *5th US Armored Division*. Tous les vétérans ont participé à la libération du Luxembourg ou ont pris part à la bataille des Ardennes.

## Commémoration du 10 septembre à Luxembourg-Ville

Le programme du 10 septembre 2004 a été présenté le 3 septembre par le comité de coordination et d'organisation du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, représenté par Messieurs Paul Dostert, Roland Gaul et le colonel Guy Lenz, et par la Ville de Luxembourg.

La commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération a débuté le 10 septembre au cimetière militaire américain à Hamm, où plus de 5.000 soldats américains



*S.A.R. le Grand-Duc héritier salue les vétérans qui ont fait le déplacement à Hamm*

sont enterrés. Cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de S.A.R. le Grand-Duc héritier, du gouvernement luxembourgeois et des vétérans, comprenait le dépôt de couronnes de fleurs et des moments de recueillement sur les tombes.

Un service interconfessionnel de commémoration et d'action de grâces a été célébré ensuite en la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg. Y ont assisté LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, le Grand-Duc Jean et le Grand-Duc héritier. Le



*La famille grand-ducale lors du service interconfessionnel de commémoration et d'action de grâces en la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg*



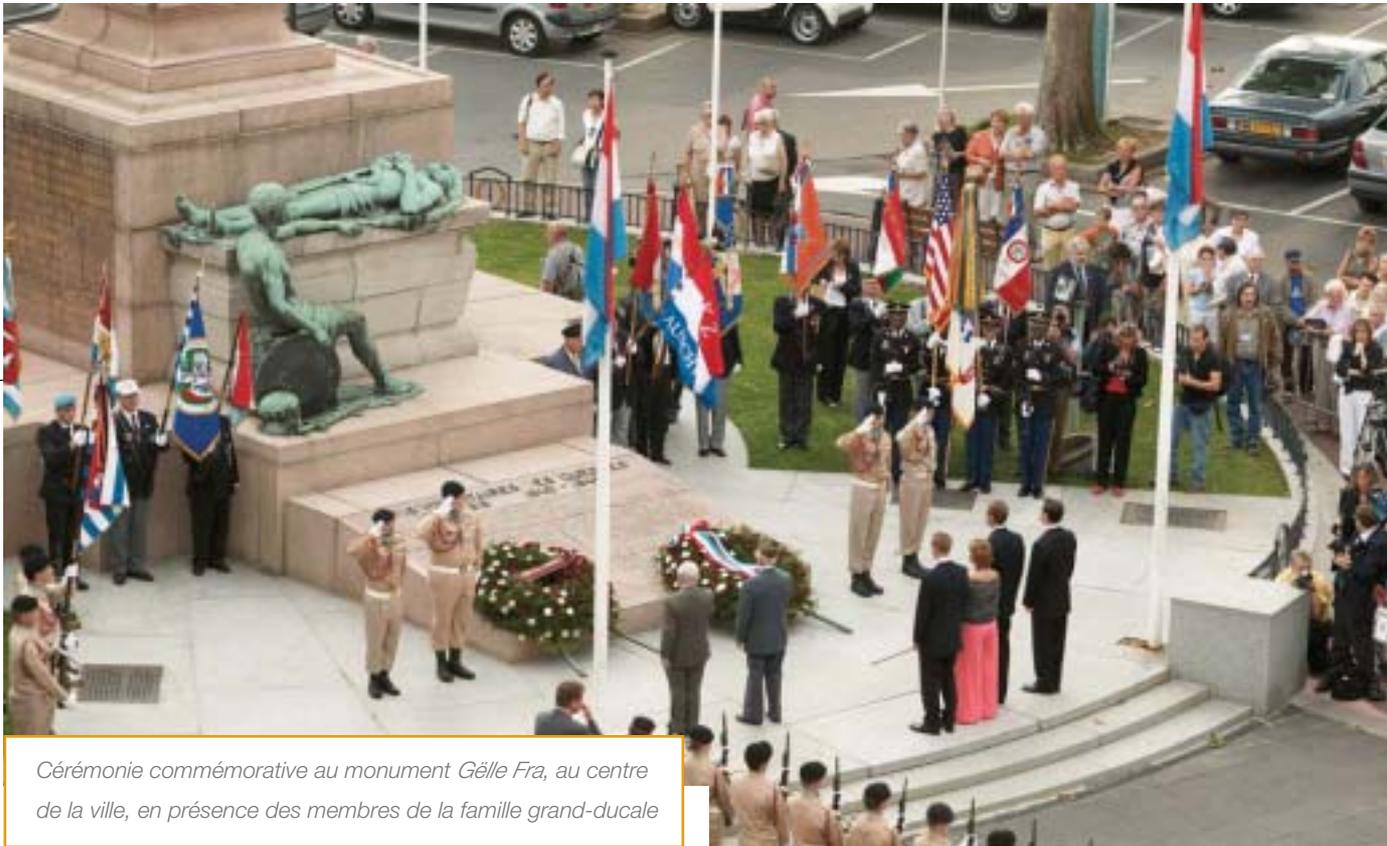
programme musical y fut exécuté par la Maîtrise Sainte-Cécile de la cathédrale, sous la direction de Jean-Paul Majerus.

Au cours de l'après-midi du 10 septembre fut inaugurée une exposition photographique sur la libéra-

tion de la capitale, «Luxembourg, septembre 1944», en présence de S.A.R. le Grand-Duc héritier au Cercle municipal de Luxembourg. À cette occasion, des médaillons du souvenir ont été remis aux vétérans par des soldats volontaires luxembourgeois.



*Luc Frieden, ministre de la Défense, en conversation avec un vétéran après la cérémonie au monument Winston S. Churchill*



Cérémonie commémorative au monument *Gëlle Fra*, au centre de la ville, en présence des membres de la famille grand-ducale

Des cérémonies commémoratives ont eu lieu par la suite au monument Winston S. Churchill, pour rendre hommage à la présence des Anglais lors de la libération du pays, au monument du Souvenir (*Gëlle Fra*) et au monument Grande-Duchesse Charlotte, souveraine considérée comme symbole de la Résistance et de l'indépendance du pays. Devant ce dernier monument, des fleurs ont été déposées par les membres de la famille grand-ducale, ensemble avec des jeunes Luxembourgeois afin de rendre hommage aux vétérans.

En fin d'après-midi, la cérémonie *A Tribute to Veterans* s'est déroulée sur la place Guillaume II. Le programme de la cérémonie prévoyait un passage en revue des troupes et la projection sur écran géant d'un film sur la libération du Luxembourg.

Cinq formations de musique militaire, la Musique royale de la force aérienne belge, la Musique de la gendarmerie mobile de France, la *Band of the Adjutant General's Corps* de Grande-Bretagne, la *USAREUR Band and Chorus* des États-Unis et la Musique militaire de l'armée luxembourgeoise ont donné ensuite un concert militaire international au Knuedler.

De plus, une exposition de véhicules militaires alliés de 1944-45 a eu lieu dans la rue du Fossé et la rue de la Reine dans la capitale. Six associations luxembourgeoises de collectionneurs de véhicules militaires alliés historiques ainsi que plusieurs collectionneurs privés ont participé à cette exposition.

Le programme de la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération a pris fin avec une grande fête populaire le 10 septembre au Knuedler.



*Remise du « Médaillon du 60e anniversaire » à S.A.R. le Grand-Duc Jean lors de la cérémonie sur la place Guillaume II*

## 5 septembre: dépôt de fleurs au Kanounenhiwwel

À l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération et de la journée commémorative nationale des enrôlés de force, S.A.R. le Grand-Duc Jean a déposé une gerbe de fleurs au *Kanounenhiwwel* le 5 septembre 2004.

Le 9 septembre 1944, Pétange fut la première ville luxembourgeoise à être libérée. Dès lors, Pétange a commémoré le 60<sup>e</sup> anniversaire de sa libération du 8 au 12 septembre, mais également le 60<sup>e</sup> anniversaire du décès de Hyman Josefson, le premier soldat américain mort au Luxembourg.

Le 9 septembre, S.A.R. le Grand-Duc a assisté aux festivités, qui comprenaient un grand cortège et un concert de la Musique militaire de l'armée grand-

ducale. L'exposition «Rétrospective sur la libération de Pétange» a été inaugurée le 8 septembre. Une «randonnée du Souvenir» a également figuré au programme.

## Autres commémorations nationales en 2004 et 2005

En février 2004, le Conseil de gouvernement a arrêté toutes les dates pour les commémorations nationales concernant le 60<sup>e</sup> anniversaire des dates-clés de la fin de la Seconde Guerre mondiale pour les années 2004 et 2005.

- 16 décembre 2004: 60<sup>e</sup> anniversaire du début de la bataille des Ardennes;



*Cérémonie commémorative au Knuedler*

- 27 février 2005: Journée nationale de la Résistance, 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration;
- 8 mai 2005: 60<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des forces alliées en Europe et commémoration des anciens combattants et des maquisards luxembourgeois;
- 3 juillet 2005: Commémoration de la Shoah de la communauté juive luxembourgeoise;
- 12 novembre 2005: Journée de commémoration de l'enrôlement de force et du retour des prisonniers de guerre luxembourgeois.



*Exposition de véhicules militaires alliés de 1944-45 au centre de Luxembourg*



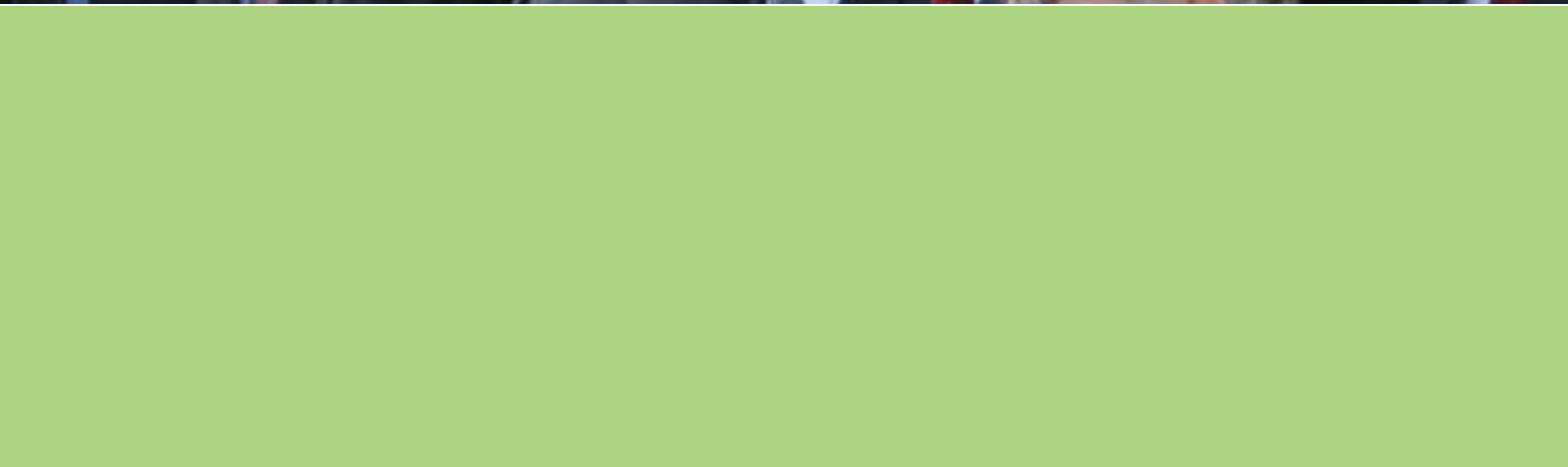
10 septembre-2004



Jean-Claude Juncker élu président de

# L'EUROGROUPE

Lors de la réunion de l'Eurogroupe à Scheveningen, en Hollande le 10 septembre 2004, - la réunion informelle des ministres des Finances des pays membres de la zone euro - le Premier ministre et ministre des Finances luxembourgeois, Jean-Claude Juncker a été élu président de l'Eurogroupe.





*Jean-Claude Juncker et le ministre néerlandais des Finances, Gerrit Zalm, lors de l'annonce officielle de la nomination de M. Juncker comme président de l'Eurogroupe*

Jean-Claude Juncker devient ainsi le premier président permanent de l'Eurogroupe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Jusqu'ici la présidence de l'Eurogroupe a été assurée par le ministre des Finances de l'Etat membre exerçant la présidence semestrielle du Conseil de l'Union européenne pour autant que ce pays soit également membre de la zone euro.

Le mandat de Jean-Claude Juncker à la présidence du groupe commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et s'achèvera le 31 décembre 2006. Le mandat est renouvelable une fois. Le président de l'Eurogroupe sera secondé par un adjoint, le président en fonction du «Conseil affaires économiques et financières», à condition que son pays soit membre de la zone euro.

Après l'élection, Jean-Claude Juncker s'est dit satisfait que l'Eurogroupe se soit doté d'un président permanent, idée qu'il avait déjà émise en 1997. Cette nouvelle organisation assurerait une plus grande continuité des travaux de l'Eurogroupe et une meilleure coordination des politiques économiques. Le Premier ministre et ministre des Finances luxembourgeois a déclaré vouloir développer une politique économique orientée vers la croissance sans que soient perdus de vue la stabilité des prix et l'emploi.

Outre l'organisation des travaux de l'Eurogroupe qui portent essentiellement sur l'analyse de l'évolution économique mondiale et européenne ainsi que sur la surveillance des politiques budgétaires et finan-



*MM. Juncker et Krecké en compagnie de M. Sarkozy et M. Almunia, commissaire européen chargé des Affaires économiques et sociales*

cières des États membres, Jean-Claude Juncker sera également appelé à représenter la zone euro dans diverses organisations et fora internationaux, tels le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ou encore le G7. Des consultations régulières avec la Commission européenne et la Banque centrale européenne font également partie du mandat du président de l'Eurogroupe.

L'Eurogroupe, appelé «Euro 11» avant l'entrée de la Grèce dans la zone euro, fut créé en décembre 1997 lors du Conseil européen de Luxembourg, présidé à l'époque par Jean-Claude Juncker. La première réunion de l'Eurogroupe a eu lieu en juin 1998 au château de Senningen, au Luxembourg.



13-15 septembre 2004



Visite officielle du souvenir et de la reconnaissance aux

# ÉTATS-UNIS

Du 13 au 15 septembre 2004, S.A.R. le Grand-Duc, accompagné du ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, Jean Asselborn, et du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, se trouvait en visite à Washington et à New York.

Soixante ans après la bataille des Ardennes et la libération du Grand-Duché de Luxembourg par les troupes américaines, cette visite s'inscrivait entièrement dans le cadre du souvenir et de la reconnaissance envers les libérateurs.



*Cérémonie commémorative au cimetière d'Arlington: S.A.R. le Grand-Duc a déposé une couronne de fleurs au monument du Soldat inconnu après s'être incliné devant le drapeau luxembourgeois*



*S.A.R. le Grand-Duc, M. Jean Asselborn et Mme Arlette Conzélius,  
S.E. l'ambassadeur du Luxembourg aux États-Unis*

## Séminaire économique

Un des premiers rendez-vous à l'ordre du jour était le séminaire économique qui a été officiellement ouvert dans la matinée du 13 septembre 2004, en présence de S.A.R. le Grand-Duc, du ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, Jean Asselborn, du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, et d'une importante délégation économique, présidée par le directeur de la Chambre de commerce, Pierre Gramegna.

En effet, les relations commerciales entre le Luxembourg et les États-Unis d'Amérique se caractérisent actuellement par une stagnation des exportations luxembourgeoises vers les États-Unis et un déficit de la balance courante américaine. Afin de donner une nouvelle dynamique aux relations commer-

ciales, la Chambre de commerce américaine a servi de cadre à une rencontre entre des hommes d'affaires luxembourgeois et américains.

Lors de son allocution (voir page 105), le souverain luxembourgeois a présenté les attraits du Grand-Duché de Luxembourg pour les investisseurs américains tout en soulignant sa situation géographique stratégique en Europe et ses liens privilégiés avec les autres partenaires de l'Union européenne.

De son côté, le ministre Jeannot Krecké a d'emblée félicité la Chambre de commerce américaine pour son incontestable succès depuis sa création en 1912; avec un réseau fort de 3.000 représentations aux États-Unis et de 90 filiales dans le monde entier, elle est aujourd'hui une des plus prestigieuses institutions dans ce domaine.



*M. Jeannot Krecké lors de son allocution  
devant la Chambre de commerce américaine*

«L'objectif de ce séminaire», a-t-il précisé, «qui réunit à la fois les hommes d'affaires luxembourgeois et américains, est de permettre de relancer et d'intensifier nos relations commerciales avec notre partenaire américain.» Insistant sur les atouts économiques du Luxembourg comme pays d'investissement, le ministre Jeannot Krecké a également présenté les résultats de la politique de diversification de l'économie luxembourgeoise appliquée depuis plusieurs années. Dans ce contexte, Jeannot Krecké a rappelé que le gouvernement luxembourgeois avait adapté sa législation afin de pouvoir offrir un environnement économique intéressant aussi bien pour les entreprises nationales que pour les investisseurs étrangers.

Le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, Jean Asselborn, pour sa part, a rencontré le sénateur républicain Chuck Hagel, membre du comité sur les relations internationales du Sénat américain. Ils ont eu un échange de vues sur l'actualité politique internationale. Les priorités de la future Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

et les relations transatlantiques ont aussi été abordées par le chef de la diplomatie luxembourgeoise et son interlocuteur américain.

Le 13 septembre 2004 en fin de matinée, S.A.R. le Grand-Duc a visité le Roosevelt Memorial dédié au président américain F. D. Roosevelt. Ce mémorial, ouvert au public depuis 1997, retrace les grands moments des quatre périodes législatives (1933-1945) du 32<sup>e</sup> président des États-Unis d'Amérique.

## Rencontre avec les consuls honoraires du Luxembourg aux États-Unis

Le 13 septembre 2004 en fin d'après-midi, S.A.R. le Grand-Duc et les ministres Jean Asselborn et Jeannot Krecké ont eu l'occasion de rencontrer les consuls honoraires du Luxembourg aux États-Unis. Cette rencontre faisait suite à la première conférence consu-



*S.A.R. le Grand-Duc et M. Jean Asselborn  
lors de leur visite au Roosevelt Memorial*

laire qui a eu lieu à Luxembourg en juin 2003. Une meilleure connaissance des différents acteurs du réseau consulaire ainsi que la sensibilisation des consuls aux réalités et intérêts spécifiques du Grand-Duché de Luxembourg étaient les principaux objectifs de cette conférence.

Jean Asselborn a informé les consuls sur l'état des préparatifs de la future Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, information qui a été suivie d'un échange de vues sur les relations bilatérales dans les domaines consulaire, économique et commercial.

## Réouverture de l'ambassade du Luxembourg

Après deux ans de travaux de rénovation, S.E. l'ambassadeur Arlette Conzemius a pu réouvrir le 13 septembre 2004 l'ambassade du Luxembourg à

Washington, en présence du souverain luxembourgeois, du chef de la diplomatie et du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur.

Depuis 1941, la légation, puis l'ambassade du Luxembourg sont installées à cette adresse historique située au 2200 Massachusetts Avenue. Pendant les années de guerre 1941-1945, l'ambassade fut la résidence de la famille grand-ducale lors de ses séjours à Washington.

Lors de son exil aux États-Unis, la Grande-Duchesse Charlotte fut régulièrement reçue par le président Franklin Roosevelt à la Maison-Blanche. Dès 1940, le président Roosevelt avait pris la Grande-Duchesse Charlotte et sa famille sous sa protection spéciale. «Don't worry my dear child, I'll take you home again», telles furent ses paroles réconfortantes qui restent vivantes dans la mémoire des Luxembourgeois.

Soixante ans après la libération du Grand-Duché de Luxembourg par les troupes américaines le 10 septembre 1944, S.A.R. le Grand-Duc a dévoilé, en pré-



*Dévoilement d'une plaque commémorative à l'ambassade du Luxembourg*

sence de hauts représentants américains, une plaque commémorative en signe de gratitude du peuple luxembourgeois envers ses libérateurs.

Dans son allocution (voir page 107), le souverain luxembourgeois a rappelé que «Nous sommes pleinement conscients que le pays qui a aidé à libérer l'Europe n'a pas été épargné par la tragédie. Seulement trois ans ont passé depuis les événements du 11 septembre, date à laquelle les États-Unis ont été frappés en plein cœur. Le 11 septembre a été pour les alliés européens des États-Unis l'occasion de montrer à leur tour leur solidarité dans la lutte contre le terrorisme. C'est dans cet esprit que je dévoile la plaque qui rappelle l'amitié infinie entre les États-Unis et le Luxembourg et témoigne de notre gratitude envers cette grande nation.»

Paula Dobrianski, *Undersecretary for Global Affairs* au ministère des Affaires étrangères américain, a transmis les compliments du secrétaire d'État Colin Powell à la délégation luxembourgeoise. «Cette soirée», a-t-elle dit, «est une occasion non seulement pour se souvenir des valeurs communes qui ont renforcé nos liens dans la lutte pour la paix et la liberté, mais elle est aussi une occasion pour rendre hommage aux vétérans qui nous ont donné la paix et la prospérité.» Elle a également tenu à remercier les autorités luxembourgeoises pour l'organisation des cérémonies de commémoration à Pétange et à Luxembourg, quelques jours auparavant, en l'honneur des vétérans et a conclu par ces mots: «Cette plaque commémorative témoignera toujours de la profonde amitié entre nos deux pays.»



*Jeannot Krecké et le président de l'Export-Import Bank of the United States, l'agence officielle du crédit à l'exportation des États-Unis*

## Colloque sur les relations transatlantiques

La journée du 14 septembre, deuxième journée de la visite, a débuté par un colloque sur les relations transatlantiques organisé sous l'égide du Luxembourg Group. Ce groupe est composé de l'Université du Luxembourg, de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève et du Centre pour les relations transatlantiques, John Hopkins Washington DC. Cette troisième rencontre était placée sous le thème suivant: *International Cooperation and Conflict in the Post-September 11 World*.

En présence du secrétaire d'État Tom Ridge, *Secretary of Homeland Security*, le souverain luxembourgeois a lancé le débat avec un discours s'intitulant: «Comment peut-on rendre les Nations unies et le multilatéralisme plus efficace?»

Partant du constat que les États-Unis et l'Europe doivent faire face à des défis politiques communs, S.A.R.

le Grand-Duc a d'abord mis en évidence, dans son discours, les divers aspects de la coopération transatlantique. «Le récent sommet du G8, ceux de l'OTAN et de l'UE-US, ainsi que les commémorations de la Libération en Normandie, ont été témoins, plus que jamais, de nos valeurs communes et des principes partagés», a-t-il souligné. La coopération transatlantique serait une des réponses aux défis stratégiques.

«Le terrorisme nécessite une réponse commune», a souligné S.A.R. le Grand-Duc dans ce contexte. «C'est dans cet esprit que nous souhaitons renforcer nos organisations multilatérales et, en particulier, les Nations unies», a par ailleurs relevé le chef d'État luxembourgeois. Un système multilatéral fort serait indispensable. «Renforcer les Nations unies est un élément clé de la stratégie de sécurité européenne», a-t-il conclu.

À la fin du séminaire, S.A.R. le Grand-Duc a eu l'occasion de rencontrer des étudiants de son ancienne université, l'Institut universitaire de hautes études



Jean Asselborn et Colin Powell au State Department à Washington

internationales de Genève, qui étaient en stage auprès du Fonds monétaire international (FMI).

## World War II Memorial

La deuxième journée de la visite a été marquée entre autres par une cérémonie commémorative au mémorial de la Seconde Guerre mondiale, le World War II Memorial. Ce mémorial a été inauguré en mai 2004 afin de rendre hommage à tous les soldats américains engagés dans cette guerre.

Soixante ans après la bataille des Ardennes et la libération du Grand-Duché de Luxembourg par les troupes américaines, le souverain luxembourgeois a déposé une gerbe de fleurs au World War II Memorial en signe de reconnaissance envers les libérateurs.

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, pour sa part, a rencontré en date du 14 septembre 2004 le président de l'Export-Import Bank of the United States, l'agence officielle du cré-

dit à l'exportation des États-Unis. Sa mission consiste à soutenir le financement d'exportations de biens et services américains vers le marché international.

## Rencontre Jean Asselborn-Colin Powell

Le 14 septembre 2004, le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, Jean Asselborn, a eu une entrevue avec le secrétaire d'État américain, Colin Powell, au *State Department*.

La rencontre entre les deux chefs de la diplomatie s'est déroulée dans une atmosphère très chaleureuse et agréable. Colin Powell, qui a été le premier chef de la diplomatie à féliciter le ministre Jean Asselborn lors de son entrée en fonction, a rappelé sa première visite au Luxembourg: jeune soldat, stationné en Allemagne, il avait 21 ans quand il a visité pour la première fois le cimetière militaire de Hamm.



*S.A.R. le Grand-Duc remet la Grand Croix de l'Ordre de la Couronne de Chêne au Speaker Dennis Hastert*

En tant que futur président du Conseil de l'Union européenne, le ministre des Affaires étrangères luxembourgeois a informé son homologue américain sur les priorités de la future présidence luxembourgeoise. Le dialogue transatlantique, le partenariat économique transatlantique, la lutte contre le terrorisme ainsi que le partenariat avec les pays du Moyen-Orient élargi et de la Méditerranée seront d'importants sujets à figurer à l'ordre du jour de la présidence. Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a assuré son homologue que la future Présidence travaillera dans l'intérêt de leurs objectifs communs.

Ont également été abordés les perspectives financières et le processus de Lisbonne. La question de l'élargissement de l'Union européenne était aussi à l'ordre du jour.

Les deux chefs de la diplomatie se sont prononcés en faveur de solutions communes pour les régions à conflits telles que le Moyen-Orient, l'Irak, les Balkans et le Soudan.

Bien qu'il y ait des divergences quant au concept du multilatéralisme, Jean Asselborn a mis l'accent sur le respect du droit international qui est «la seule voie pour l'avenir».

Pour ce qui est du dossier de la WSA évoqué par Jean Asselborn, Colin Powell s'est félicité de la bonne collaboration et de l'excellent travail réalisé sur les deux sites luxembourgeois, à savoir Sanem et Bettembourg.

Les deux ministres ont convenu de se concerter régulièrement. La prochaine rencontre fut prévue à New York, la semaine du 20 septembre 2004, en marge de l'assemblée générale des Nations unies.

## Remise d'une décoration au Speaker Dennis Hastert

La soirée du mardi 14 septembre 2004 a été marquée par la cérémonie de la remise de décoration au Speaker Dennis Hastert. C'est à l'ambassade du



S.A.R. le Grand-Duc et Jean Asselborn devant les Nations unies à New York

Luxembourg que S.A.R. le Grand-Duc a remis les insignes de la grand-croix de l'ordre de la Couronne de chêne au président de la Chambre des représentants du Congrès américain en signe de reconnaissance envers le peuple américain.

Originaire d'Osweiler, les ancêtres de Dennis Hastert ont émigré pendant la deuxième moitié du 21<sup>e</sup> siècle à Aurora, Illinois. S.A.R. le Grand-Duc a rappelé dans son allocution, qu'à l'époque, la famille Hastert ne fut pas seule à quitter le Luxembourg, «un tiers de notre population a quitté notre pays pour se lancer dans un voyage qui les emmènerait vers un avenir inconnu, vers une vie nouvelle dans un nouveau monde». «Les immigrants se sont installés dans des communautés allant du nord de l'Ohio aux alentours de Chicago, et le long de la rivière du Mississippi en Iowa, au Wisconsin et au Minnesota. Ces communautés soudées existent toujours aujourd'hui, et leurs descendants continuent à chérir leur héritage culturel et parfois même leur langue.»

Le chef d'État a présenté le président du Congrès américain comme un homme pragmatique, travailleur

acharné et ayant un grand sens du compromis, des «caractéristiques qui sont celles du peuple luxembourgeois», a-t-il tenu à souligner. En s'adressant directement à Dennis Hastert, il a dit: «(...) nous sommes tentés de revendiquer une petite partie de votre succès en tant qu'hommage à vos racines luxembourgeoises.»

Dans son discours, le chef d'État a aussi évoqué la période de la Seconde Guerre mondiale et a rappelé qu'au moment où le Luxembourg était occupé par les Allemands, «ce furent les soldats américains qui vinrent à sa rescousse et libèrent notre pays». «(...) nous sommes toujours profondément reconnaissants envers les courageux soldats américains qui ont combattu de sorte à ce que nous puissions vivre libres et dans la paix», a-t-il souligné.

Le souverain luxembourgeois a également mentionné les festivités organisées à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Ville de Luxembourg ainsi que les futures commémorations à l'occasion du début de la *Battle of the Bulge* le 16 décembre 2004. Il s'est félicité qu'une importante délégation du



*S.A.R. le Grand-Duc et M. Asselborn lors de leur rencontre avec Kofi Annan au siège des Nations unies*

Congrès américain, présidée par le Speaker Dennis Hastert, assisterait également aux cérémonies au Luxembourg.

Pour conclure, le souverain luxembourgeois a souligné que «le Luxembourg est fier de votre réussite et nous apprécions votre attachement au pays de vos ancêtres». Afin de pouvoir maintenir une relation forte entre les États-Unis et l'Europe, des «liens personnels entre les familles et nos deux peuples» seraient la meilleure garantie «pour la longévité de notre partenariat».

Dennis Hastert, pour sa part, a remercié S.A.R. le Grand-Duc pour cette décoration qui constitue un très grand honneur non seulement pour lui, mais également pour sa famille et ses ancêtres. Le chêne, qui symbolise la force, serait «également significatif pour

les liens très forts qui unissent le Luxembourg et les États-Unis».

## Cérémonie commémorative au cimetière national d'Arlington

Une cérémonie commémorative au cimetière national d'Arlington figurait également au programme. Salué à son arrivée par 21 coups de canon, S.A.R. le Grand-Duc a déposé une couronne de fleurs au monument du Soldat inconnu, après s'être incliné devant le drapeau luxembourgeois. Cette cérémonie a été suivie d'une brève visite au mémorial où il a déposé une médaille à côté de celle de son père, le Grand-Duc Jean.

## Rencontre avec Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies

---

Mercredi 15 septembre 2004, le chef d'État et le ministre Jean Asselborn ont été reçus à New York par le secrétaire général des Nations unies, Monsieur Kofi Annan.

Une des priorités du secrétaire général est la revitalisation des Nations unies par un programme complet de réformes. Il souhaite renforcer l'action traditionnelle de l'ONU dans les domaines du développement et du maintien de la paix et de la sécurité internationale. La défense des droits de l'homme et le respect des valeurs universelles d'égalité, la tolérance, de même que l'ouverture à de nouveaux partenaires sont des objectifs qu'il s'est fixés au début de son second mandat en 2002.

Ces objectifs sont également partagés par le souverain luxembourgeois pour qui le renforcement des Nations unies constitue l'élément clé des relations multilatérales futures et de la stratégie de sécurité européenne.

Le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, Jean Asselborn, pour sa part, a informé le secrétaire général sur les priorités de la future Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne. Les relations multilatérales ont été tout particulièrement au centre de l'échange de vues.

S.A.R. le Grand-Duc a également invité le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, à Luxembourg, invitation à laquelle il a répondu favorablement.

Cette rencontre a été suivie d'une réception, en présence de la communauté luxembourgeoise, au Luxembourg House à New York. Le Luxembourg House abrite le consulat général du Luxembourg, la représentation permanente du Luxembourg auprès des Nations unies, le *Board of Economic Development*, le bureau de tourisme ainsi que les activités de la *Luxembourg-American Chamber of Commerce*. Avant de devenir propriété du gouvernement luxembourgeois, cette maison appartenait au compositeur Irving Berlin qui y a habité de 1947 jusqu'à sa mort en 1989, à l'âge de 101 ans.

## Visite de Hillwood, ancien domaine de Marjorie Merriweather Post

---

En marge de sa visite à New York, S.A.R. le Grand-Duc a eu l'occasion de visiter l'ancien domaine de Marjorie Merriweather Post à Brookville (sur l'île de Long Island) où le Prince Félix et les six enfants princiers du couple grand-ducal séjournèrent du 25 juillet au 6 octobre 1940.

Hillwood était l'ancien domaine d'été de Marjorie Merriweather Post, la fille du célèbre magnat des céréales Charles William Post. Le domaine fut racheté par l'université de Long Island en 1954 pour devenir le C.W. Post Campus. Aujourd'hui, le C.W. Post Campus offre plus de 200 cycles d'étude différents à quelque 12.000 étudiants à temps plein ou partiel.



20-24 septembre 2004



Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères,  
à la semaine ministérielle de

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Du 20 au 24 septembre, le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration Jean Asselborn a assisté à la semaine ministérielle de la 59<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) à New York. Le débat général s'est ouvert le 21 septembre 2004 à New York avec le discours du secrétaire général Kofi Annan.



*Jean Asselborn devant l'Assemblée générale des Nations unies*



*Entrevue avec le ministre des Affaires étrangères israélien, Silvan Shalom*

Placé sous le signe de la préparation de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, le déplacement a permis au ministre d'avoir un certain nombre de consultations ministérielles, entre autres avec ses homologues d'Égypte, d'Israël et de l'Autorité palestinienne avec lesquels il a eu un échange de vues sur l'état actuel du processus de paix au Proche-Orient et la situation dans la région. D'autres réunions bilatérales ont eu lieu avec des pays de l'Amérique latine et centrale dont l'Argentine (qui aura la charge de la présidence du groupe de Rio en 2005), le Nicaragua et El Salvador, notamment en vue de la réunion ministérielle entre les pays de l'Union européenne et du groupe de Rio qui se tiendra fin mai 2005 à Luxembourg.

Le ministre Asselborn a par ailleurs participé aux réunions de la troïka ministérielle de l'UE avec le Japon et l'Afghanistan. Les discussions avec le

ministre des Affaires étrangères du Japon ont notamment porté sur le terrorisme international, la non-prolifération des armes nucléaires, la réforme des Nations unies, l'Irak, la Corée du Nord, alors que la rencontre avec la délégation afghane a permis de faire le point sur la situation politique dans la région. Avec l'ensemble de ses collègues européens, Jean Asselborn a assisté à une réunion ministérielle de l'Union avec le secrétaire d'État américain Colin Powell.

Dans son discours (voir page 116) prononcé le 24 septembre 2004 devant l'Assemblée générale, Jean Asselborn a développé la façon dont le Luxembourg – membre fondateur de l'ONU – envisage sa contribution au renouveau du multilatéralisme notamment au titre de la Présidence du Conseil de l'Union européenne que le Luxembourg assumerait à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. «D'ici à la 60<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale», a-t-il déclaré «trois thèmes resteront au



*La troïka européenne et la ministre des Affaires étrangères japonaise, Yoriko Kawaguchi*

centre de notre attention: les questions liées au maintien de la paix et de la sécurité; le dossier complexe du développement et de son financement; et enfin, la réforme des Nations unies.»

Pour le ministre, la relance de la coopération multilatérale devra s'appuyer en matière de maintien de la paix et de la sécurité sur la Charte des Nations unies, garante d'un ordre international fondé sur la règle de droit, et sur des institutions communes fortes et efficaces, fondées sur la base de valeurs fondamentales partagées comme la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La question du développement, qui «doit rester au centre de l'attention de la communauté internationale», constituait le deuxième volet de l'intervention du ministre Asselborn. Dans le cadre de la mobilisation pour les Objectifs de développement du Millénaire,

il a confirmé que le Luxembourg continuait d'assumer sa part dans l'effort de solidarité internationale: «En 2003 notre aide publique au développement a atteint 0.81 % de notre Revenu National Brut et l'objectif d'un pourcent à atteindre dans les années à venir est inscrit dans le programme du nouveau gouvernement constitué en juillet de cette année.»

## Conférence de presse le 27 septembre

Le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, Jean Asselborn a donné le 27 septembre 2004 une conférence de presse au cours de laquelle il a exposé ses conclusions politiques suite aux contacts qu'il a eus en marge de la 59<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU



*Le ministre des Affaires étrangères luxembourgeois en compagnie de son homologue égyptien Ahmed Aboul Gheit*

avec ses homologues lors d'une trentaine de réunions de travail.

Le ministre a exprimé son accord avec les paroles du Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui a, lors de son discours d'ouverture devant l'Assemblée générale appelé ceux qui invoquent l'Etat de droit, de l'appliquer eux-mêmes.

Le ministre a souligné l'importance du discours du Président brésilien, Lula, sur le fossé qui ne cesse de se creuser entre les riches et les pauvres dans le monde et la nécessité de conclure positivement le Doha Round, ce qui aurait pour conséquence de faire sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté.

Monsieur Asselborn a ensuite parlé de la relance du multilatéralisme. «Le multilatéralisme est l'opposé de l'unilatéralisme, le contraire de la solidarité internationale. L'unilatéralisme est la loi du plus fort, tandis

que le multilatéralisme est le respect du droit international», a-t-il dit.

Evoquant le conflit du Proche Orient, le ministre a souligné que l'Union européenne y est le plus grand donateur et qu'elle doit trouver une position d'équilibre dans le cadre de la feuille de route. En même temps l'Union doit arriver à convaincre les Etats-Unis d'opter pour une harmonisation plus étroite de leur politique au Proche Orient avec celle de l'UE.

Abordant la question de l'Irak, Monsieur Asselborn a exprimé l'espoir que des élections organisées par l'ONU pourront avoir lieu sur l'ensemble du territoire irakien, tout en rappelant qu'il reste de sérieux problèmes de sécurité à résoudre pour le personnel de l'ONU.

Parmi les solutions innovatrices destinées à renforcer la capacité de prévention de l'ONU, le ministre a salué les travaux au sein de l'ONU sur la lutte contre le terrorisme. Le ministre est convaincu que la lutte contre le terrorisme ne saurait être gagnée par des

moyens militaires et policiers uniquement, mais qu'il faut s'attaquer à ses racines.

Le ministre s'est montré peu optimiste quant à la gestion de la crise autour des projets nucléaires de la Corée du Nord et a fait état de la préoccupation de tous les pays du Moyen Orient concernant le programme nucléaire iranien.

Lors de son entrevue avec Kofi Annan, Monsieur Asselborn s'est engagé auprès du Secrétaire général de prendre une initiative à Luxembourg lors de la présidence de l'UE en 2005 afin de dynamiser l'organisation du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'ONU au cours du deuxième semestre 2005.

Dans le cadre de la réforme de l'ONU, le Luxembourg a apporté son soutien à l'entrée de l'Allemagne dans le Conseil de sécurité. Le ministre a exprimé son souhait qu'à terme l'UE soit représentée par un seul représentant au Conseil de sécurité, une évolution

qui sera envisageable dès qu'elle disposera d'un ministre des Affaires étrangères.

En ce qui concerne le Soudan et la situation au Darfour, mais aussi dans d'autres pays africains en crise, le ministre a rapporté de ses entrevues à New York la conviction qu'il est indispensable de renforcer la nouvelle institution qu'est l'Union africaine, afin que l'Afrique soit capable de gérer ses propres crises, tout en bénéficiant d'un soutien logistique de la part de l'UE.

En vue de la présidence en 2005, le ministre a exprimé son inquiétude quant au «trou noir» entre les frontières de la Russie et de l'Union européenne, citant entre autres les trafics d'armes transitant par des territoires faisant partie de la Moldavie.

De ces contacts à New York, le ministre a conclu que le dossier des Balkans sera un autre grand défi pour l'Union européenne.



27-30 septembre 2004



Visite d'État au Luxembourg de M. Jorge Sampaio, président de la

# RÉPUBLIQUE PORTUGAISE

Sur l'invitation de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, S.E. Monsieur Jorge Sampaio, président de la République portugaise, et Mme Sampaio se trouvaient pour une visite d'État au Luxembourg du 27 au 30 septembre 2004.

Le couple présidentiel était accompagné du ministre des Affaires étrangères et des Communautés portugaises, Antonio Monteiro, du secrétaire d'État aux Communautés portugaises, Carlos Alberto Silva Gonçalves, et de la secrétaire d'État à l'Industrie, au Commerce et aux Services au sein du ministère de l'Économie, Maria da Graça Ferreira Proença de Carvalho.



*Accueil officiel sur la place Guillaume II*



*Les deux couples rejoignent le palais grand-ducal après l'accueil officiel*

## 28 septembre 2004: accueil officiel

Le 28 septembre 2004, le chef d'État portugais et sa délégation ont été officiellement accueillis à la place Guillaume par LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse. Après les honneurs militaires et la présentation des personnalités, le président de la République portugaise a déposé une couronne de fleurs au monument national de la solidarité.

Au Palais grand-ducal, le président portugais a reçu successivement en audience le président de la

Chambre des députés, Lucien Weiler, le Premier ministre Jean-Claude Juncker ainsi que Jean Asselborn, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration.

Mme Maria José Rita, épouse de M. Jorge Sampaio, accompagnée de S.A.R. la Grande-Duchesse, ont visité en fin de matinée la Santa Casa da Misericórdia à Hamm, association qui a pour objectif de venir en aide à la communauté portugaise à travers des œuvres de bienfaisance.

Les ministres des Affaires étrangères, de leur côté, se sont réunis pour des entretiens à l'Hôtel Saint-Maximin. À l'ordre du jour des discussions figuraient essentiellement les priorités de la future Présidence luxembourgeoise, les relations bilatérales ainsi que les grands dossiers d'actualité politique européenne et internationale.

Après le déjeuner privé au Palais grand-ducal, le couple présidentiel et le couple grand-ducal ont été accueillis au Cercle municipal par le bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Paul Helminger, pour assister à une séance académique. Dans l'allocution prononcée à cette occasion (voir page 125), le chef de l'État portugais a qualifié la Ville de Luxembourg de «remarquable exemple de reconquête d'un nouvel équilibre entre l'individu et la communauté, entre la modernité et la tradition». Au nom de la communauté portugaise installée au Luxembourg, il s'est dit reconnaissant pour l'hospitalité et la générosité montrée à l'égard de ses compatriotes.

L'après-midi, le président et S.A.R. le Grand-Duc ont ouvert le séminaire économique luso-luxembourgeois à la Chambre de commerce en présence d'une importante délégation de personnalités de la vie économique et financière du Luxembourg et du Portugal.

Lors du discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de ce séminaire (voir page 126), Jorge Sampaio a mis en évidence l'importance qu'il attribuait à l'approfondissement des relations économiques entre le Portugal et le Luxembourg: «Pour (...) dynamiser nos relations économiques bilatérales, il importe de développer une stratégie innovatrice, servant à recenser les intérêts convergents et à définir des complémentarités. Je pense qu'il existe une certaine marge de manœuvre pour lancer des projets de partenariat, en tirant parti des synergies entre nos secteurs de pointe respectifs», a-t-il suggéré.



Jean Asselborn, son homologue portugais Carlos Alberto Silva Gonçalves, et Jorge Sampaio au Palais grand-ducal

S.A.R. la Grande-Duchesse, Mme Sampaio et Mme Marie-Josée Jacobs lors de leur visite de la Santa Casa da Misericórdia à Hamm

De leur côté, les deux premières dames ont visité les chantiers de la Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte et du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean au Plateau de Kirchberg.

Un dîner de gala offert à la Chambre des députés par LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en l'honneur du président portugais et de Mme Maria José Rita a clôturé cette première journée de visite.

Dans leurs discours prononcés lors du banquet, S.A.R. le Grand-Duc et le président du Portugal ont d'emblée mis l'accent sur les liens historiques et actuels entre le Luxembourg, le Portugal et l'Europe.

Dans son discours (voir page 130) S.A.R. le Grand-Duc a relevé d'emblée la relation spécifique qui lie Luxembourgeois et Portugais, une «communauté de destin», une «source additionnelle d'enrichissement dans un espace plutôt germanophone»: «Voici bientôt 30 ans que la vie de mon pays se décline et rime avec Portugal; je saisis cette occasion pour dire toute la fierté que nous éprouvons de compter parmi nous tant de femmes et d'hommes de valeur de votre pays; ils ont quitté leurs villages pour s'installer chez nous, au prix parfois de profonds déchirements; ils y ont trouvé des raisons d'espérer sans jamais renier leur culture lusophone».

Le chef d'Etat luxembourgeois a soulevé dans ce contexte les efforts d'intégration accomplis ces dernières années au niveau du système scolaire luxem-



bourgeois, tout en soulignant que «l'approche interculturelle dans l'éducation doit demeurer une préoccupation d'avenir».

Les deux chefs d'Etat ont relevé par ailleurs l'engagement des deux pays dans la construction européenne. «Pour le Portugal comme pour le Luxembourg leur rôle respectif dans l'Union européenne n'a jamais été un objectif en soi; pour nos deux pays, l'engagement européen est et sera toujours au service d'un projet voire d'une ambition», a rappelé S.A.R. le Grand-Duc. Le président Sampaio, pour sa part, a rappelé «le rôle fondateur du Luxembourg dans la genèse de ce projet, en la personne de Robert Schuman». - «J'aimerais profiter de l'occasion pour, dans le pays qui l'a vu naître, où il a passé son enfance et sa jeunesse et où il s'est formé, rendre un hommage public au grand Européen qu'a été et est encore Robert Schuman, en tant que figure pionnière de la



Promenade à travers le centre de la ville de Luxembourg

construction européenne», a déclaré Jorge Sampaio. Il a par ailleurs relevé l'engagement «d'éminents européens, tels que Joseph Bech, Albert Borschette, Gaston Thorn, Pierre Werner, Jacques Santer et Jean-Claude Juncker» dans le processus de la construction européenne.

Dans le contexte actuel de l'élargissement de l'Union européenne, S.A.R. le Grand-Duc a souhaité faire référence aux années 1980 et rappeler les «péripéties qui ont précédé l'adhésion du Portugal aux Communautés européennes». - «Beaucoup d'entre nous nourrissaient des craintes et de sérieux doutes», a-t-il rappelé, «mais une fois le cap pris en 1985 tout un chacun d'entre nous dut reconnaître la valeur ajoutée que représentait la présence du Portugal au sein de l'édifice communautaire». - «Pour le Grand-Duché de Luxembourg l'adhésion du Portugal ouvrait à vrai dire la voie d'une espérance nouvelle», a rappelé S.A.R. le Grand-Duc en guise de conclusion.

## 29 septembre 2004: les relations économiques à l'ordre du jour

Mercredi 29 septembre 2004, le couple présidentiel, accompagné du couple grand-ducal, s'est rendu au château de Betzdorf pour une visite de la Société européenne des satellites (SES-ASTRA).

Cette visite a été suivie d'un déjeuner offert par le gouvernement luxembourgeois en l'honneur du couple présidentiel à bord du bateau «Princesse Marie-Astrid». À cette occasion, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a noté dans son discours (voir page 132): «J'ai pour habitude de dire que rien de ce qui est portugais ne nous est vraiment étranger, puisque nous avons à l'égard des nombreux Portugais qui vivent chez nous des sentiments qui sont des sentiments qu'inspire le raisonnement du cœur».



*Dîner officiel à la Chambre des députés*

«Les Portugais qui vivent chez nous, qui sont nombreux, qui sont présents dans tous les secteurs de l'économie, qui habitent toutes nos villes et tous nos villages, font partie avec une normalité exemplaire, avec une évidence qui parle d'elle-même, de notre paysage – de notre paysage sociologique, du pay-

sage qui est sculpté par les valeurs du cœur. Nos entreprises sont largement tributaires des nombreux investissements qui sont les leurs, en terme d'énergie au travail, de capacité au travail, de savoir-faire», a continué le chef du gouvernement luxembourgeois.



*Visite de la Société européenne des satellites à Betzdorf*



*S.A.R. la Grande-Duchesse, Mme Sampaio et M. Claude Wiseler, ministre des Travaux publics, lors de la visite du chantier de la Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine Charlotte*

Au cours de l'après-midi, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur Jeannot Krecké, a eu une entrevue avec la secrétaire d'État à l'Industrie, au Commerce et aux Services au sein du ministère de

l'Économie, Maria da Graça Ferreira Proença de Carvalho. Les discussions ont porté sur les échanges commerciaux, les relations économiques ainsi que sur le suivi du séminaire économique.



*Jean-Claude Juncker, son épouse et le couple présidentiel quelques minutes avant de monter à bord du MS Princesse Marie-Astrid*



Accueil populaire à Esch-sur-Alzette en présence de Mme Lydia Mutsch, bourgmestre de la ville

Lors d'une conférence de presse conjointe, Jean-Claude Juncker et Jorge Sampaio ont souligné les excellentes relations bilatérales qui existent entre les deux pays, tout en relevant le lien d'amitié entre les deux hommes d'État. Jean-Claude Juncker a salué tout particulièrement «la sagesse» de son homologue, «un interlocuteur privilégié». Jorge Sampaio, de son côté, s'est réjoui de la convergence des ambitions européennes avec son «ami de longue date» malgré «des origines politiques distinctes».

Lors de leur entrevue ils ont déclaré avoir fait un tour d'horizon des questions d'ordre bilatérale et des grands dossiers de l'agenda international et européen. Les échanges de vues ont en outre porté sur la future Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne. En ce qui concerne la révision du pacte de stabilité et de croissance, les deux interlocuteurs ont précisé qu'ils ont des «vues convergentes». Concernant le traité constitutionnel de l'Europe, le président Sampaio a confirmé que le Parlement portugais est en cours de prépa-

ration d'un référendum. Il a saisi l'occasion pour lancer un appel fervent en faveur d'un vote favorable à la constitution européenne: «Ou bien nous gagnons tous ou bien nous perdons tous.» Selon Jorge Sampaio, le traité permettra «à l'Europe des 25 d'avancer de façon plus efficace». Aussi serait-il important de lancer un débat national et européen relatif à la Constitution européenne «marqué par la sérénité»: Jorge Sampaio a signalé qu'il «interviendrait activement pour l'Europe» dans les mois précédant le référendum portugais.

Concernant la communauté portugaise au Luxembourg, Jean-Claude Juncker a relevé que «l'intégration des immigrants portugais est un grand succès, même si le fait d'émigrer constitue toujours une tragédie humaine». Le Premier ministre luxembourgeois a souligné que «le Luxembourg ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans le talent, l'énergie et les efforts de la communauté portugaise du Luxembourg».

Il a toutefois relevé l'existence de deux problèmes quant à l'intégration des ressortissants portugais, à savoir l'insertion scolaire et la question de la double



Soirée de fado au Centre Neumünster

nationalité. Jean-Claude Juncker a expliqué qu'au niveau scolaire, le gouvernement luxembourgeois réfléchit sur une réforme du cursus scolaire pour les élèves portugais. À ce titre, le président portugais a exprimé le souhait de voir plus d'élèves portugais intégrer l'enseignement secondaire classique. Jean-Claude Juncker a par ailleurs confirmé que la Chambre des députés aura à travailler sur un projet de loi rendant possible le principe de la double nationalité qui serait très important car «le fait de devenir luxembourgeois ne doit pas casser l'autobiographie de l'émigrant». «L'immigration doit être une communion et non pas une séparation», a-t-il précisé à cet égard. De plus, le Premier ministre a déclaré que l'accès à la fonction publique luxembourgeoise pour ressortissants non-luxembourgeois deviendrait plus large.

La deuxième journée de la visite s'est clôturée avec un spectacle de fado suivi d'une réception offerte par le président de la République portugaise et son épouse en l'honneur de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse au Centre culturel de rencontres de l'Abbaye de Neumünster.

## 30 septembre 2004: déplacement à Esch-sur-Alzette

Le 30 septembre 2004, le président de la République portugaise et S.A.R. le Grand-Duc ont visité le site de ProfilArbed à Differdange.

Maria José Rita et S.A.R. la Grande-Duchesse se sont rendues à la Ligue luxembourgeoise pour le secours aux enfants, aux adolescents et aux adultes mentalement ou cérébralement handicapés (Ligue HMC à Capellen) où elles ont participé à une visite des différents ateliers, tels que la céramique, le tissage et la serrurerie.

L'honneur revenait ensuite à la Ville d'Esch-sur-Alzette où le couple grand-ducal et le couple présidentiel furent accueillis par les autorités communales, le ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn, la ministre de l'Éducation nationale Mady Delvaux-Stehres, le ministre de l'Intérieur Jean-Marie Halsdorf et plusieurs

centaines de portugais qui avaient attendu leur président devant la mairie.

La bourgmestre d'Esch, Lydia Mutsch, a salué le couple présidentiel avec les mots suivants: «Actuellement, presque 30% de la population eschoise sont des Portugais. Mais, aujourd'hui, 100% des Eschois se sentent Portugais!»

Dans ses mots de bienvenue, elle a souligné l'intégration réussie des ressortissants portugais dans la ville. Ce serait aussi bien le résultat d'un grand intérêt des Portugais envers la vie communale que d'une politique active de la commune en faveur de l'intégration. La bourgmestre a ainsi abordé la mise en œuvre de cours intégrés dans l'école primaire. Elle a évoqué en outre les mesures entreprises au profit de l'inscription de citoyens non-luxembourgeois sur les listes électorales. «Plus de la moitié des électeurs étrangers inscrits sont des Portugais», a-t-elle précisé.

«La participation politique à la vie de leur commune permet aux étrangers et à nous tous de présenter l'immigration comme une source de richesse, de créativité et d'intelligence», a souligné Lydie Mutsch en guise de conclusion. L'intégration d'étrangers dans la vie communale serait par ailleurs particulièrement importante dans un contexte de «remontée d'idées racistes un peu partout en Europe».



*S.A.R. la Grande-Duchesse, l'épouse du président portugais et Mme Marie-Josée Jacobs à la Ligue HMC à Capellen*

Le président s'est ensuite frayé un chemin à travers les foules qui l'attendaient aux bords de la rue de l'Alzette pour se rendre à l'école du Brill où il a assisté à une classe préscolaire et primaire de cours insérés. Cette visite fut suivie d'une réception au Théâtre de la ville en présence de la communauté portugaise.



*Visite d'une salle de classe de l'école du Brill en compagnie de Mme Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale, de M. Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur, et de Mme Lydia Mutsch, bourgmestre de la ville d'Esch-sur-Alzette*



*Soirée d'au revoir et fête populaire sur la place Guillaume II*

Au cours de l'après-midi, le président de la République portugaise et Maria José Rita et LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont effectué une promenade sur la Corniche et ont visité le musée d'histoire de la Ville de Luxembourg.

La visite d'État a pris fin le 30 septembre avec une grande fête populaire à la place Guillaume, précédée d'un concert de fado, organisés par la communauté portugaise installée au Luxembourg.



# Préparation à la Présidence

---

DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE 2005



## Présentation du logo de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

20 juillet 2004

Le gouvernement luxembourgeois a le plaisir de vous présenter le logo de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2005.

### 1. Le choix du logo

Le logo retenu est le résultat d'un concours, lancé par le groupe de travail «presse, communication et image de marque» de la Présidence (Service information et presse du gouvernement et ministère des Affaires étrangères) et ouvert à l'ensemble des agences de publicité et graphistes luxembourgeois.

Après analyse de la centaine de 100 propositions reçues, provenant d'une quarantaine d'agences de publicité et de graphistes, le groupe de travail a fait une présélection des trois meilleures propositions.

Le choix final, effectué par le Comité de pilotage de la Présidence, s'est porté sur la proposition de l'agence luxembourgeoise *Concept Factory*.

### 2. Les éléments du logo

Le logo de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne est composé d'un carré rouge/bleu, entrecoupé des lettres «eu» et du chiffre «2005», suivi des lettres «.lu».

Les couleurs symbolisent les couleurs du Grand-Duché de Luxembourg (rouge-blanc-bleu) et les couleurs européennes (bleu-jaune).



*Présidence luxembourgeoise  
du Conseil de l'Union européenne*

L'étoile reprend l'idée des étoiles du drapeau européen.

Le suffixe «.lu» permet de faire figurer l'adresse du site Internet de la Présidence ([www.eu2005.lu](http://www.eu2005.lu)) dans le logo.

Le texte en dessous du logo (Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne) existe en 4 versions linguistiques: français, luxembourgeois, allemand, anglais.

### 3. Les caractéristiques du logo

À la fois:

- facilement reconnaissable et mémorisable;
- simple;
- moderne;
- dynamique;
- et digne,
- le logo présente toutes les caractéristiques d'un logo efficace.

Il offre la possibilité d'être utilisé en bichromie, en noir et blanc, en négatif, en tramé, en relief, etc.

Il fonctionne sur tous les supports (p.ex.: support très petit, support Internet ...) et valorise à la fois l'image du Luxembourg et celle de la Présidence.

Il permet finalement une utilisation séparée de certains éléments appartenant au logo, qui fonction-

nent dans ce cas comme des éléments d'illustration et rappellent le logotype original.

### 4. Utilisation du logo

Le logo sera utilisé par l'ensemble des ministères, administrations, ambassades, etc., s'exprimant au nom de la Présidence luxembourgeoise.

Dans le but de garantir une utilisation cohérente de l'identité graphique de la Présidence, une charte graphique a été développée, décrivant en détail le logo, ses couleurs, sa typographie, de même que son utilisation sur différents supports (papiers d'affaires, publications ...).

### Le Premier ministre Jean-Claude Juncker rencontre le président désigné de la Commission européenne, José Manuel Barroso

6 septembre 2004

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker et le président désigné de la Commission européenne, José Manuel Barroso, se sont rencontrés le 6 septembre 2004 à Bruxelles pour évoquer les priorités de la future Présidence luxembourgeoise. Les principaux points de discussion portaient sur les orientations futures du pacte de stabilité

et de croissance, la révision à mi-parcours du processus de Lisbonne, les perspectives financières et l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Pour ce qui est du premier point, il y a lieu de retenir que le président désigné de la Commission européenne a confirmé sa volonté de continuer la discussion engagée il y a peu par l'actuelle Commission sur les améliorations à apporter au pacte de stabilité. Les deux interlocuteurs étaient d'accord sur le lien qu'il y a lieu d'établir entre les évolutions conjoncturelles et l'application des règles qui, en gagnant en flexibilité, permettraient un respect plus rigoureux du pacte.

En ce qui concerne le processus de Lisbonne, Jean-Claude Juncker a souligné qu'à ses yeux, il importe de respecter l'objectif initial qui ne fut pas un simple

modèle de développement de la compétitivité économique, mais qui possède aussi une large dimension sociale, environnementale et un concept sur la société de la connaissance.

Pour ce qui est des perspectives financières, la Présidence luxembourgeoise aura à trouver un compromis marqué notamment par une volonté de solidarité qui devrait lier les partenaires au sein de l'UE.

Messieurs Barroso et Juncker ont également évoqué la question de l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie, question à trancher par le Conseil européen de décembre 2004. En cas de décision positive sur l'ouverture des négociations, le Luxembourg entamerait ces travaux longs et complexes au cours de sa Présidence.

## Jean-Claude Juncker rencontre José Luis Zapatero, Premier ministre espagnol

16 septembre 2004

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a été accueilli le 16 septembre 2004 à Madrid par le président du conseil des ministres espagnol, José Luis Zapatero.

Les discussions des deux chefs de gouvernement étaient dominées par l'actualité européenne et la préparation de la future Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne.

José Luis Zapatero a ainsi informé Jean-Claude Juncker sur les discussions qu'il a menées en début de semaine avec le président français, Jacques Chirac, et le chancelier allemand, Gerhard Schröder, lors de leur rencontre à Madrid. Le chef du gouvernement espagnol a également confirmé à son homologue luxembourgeois que son gouvernement allait poursuivre sa politique résolument pro-européenne dans tous les domaines.

Jean-Claude Juncker a exposé les priorités de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE, telles que les négociations sur les perspectives financières pour la période 2007 à 2013, sujet d'une envergure primordiale pour l'Espagne, notamment en raison de l'importance des fonds structurels pour les régions les plus démunies du royaume. Les autres points forts de la Présidence luxembourgeoise, à savoir la réforme du pacte de stabilité et de croissance et la revue à mi-parcours de l'agenda de Lisbonne, ont également été abordés.



*MM. Juncker et Barroso ont évoqué ensemble les priorités de la future Présidence luxembourgeoise*



Jean-Claude Juncker et José Luis Zapatero au palais de la Moncloa

### Soutien espagnol à la Présidence luxembourgeoise 2005

Le président du Conseil des ministres espagnol a assuré Jean-Claude Juncker du soutien espagnol pour la Présidence luxembourgeoise dont il partage totalement l'analyse des priorités politiques pour les mois à venir.

Dans le cadre des relations extérieures de l'Union européenne, Jean-Claude Juncker et José Luis Zapatero ont souligné l'importance des relations avec les pays du pourtour méditerranéen, une région dont le développement futur ne pourra laisser indifférente l'Union européenne. D'autres échanges de vues ont porté sur la situation au Moyen-Orient et en Irak.

Finalement, les deux chefs de gouvernement ont abordé la question d'une coordination du processus de ratification de la Constitution européenne, particulièrement pour les pays ayant choisi la ratification par voie référendaire. L'Espagne devrait être le premier pays à soumettre la Constitution à un référendum en 2005.

À noter que le déplacement à Madrid a également permis à Jean-

Claude Juncker de s'entretenir avec le ministre de l'Économie et des Finances espagnol, Pedro Solbes.

### Jean-Claude Juncker rencontre Joaquin Almunia et Wim Kok à Bruxelles

22 septembre 2004

Le 22 septembre 2004, le Premier ministre et ministre des Finances Jean-Claude Juncker, a eu une entrevue avec le commissaire européen chargé des Affaires économiques et monétaires, Joaquín Almunia, à Bruxelles. L'entrevue

portait sur la préparation de la Présidence luxembourgeoise, notamment la réforme du pacte de stabilité et de croissance. Les deux interlocuteurs ont également fait un tour d'horizon concernant la future présidence de l'Eurogroupe assurée par Jean-Claude Juncker.

Jean-Claude Juncker a aussi rencontré à Bruxelles l'ancien Premier ministre néerlandais Wim Kok qui présidait alors un groupe de haut niveau chargé par le Conseil européen de mars 2004 de faire des propositions pour la révision à mi-parcours du processus de Lisbonne. L'entrevue a porté sur l'avancée des travaux du groupe Kok sur le processus de Lisbonne. La réforme du pacte de stabilité et de croissance et une meilleure coordination des politiques économiques au sein de l'Union européenne étaient d'autres sujets de discussion.

Tout comme la stratégie de Lisbonne pour un renouveau économique, social et environnemental dans l'UE, la réforme du pacte de stabilité et de croissance figure parmi les priorités de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne.



Jean-Claude Juncker et Joaquin Almunia à Bruxelles le 22 septembre



# Chroniques

---

■ D'ACTUALITÉ



## Bilan des inscriptions des étrangers sur les listes électorales: progression considérable par rapport à 1999

5 juillet 2004

En présence de représentants du Commissariat du gouvernement aux étrangers ainsi que du Sesopi-Centre intercommunautaire, la ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, Marie-Josée Jacobs, a dressé le 5 juillet 2004 le bilan des inscriptions des étrangers sur les listes électorales.

D'emblée, la ministre de la Famille a fait valoir «une augmentation considérable» du nombre de résidents non-luxembourgeois inscrits sur les listes électorales par rapport aux élections de 1999, la progression étant plus importante pour les élections communales que pour le scrutin européen.

### Élections communales: progression de 73%

D'après l'étude menée par le Sesopi-Centre intercommunautaire, le nombre d'étrangers inscrits sur les listes électorales communales a progressé de 73% par rapport à l'année 1999. Au 31 mars 2004, 23.957 résidents non-luxembourgeois étaient comptabilisés sur ces listes. En 1999, ils n'étaient que 13.835.

Globalement, la proportion d'électeurs étrangers par rapport à l'électorat total continue à augmenter: tandis qu'en 1999, on comptait 6 étrangers pour 94 Luxembourgeois sur un total de 100 électeurs, ce rapport est de 10 étrangers pour

90 Luxembourgeois en 2004. La commune de Larochette se situe même largement au-dessus de cette moyenne: sur 100 électeurs, 33% sont de nationalité non-luxembourgeoise. D'après les représentants du Sesopi, cette évolution démontre que l'électorat étranger constitue dorénavant un potentiel considérable.

Le fait que ce chiffre ait considérablement augmenté entre le 10 février 2004 et le 31 mars 2004 démontre, d'après les représentants du Sesopi, que la campagne de sensibilisation menée au cours de cette période a porté ses fruits. Sous l'égide du Commissariat du gouvernement aux étrangers, cette campagne avait permis d'organiser des actions concertées, comme celles mises sur pied par le Service national de la jeunesse, les maisons de jeunes, le CLAE et certaines associations portugaises, afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux des élections.

Ce sont surtout les nationalités membres de l'Union européenne qui ont enregistré les progressions les plus importantes. Ainsi, le taux des inscrits de nationalité portugaise a augmenté de 117%. Globalement, le taux d'inscription des ressortissants UE aux élections communales est de 15% par rapport à l'électorat étranger potentiel. Trois communautés se situent même au-dessus de cette moyenne: l'Italie (21%), le Portugal (20%) et les Pays-Bas (19%).

Le taux d'inscription des résidents non-communautaires est de 6%, la Bosnie-Herzégovine arrivant en tête (13%, 243 inscrits), suivie par la Suisse (13%, 62 inscrits) et le Cap-Vert (8%, 115 inscrits). D'après les experts du Sesopi, cette faible moyenne s'expliquerait par le fait que ces communautés ne remplissent pas forcément la condition de résidence de cinq ans requise par la loi électorale.



Marie-Josée Jacobs a dressé le 5 juillet 2004 le bilan des inscriptions des étrangers sur les listes électorales en présence de représentants du Commissariat du gouvernement aux étrangers ainsi que du Sesopi-Centre intercommunautaire

### Élections européennes: progression de 19%

Pour ce qui est des élections européennes, 11.680 personnes étaient inscrites sur les listes électorales en date du 31 mars 2004, ce qui constitue une hausse de 19% par rapport à 1999 (9.811 inscrits). Le poids de l'électorat étranger par rapport à l'électorat total est de 5%. Le taux d'inscription des étrangers se situe à 8,8%.

Comme l'a expliqué Sylvain Besch du Sesopi, la différence d'intérêt entre scrutin communal et européen serait due au fait que l'Europe paraît aux yeux de beaucoup plus lointaine que la commune. De plus, beaucoup de ressortissants non-luxembourgeois auraient recours à la possibilité de voter pour les députés européens du pays d'origine.

### Conclusions

Pour Sylvain Besch, l'importante progression des inscriptions de la part d'électeurs non-luxembourgeois enregistrée depuis 1999 est «la preuve que l'argument d'un désintérêt de la politique doit être relativisé». Mais il faudrait faire preuve de volonté politique pour mettre en place des démarches ciblées et une sensibilisation adéquate afin de mobiliser les résidents non-luxembourgeois.

Sylvain Besch a aussi plaidé en faveur de la poursuite du travail de sensibilisation mené dans le cadre des élections communales et européennes et du renforcement de la collaboration avec le réseau associatif qu'il faudrait utiliser comme lieu de relais.

### Convocation extraordinaire de la Chambre des députés: assermentation de 49 des 60 députés

13 juillet 2004

Suite aux élections législatives du 13 juin 2004, la Chambre des députés a été convoquée en session extraordinaire à partir du 13 juillet 2004. L'arrêté grand-ducal du 30 juin 2004 donne au Premier ministre les pleins pouvoirs pour ouvrir cette session au nom de S.A.R. le Grand-Duc.

Lors de cette séance, 49 des 60 députés ont été assermentés. Les autres députés allaient être assermentés dès la formation du nouveau gouvernement.

### Circonscription Sud (19 des 23 élus):

Jean Asselborn (LSAP), Alex Bodry (LSAP), Felix Braz (Déi Gréng), John Castegnaro (LSAP), Mars Di Bartolomeo (LSAP), Lydie Err (LSAP), Gast Gibéryen (ADR), Marcel Glesener (CSV), Jean-Marie Halsdorf (CSV), Norbert Hauptert (CSV), Jean Huss (Déi Gréng), Aly Jaerling (ADR), Lucien Lux (LSAP), Claude Meisch (DP), Lydia Mutsch (LSAP), Marc Spautz (CSV), Vera Spautz (LSAP), Nelly Stein (CSV), Fred Sunnen (CSV).

### Circonscription Est (5 des 7 élus):

Lucien Clement (CSV), Henri Kox (Déi Gréng), Robert Mehlen (ADR), Octavie Modert (CSV), Jos Scheuer (LSAP).



Assermentation des députés de la Circonscription du centre

### **Circonscription Centre (18 des 21 élus):**

Claude Adam (Déi Gréng), François Bausch (Déi Gréng), Xavier Bettel (DP), Niki Bettendorf (DP), Mady Delvaux-Stehres (LSAP), Ben Fayot (LSAP), Colette Flesch (DP), Marie-Thérèse Gantenbein-Koullén (CSV), Paul Helminger (DP), Jacques-Yves Henckes (ADR), Jean-Pierre Klein (LSAP), Jeannot Krecké (LSAP), Viviane Loschetter (Déi Gréng), Paul-Henri Meyers (CSV), Laurent Mosar (CSV), Jean-Louis Schiltz (CSV), Lucien Thiel (CSV), Claude Wiseler (CSV).

### **Circonscription Nord (7 des 9 élus):**

Émile Calmes (DP), Camille Gira (Déi Gréng), Ali Kaes (CSV), Jean-Pierre Koepp (ADR), Marco Schank (CSV), Romain Schneider (LSAP), Lucien Weiler (CSV).

Par ailleurs, les membres du bureau provisoire de la Chambre des députés ont été arrêtés: le président Jean Asselborn, les vice-présidents Lucien Weiler, Jos Scheuer et Lydie Err, de même que les membres Xavier Bettel, Claude Meisch, Octavie Modert, Felix Braz, Jean-Louis Schiltz, Marc Spautz et Vera Spautz.

### **Sondage Eurobaromètre sur la perception des politiques de l'UE et de ses institutions: les résultats au Luxembourg**

13 juillet 2004

La Commission européenne a publié le 13 juillet 2004 les résultats d'un sondage Eurobaromètre qui donne un aperçu global de ce

que pensent les Européens au sujet de l'intégration européenne, leur niveau d'information sur l'UE, leur perception des politiques de l'Union et de ses institutions ainsi que des élections européennes.

Au Luxembourg, le sondage a été réalisé aux mois de février et mars 2004. L'échantillon était composé de 619 personnes, dont trois quarts étaient de nationalité luxembourgeoise.

#### **Les principaux résultats du sondage pour le Luxembourg**

- Les habitants du Luxembourg ont clairement exprimé le souhait que l'Union européenne joue un rôle renforcé dans le domaine de la politique étrangère. Ils exigent notamment que l'UE travaille pour garantir les droits de l'homme dans le monde et plaident pour un siège de l'UE au Conseil de sécurité de l'ONU.
- En ce qui concerne les actions de l'UE, les sondés accordent une priorité à l'union monétaire et à l'euro ainsi qu'à l'apprentissage du fonctionnement de l'UE à l'école.
- Les personnes interrogées au Grand-Duché tiennent à une Commission européenne composée de commissaires venant de chaque État membre de l'Union.
- Les habitants du Luxembourg estiment que le droit de veto au Conseil de ministres doit être réservé pour préserver les intérêts nationaux.
- La grande majorité des personnes est d'accord pour dire que les élections européennes

sont vraiment importantes et 60% déclarent que le Parlement européen a plus de pouvoir que le Parlement national.

#### **Forte majorité en faveur de l'appartenance à l'UE**

Trois quarts des personnes interrogées au Luxembourg sont favorables à l'appartenance de leur pays à l'Union européenne. Cette opinion est partagée par seulement la moitié des citoyens européens. La plupart des personnes au Luxembourg sont d'avis que le Luxembourg a bénéficié de cette appartenance.

Finalement, l'euro est devenu le premier symbole de l'UE pour les habitants du Luxembourg.

### **Changements à la tête de certains départements ministériels suite aux élections législatives du 13 juin**

16 juillet 2004

Suite aux élections législatives et européennes du 13 juin 2004, vu le fait que Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, ainsi que Erna Hennicot-Schoepges, ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministre des Travaux publics, siégeront à partir du 20 juillet 2004 comme députées au Parlement européen, des changements à la tête des départements ministériels en question se sont avérés indispensables pour la période intermédiaire allant jusqu'à



*Lydie Polfer reçue en audience de congé par S.A.R.  
le Grand-Duc le 19 juillet au château de Berg*

la formation du nouveau gouvernement.

En attendant la formation du nouveau gouvernement et afin de garantir l'exécution des affaires courantes ministérielles, les fonctions ministérielles assumées jusque-là par Lydie Polfer et Erna Hennicot-Schoepges seront reprises par d'autres membres du gouvernement en charge des affaires courantes depuis les élections du 13 juin.

Ainsi le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, ministre de la Défense, ministre de l'Environnement, Charles Goerens, reprend les responsabilités de ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, fonctions qu'assumait jusque-là Lydie Pol-

fer. Les responsabilités relatives au ministère de la Fonction publique sont transmises au ministre de l'Économie et des Transports, Henri Grethen.

Fernand Boden, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement assume, de son côté, les responsabilités relatives au ministère des Travaux publics et celles relatives au ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la tête desquels se trouvaient jusqu'à-présent Erna Hennicot-Schoepges.

## Jean Asselborn à la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères à Valkenburg

3-4 septembre 2004

Le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration Jean Asselborn a participé à la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (Gymnich) qui s'est tenue au château St. Gerlach à Valkenburg les 3 et 4 septembre 2004.

### Russie, Moyen-Orient, ASEM

L'ouverture de la réunion des chefs de la diplomatie à 25 a été marquée par l'évolution de la prise des otages de l'école de Beslan, dans le Caucase russe. La Présidence néerlandaise a «condamné pleinement et sans conditions toutes les formes de terrorisme».

Les discussions de la première journée de travail ont été dominées entre autres par les dossiers du Moyen-Orient, la crise en Irak et la situation en Iran.

«Les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont examiné l'évolution du processus de paix au Moyen-Orient et réaffirmé l'importance du quartet et de la feuille de route», a déclaré le ministre néerlandais Bernard Bot, président du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE. Les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont par ailleurs réaffirmé leur soutien de principe au plan de désengagement du Premier ministre israélien Sharon, à condition qu'il respecte les cinq conditions connues de l'UE.

Selon le ministre Bot, l'UE a exprimé sa profonde inquiétude concernant la décision du gouvernement israélien d'étendre les colonies en Cisjordanie. «La viabilité du plan de retrait nécessite des changements dans le domaine de l'économie, de la sécurité et de la gouvernance», a-t-il expliqué. Faisant référence à ses longues discussions avec son homologue israélien M. Shalom, le ministre Bot s'est déclaré satisfait que les autorités israéliennes reconnaissent non seulement la nécessité d'une participation de l'UE, mais également le fait que cela serait dans l'intérêt d'Israël. «Un Etat en situation d'échec n'est dans l'intérêt de personne», a expliqué le ministre Bot.

Les 25 chefs de la diplomatie ont aussi exprimé leurs inquiétudes quant au programme nucléaire iranien en invitant Téhéran à coopérer plus étroitement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Lors du déjeuner de travail, les chefs européens de la diplomatie ont abordé, en présence de Hans van den Broek, envoyé spécial de la Présidence, la question de l'élargissement de l'ASEM et plus particulièrement la demande d'adhésion de la Birmanie. Sur ce dossier, la Présidence a annoncé, lors de sa conférence de presse, que l'Union européenne participerait au sommet ASEM au début du mois d'octobre 2004.

#### **Rencontre bilatérale avec son homologue bulgare Solomon Passy**

En marge de la réunion informelle des ministres des Affaires étran-

gères, le ministre Jean Asselborn a participé à un petit-déjeuner de travail avec son homologue bulgare, Solomon Passy, le 4 septembre 2004.

Les deux ministres ont procédé à un échange de vues sur le prochain élargissement de l'Union européenne. Le ministre bulgare a fait part du souhait de son gouvernement de pouvoir procéder à la signature de l'accord d'adhésion de son pays à l'Union européenne, au premier semestre 2005, à Luxembourg.

Jean Asselborn, de son côté, a informé son collègue sur les priorités de la future Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne et a réaffirmé l'appui

du Luxembourg quant à l'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne.

En tant que président en exercice de l'OSCE, Solomon Passy a tenu à présenter au chef de la diplomatie luxembourgeoise les travaux en préparation de la réunion ministérielle qui aura lieu à Sofia au mois de décembre 2004.

Il a en outre invité son homologue luxembourgeois à se rendre en Bulgarie, invitation à laquelle Jean Asselborn comptait donner suite avant le début de la Présidence luxembourgeoise.

#### **Balkans et Soudan**

Les chefs européens de la diplomatie ont continué leurs travaux le



*Jean Asselborn et son homologue espagnol Miguel Angel Moratinos lors de la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères à Valkenburg*

4 septembre 2004. La situation des Balkans et la crise au Soudan/Darfour ont été les principaux thèmes à l'ordre du jour.

Au sujet de la Serbie-Monténégro, la Présidence a plaidé pour le maintien de l'unité d'État (selon les accords de Belgrade), en envisageant toutefois une approche parallèle (*twin track*) dans certains domaines, approche qui serait prochainement présentée aux interlocuteurs de l'Union européenne. Le commissaire Chris Patten a tenu à préciser que le désaccord entre la Serbie et le Monténégro sur l'harmonisation des tarifs douaniers ne devrait pas retarder le processus de rapprochement avec l'Union européenne.

Quant au Kosovo, le ministre néerlandais des Affaires étrangères a déclaré que l'Union européenne entendrait promouvoir une participation massive des citoyens serbes aux élections du mois d'octobre. L'objectif de l'Union européenne est d'élaborer une stratégie à cette fin.

Les 25 chefs de la diplomatie se sont longuement entretenus sur la situation précaire au Darfour. La situation est très préoccupante, a dit Bernard Bot en soulignant que l'Union européenne poursuivra son aide humanitaire dans cette région. Mais elle continuera aussi à faire pression sur les responsables politiques pour qu'ils acceptent la résolution 1565 du Conseil de sécurité des Nations unies, a-t-il tenu à préciser.

L'idée de la mise en place d'une mission de police européenne, afin de rétablir la stabilité dans la région, a également été discutée. L'Union européenne serait disposée à don-

ner tout son appui logistique à une éventuelle demande de l'Union africaine.

Interrogé sur la question d'éventuelles sanctions, le président Bot a déclaré que des sanctions ne sont pas à exclure. Bien que la question n'ait pas été discutée en détail, la Commission a reçu la mission de rédiger une liste de mesures possibles.

Lors du déjeuner, les ministres européens ont eu un échange de vues avec leurs collègues de la Bulgarie, de la Roumanie, de la Turquie et de la Croatie sur les sujets abordés à 25.

#### **Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao)**

La réunion Gymnich a été suivie d'une réunion informelle des ministres de l'Union européenne et des partenaires de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et ceci en présence de la ministre néerlandaise de la Coopération, Agnes Van Ardenne. La paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest ainsi que les développements dans la région ont été les principaux thèmes de discussion. L'Union européenne a hautement apprécié les contributions que la Cedeao a apportées aux opérations de soutien de la paix au Liberia, en Côte d'Ivoire et au Sierra Leone.

#### **Rentrée scolaire 2004/2005: concilier équité des chances et performances**

15 septembre 2004

La ministre de l'Éducation nationale et de la Formation profes-

sionnelle, Mady Delvaux-Stehres, a présenté les grandes orientations de la rentrée scolaire 2004/2005 le 15 septembre 2004.

D'emblée, la ministre a constaté un consensus entre tous les partenaires concernés pour ce qui est des missions de l'école: «Donner à tout élève un maximum de chances pour réussir sa vie, c'est la mission essentielle de l'école. Mais il ne suffit pas de transmettre du savoir, il s'agit aussi de promouvoir les compétences sociales des élèves», a souligné la ministre.

#### **Augmenter le taux de certification**

En signalant qu'actuellement, l'école luxembourgeoise amène 79% des élèves à une certification, Mady Delvaux-Stehres a marqué son intention d'augmenter le niveau de qualification des jeunes afin de donner à tout élève, indépendamment de son milieu socioculturel, un maximum de chances pour garantir sa vie professionnelle.

Afin d'assurer l'égalité des chances à l'école, la ministre de l'Éducation nationale propose de revoir les seuils de compétence que les élèves doivent atteindre à différents niveaux. Ces travaux de réflexion se baseront sur un large débat public qui sera lancé sur Internet au printemps 2005. Parallèlement, Mady Delvaux-Stehres veut entamer un débat sur les niveaux à atteindre en langues: «Il ne s'agit pas de diminuer les compétences en langues, mais de conserver et de développer l'atout précieux qu'est le multilinguisme».

### Optimiser l'encadrement des élèves

Tout en affirmant la mise en œuvre de la réforme entamée durant la législature 1999-2004 qui garantit aux lycées un certain niveau d'autonomie, la ministre a annoncé la mise en place d'un système d'évaluation des établissements post-primaires, dans le but d'assurer le niveau de qualité de l'enseignement. Pour ce qui est de l'évaluation des élèves, la ministre a annoncé vouloir entamer une analyse approfondie de tous les critères de promotion existants, afin d'améliorer la transparence dans ce domaine.

Pour réduire l'influence du milieu socioculturel sur la performance des élèves, la ministre veut optimiser l'encadrement des élèves dans l'enseignement primaire et améliorer l'appui et l'aide aux devoirs à domicile. Sur le plan du postprimaire, Mady Delvaux-Stehres a lancé un appel aux directeurs d'établissement afin de lutter contre l'absentéisme, phénomène qu'elle a qualifié d'indicateur d'un malaise à l'école.

En ce qui concerne le projet d'école à horaire continu (*Ganztagsschoul*) annoncé dans le programme gouvernemental, la ministre a indiqué que ce projet sera préparé au cours de l'année scolaire 2004/2005 afin qu'une première expérience puisse être entamée lors de la rentrée 2005 dans un lycée offrant l'enseignement secondaire, l'enseignement secondaire technique et le régime préparatoire.



Mady Delvaux-Stehres lors de la conférence de presse sur la rentrée des classes 2004/2005

### Les chiffres-clé de la rentrée scolaire 2004/2005

#### Le nombre d'élèves

Éducation préscolaire et enseignement primaire: 46.918

Enseignement postprimaire: 34.222

Total: 105.427

#### Le budget de l'Éducation nationale

Montant des crédits demandés pour l'exercice budgétaire 2005:  
702.723.582 €

#### Recrutement dans l'enseignement postprimaire d'après le programme quinquennal approuvé par le gouvernement

##### le 7 septembre 2004:

Année scolaire 2004/2005: 180 postes

Année scolaire 2005/2006: 185 postes

Année scolaire 2006/2007: 190 postes

Année scolaire 2007/2008: 195 postes

Année scolaire 2008/2009: 200 postes

## Jean-Claude Juncker aux Semaines sociales de France et aux «rencontres franco-allemandes»

24-25 septembre 2004

Jean-Claude Juncker a participé les 24 et 25 septembre 2004 à deux réunions importantes qui avaient toutes deux l'Europe pour objet.

### Semaines sociales de France: plaidoyer pour une Europe plus proche des citoyens

À Lille, il était, aux côtés de l'ancien président de la Commission de l'Union européenne, Jacques Delors, un des principaux orateurs des Semaines sociales de France.

Créées en 1904 – et fêtant donc leur centenaire – les Semaines sociales constituent un lieu de rencontres, de réflexion et d'échanges. Elles gardent pour vocation d'être des universités populaires s'adres-

sant à un public de non-spécialistes.

Jacques Delors et Jean-Claude Juncker devaient débattre plus particulièrement du champ d'action pour les citoyens européens à travers les nouvelles institutions de l'Union, de la dimension sociale de l'Europe et de l'avenir commun européen qui repose sur la volonté des Européens de bâtir une société fondée sur l'audace et la générosité.

Devant un parterre de plus de 4.000 personnes venues de toute l'Europe et de personnalités politiques comme Pierre Mauroy, ancien Premier ministre et ancien maire de Lille, ou Martine Aubry, actuel maire de Lille et ancienne ministre du Travail et des Affaires sociales, le Premier ministre luxembourgeois a plaidé dans son discours pour une Europe plus authentique et surtout plus proche des citoyens européens, de leurs préoccupations et

de leurs espoirs, «des choses qui comptent dans la vie de chacun d'entre nous». Il a longuement parlé de la question sociale qui avait fait d'ailleurs l'objet d'une contribution écrite de sa part, parue le jour même dans le quotidien La Croix. Pour Jean-Claude Juncker, le chômage constitue un terrible fléau et les millions de personnes qui en sont touchées représentent pour lui un «26<sup>e</sup> État membre» au sein de l'Union. Il importe donc d'insister pour que l'honneur du travail et la dignité des travailleurs se situent au centre des préoccupations européennes, et que soit combattue avec détermination cette «forme malsaine de pensée unique qui engendre la frénésie dérégulatrice, ennemie de l'emploi».

Pour Jean-Claude Juncker, l'éradication des égoïsmes nationaux en Europe doit aller de pair avec le souci d'éviter la naissance d'égoïsmes continentaux. Et, a-t-il conclu: «L'Europe n'aura pas accompli sa tâche tant que la pauvreté, la famine et les situations de désespoir persistent au monde».

### L'avenir de l'Europe à l'ordre du jour des «rencontres franco-allemandes» d'Évian

Le lendemain à Évian, Jean-Claude Juncker fut, avec Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne, Pascal Lamy, commissaire européen au Commerce extérieur, Nicolas Sarkozy, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie français, ainsi que Friedrich Merz, vice-président du groupe parlementaire CDU au Bundestag allemand, l'un des invités des «rencontres franco-allemandes» qui réunissent tous les ans une trentaine de chefs d'en-



Jean-Claude Juncker à Lille lors des Semaines sociales de France

treprise des deux pays. Et c'est avec les dirigeants de Renault, Siemens, Saint-Gobain, Bertelsmann, Danone, Schneider, Thyssen-Krupp, Deutsche Telekom et quelques autres que les hommes politiques invités développaient un certain nombre d'axes de réflexion sur l'avenir de l'Europe.

Pour Jean-Claude Juncker ce fut l'occasion d'esquisser entre autres ses projets quant à sa future présidence de l'Eurogroupe, projets qui eurent le plein appui de la part de Jean-Claude Trichet.

### Le Grand-Duc héritier Guillaume et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur en mission économique en Amérique du Nord

19-23 septembre 2004

Le Grand-Duc héritier Guillaume, en sa qualité de président d'honneur du Comité de développement économique, accompagné d'une délégation menée par le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, se sont rendus au Canada et aux États-Unis pour une mission de promotion et de prospection économiques du 19 au 23 septembre 2004.

La délégation a aussi bien mené des entretiens avec les dirigeants d'entreprises américaines déjà établies au Luxembourg que des contacts avec des sociétés souhaitant s'établir sur le marché européen ou y développer leurs services déjà existants. Le Grand-Duc héritier et le ministre ont également assisté à la cérémonie de remise



Jeannot Krecké lors de son discours à l'occasion de la remise du Luxembourg-American Business Award 2004

du *Luxembourg-American Business Award 2004*, décerné chaque année par la *Luxembourg American Chamber of Commerce* à une entreprise américaine pour ses mérites en matière de développement économique au Luxembourg. Le prix, sous forme d'une sculpture de verre, a été spécialement créé pour l'occasion par l'artiste luxembourgeoise Pascale Seil.

Le *Luxembourg-American Business Award 2004* a été décerné à l'entreprise Guardian Industries, en date du 22 septembre 2004, à l'occasion d'un dîner de gala présidé par S.A.R. le Grand-Duc héritier, en présence du maire de la ville, Michael Bloomberg.

Ce prix est attribué en reconnaissance d'une relation particulière entre une société américaine et le Luxembourg. Lors de la remise du prix à New York, Jeannot Krecké a affirmé: «Nous considérons le passé et envisageons le futur comme opportunité extraordinaire pour Guardian, pour le Luxembourg et pour la coopération transatlantique

qui a été particulièrement satisfaisante pour les deux parties.»

#### Bilan positif de la mission de promotion et de prospection économiques

De retour à Luxembourg, lors d'une conférence de presse, le ministre Jeannot Krecké a dressé le 27 septembre 2004 un bilan très positif de cette mission de promotion et de prospection économiques. Les États-Unis figurant parmi les meilleurs fournisseurs du Luxembourg, le déplacement aurait servi à relancer les relations entre les deux États, en nouant de nouveaux contacts, améliorant l'image de marque du Luxembourg et en rendant le Grand-Duché plus visible aux yeux des dirigeants d'entreprises américaines.

Le ministre Krecké a rappelé dans ce contexte que Luxembourg est en effet un lieu propice pour le commerce international: sa localisation centrale et la neutralité bienveillante en seraient deux atouts importants. Comme le Luxembourg est entou-

ré d'un réseau d'universités, le contexte est également favorable à la recherche, a ajouté Jeannot Krecké.

Lors du déplacement aux Etats-Unis, le ministre a eu l'occasion de s'adresser à certaines entreprises à la recherche d'un site pour développer leurs activités en Europe. Il y a particulièrement ciblé les PME à haut niveau technologique dont la présence est importante pour assurer la diversification de l'économie luxembourgeoise. Mais il a également profité de l'occasion pour visiter des sociétés déjà implantées au Grand-Duché.

Selon Jeannot Krecké, la visite fut un plein succès. Lors de la conférence de presse, le ministre a évoqué quelques éléments de ce succès: le maintien de la filière luxembourgeoise de Alcan après sa fusion avec Pechiney Eurofoil, le développement du site de Delphi à Bascharage et des activités de DuPont de Nemours au Luxembourg ainsi que l'implantation de Masco Inc. au Grand-Duché.

Regard sur

---

■ LES ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES



## **PREMIER MINISTRE**

### **Arrêt de la Cour de justice européenne concernant la procédure de déficit excessif: réaction de Jean-Claude Juncker**

13 juillet 2004

Dans une première réaction à l'arrêt de la Cour de justice concernant la décision du Conseil «Affaires économiques et financières» du 25 novembre 2003 en matière d'application du Pacte de stabilité et de croissance, le Premier ministre, ministre des Finances, Jean-Claude Juncker, a déclaré qu'il était satisfait de l'arrêt dans la mesure où la Cour de justice a confirmé que le Conseil avait parfaitement le droit de ne pas appliquer automatiquement le Pacte de stabilité et de croissance et ses mécanismes de sanction.

«La Cour de justice a confirmé que les ministres des Finances avaient le droit de refuser d'approuver les recommandations de la Commission européenne», a déclaré Jean-Claude Juncker.

#### **La procédure de déficit reste en suspens**

En ce qui concerne l'annulation des conclusions du Conseil du 25 novembre 2003, Jean-Claude Juncker estime qu'il s'agit là d'une question procédurale en ce que la Cour européenne de justice a retenu que l'instrument juridique des conclusions n'était pas valable dans ce cas précis, puisque ces conclusions n'ont pas été prises sur base d'une recommandation de la Commission européenne et entraînent,

de l'avis de la Cour, des conséquences juridiques. Il découle de l'arrêt de la Cour que la procédure de déficit excessif reste de facto en suspens, ce qui était l'objectif des conclusions du Conseil.

Il ressort aussi de l'arrêt de la Cour que la Commission aurait parfaitement pu proposer au Conseil des recommandations modifiant les recommandations adoptées antérieurement. Jean-Claude Juncker a d'ailleurs rappelé que le Conseil avait demandé à la Commission européenne, le 25 novembre 2003, de présenter une nouvelle recommandation suite à la non-adoption de la première, ce que la Commission, à l'époque, avait refusé.

#### **«Plus de clarté procédurale»**

Jean-Claude Juncker se dit également persuadé que l'Allemagne et la France honoreront les engagements pris le 25 novembre 2003, à savoir de tout mettre en œuvre pour que leurs déficits descendent à nouveau en dessous des 3% en 2005.

Enfin, le Premier ministre, ministre des Finances, a salué le fait que l'arrêt de la Cour de justice ait apporté «plus de clarté procédurale» dans le débat, ce qui ne peut que faciliter la future mise à jour du Pacte de stabilité et de croissance.

## **AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

### **Le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration Jean Asselborn à Berlin, à La Haye et à Bruxelles**

26 août-1<sup>er</sup> septembre 2004

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, s'est rendu à Berlin pour une visite de travail le 26 août 2004. Il s'agissait de sa première visite à l'étranger. Monsieur Asselborn a rencontré son homologue allemand, Joschka Fischer, lors d'un déjeuner de travail dans la capitale allemande.

L'entrevue consistait en une première prise de contact du nouveau ministre des Affaires étrangères luxembourgeois avec le chef de la diplomatie du pays voisin et a porté essentiellement sur les grands dossiers européens, en particulier ceux qui figureront à l'ordre du jour de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2005.

Les deux ministres ont discuté des perspectives financières de l'Union européenne pour la période 2007-2013, notamment sous l'aspect de la situation économique difficile en Allemagne. Dans ce contexte, Joschka Fischer espère pouvoir compter sur le soutien de la Présidence luxembourgeoise, étant donné que ce dossier important compte parmi ses priorités.

Jean Asselborn et Joschka Fischer ont également évoqué les différents scénarios de ratification du



*Le ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn en compagnie de son homologue allemand Joschka Fischer lors de leur rencontre à Berlin*

Traité constitutionnel et ont échangé leurs points de vue au sujet de l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie après la publication du rapport de la Commission européenne en octobre 2004.

Des sujets internationaux, comme la situation aux Balkans, au Proche-Orient, en Iran et en Irak, ainsi que les relations transatlantiques, ont été abordés. En ce qui concerne la réforme des Nations unies, Joschka Fischer a demandé le soutien du Luxembourg pour un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Le ministre des Affaires étrangères luxembourgeois a confirmé l'appui du Luxembourg, tout en précisant que l'objectif à atteindre serait la création d'un siège permanent pour l'UE.

À l'issue de l'entrevue lors d'un point de presse au ministère des Affaires étrangères, Joschka Fischer a relevé l'importance du rôle du Grand-Duché de Luxembourg dans le processus d'unification de l'Union

européenne et a qualifié le Luxembourg de petit pays disposant d'une grande expérience européenne. «La grandeur d'un pays est une chose, son importance en est une autre. Avant l'élargissement, le Luxembourg était le plus petit État membre de l'Union européenne, mais son importance était d'autant plus grande. Le Luxembourg est en effet un des pouvoirs centraux de l'Europe», a-t-il ajouté. Joschka Fischer a en même temps fait allusion aux crimes perpétrés par l'occupant allemand au cours de la Deuxième Guerre mondiale, crimes dont a été victime le peuple luxembourgeois.

Jean Asselborn, de son côté, a souligné les excellentes relations bilatérales et les points de vue quasi similaires entre les gouvernements allemand et luxembourgeois dans bon nombre de dossiers européens et internationaux.

### Visite à La Haye

Suite à sa visite de travail à Berlin le 26 août 2004, Jean Asselborn, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, s'est rendu le 31 août 2004 à La Haye pour une visite de travail auprès de son homologue néerlandais Bernard Bot.

En fin de matinée, Jean Asselborn a rencontré le chef de la diplomatie néerlandaise au Johan de Witt Huis à La Haye pour une entrevue en tête-à-tête, suivie d'une réunion et d'un déjeuner de travail.

Les deux ministres ont tout d'abord examiné les grands dossiers de la Présidence néerlandaise en cours et qui auront des incidences directes sur la Présidence luxembourgeoise, qui lui succédera début 2005. Ils se sont félicités de l'excellente coopération qui existe traditionnellement entre les Pays-Bas et le Luxembourg et qui permettra une bonne coordination entre les deux présidences successives. À cette fin, les deux ministres ont convenu de se concerter de manière régulière au cours des mois à venir et ont également souligné la bonne coopération dans le cadre Benelux.

Le dossier qui sera probablement le plus délicat est celui des perspectives financières de l'Union européenne pour la période 2007-2013. Les deux présidences devront collaborer étroitement – également avec la Présidence britannique – pour permettre aux Vingt-cinq de boucler les négociations d'ici fin 2005.

Rappelons dans ce contexte qu'en décembre 2003, le gouvernement néerlandais avait été cosignataire

de la lettre de six pays européens contributeurs nets au budget européen en faveur d'un gel des dépenses communautaires à 1% du PIB de l'Union européenne. Le Luxembourg, également contributeur net, avait refusé de se joindre à cette initiative et aura la tâche de chercher un accord politique sous sa Présidence. Jean Asselborn en a appelé à l'esprit de compromis des États membres au moment des négociations. Le ministre néerlandais a également exposé les vues de son gouvernement sur le pacte de stabilité qui pourrait être rendu plus flexible.

L'adhésion à l'Union européenne de la Roumanie et de la Bulgarie ainsi que les candidatures de la Croatie et de la Turquie ont été abordées. Les deux présidences devront coordonner leurs efforts afin de permettre la conclusion des différents dossiers.

Les ministres ont procédé à un échange de vues sur le processus

de Lisbonne pour un renouveau économique et social dans l'UE, autre grand dossier de la Présidence luxembourgeoise et ont fait un tour d'horizon des sujets abordés lors du prochain Gymnich, réunion informelle des ministres des Affaires étrangères qui aura lieu près de Maastricht les 3 et 4 septembre 2004.

Jean Asselborn et Bernard Bot ont ainsi discuté de la situation en Irak et en Iran, dans les Balkans ainsi que de la crise humanitaire au Darfour, à l'ouest du Soudan. Dans le cadre d'une possible troïka ministérielle, Jean Asselborn pourrait se rendre au Soudan le 9 septembre 2004.

#### Visite à Bruxelles

Suite à sa visite de travail à Berlin le 26 août et à La Haye le 31 août 2004, Jean Asselborn, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, s'est rendu le 1<sup>er</sup> septembre 2004 à

Bruxelles pour une visite de travail auprès de son homologue belge Karel de Gucht.

Jean Asselborn a eu une entrevue avec le chef de la diplomatie belge en fin de matinée au palais d'Égmont, suivie d'un déjeuner de travail.

L'entrevue consistait en une première prise de contact du nouveau ministre des Affaires étrangères luxembourgeois avec le chef de la diplomatie du pays voisin et a porté sur les questions d'actualité européenne et des questions bilatérales.

Le ministre Jean Asselborn a présenté à son homologue les priorités de la Présidence luxembourgeoise, dont le dossier le plus délicat sera celui des perspectives financières de l'Union européenne pour la période 2007 à 2013.

Rappelons dans ce contexte que, tout comme le Luxembourg, la Belgique n'a pas été cosignataire de la lettre de six États membres contributeurs nets au budget européen en faveur d'un gel des dépenses communautaires à 1% du PIB de l'Union européenne. Jean Asselborn et Karel de Gucht sont tombés d'accord sur le fait que seul l'esprit de compromis des États membres permettra à la Présidence luxembourgeoise de trouver un accord politique en la matière.

Les deux ministres ont procédé à un échange de vues sur les différents scénarios de ratification du traité constitutionnel de l'Union européenne au niveau des États membres. Ils ont ensuite fait un tour d'horizon des sujets du prochain Gymnich, réunion informelle des ministres des Affaires étrangères qui aurait lieu les 3 et 4 sep-



Jean Asselborn et Bernard Bot à La Haye



Jean Asselborn et le chef de la diplomatie belge au palais d'Egmont

tembre 2004 près de Maastricht (Irak, Iran, Soudan, Balkans).

Ont été également abordé l'adhésion à l'Union européenne de la Roumanie et de la Bulgarie ainsi que les candidatures de la Croatie et de la Turquie.

Au niveau bilatéral, les deux ministres se sont félicités de l'excellente coopération qui existe traditionnellement entre la Belgique et le Luxembourg et ont abordé les dossiers auxquels il faut donner suite après le sommet belgo-luxembourgeois qui a eu lieu à Gaichel au Luxembourg le 28 avril 2004. Ils ont également discuté des problèmes de transport routier et ferroviaire entre Bruxelles et le Luxembourg.

### Jean Asselborn reçoit son homologue colombienne, Carolina Barco: «Le gouvernement colombien est sur la bonne voie»

7 septembre 2004

Le 7 septembre 2004, la ministre des Affaires étrangères colombienne, Carolina Barco, a effectué une visite de travail au Luxembourg. Elle était accompagnée du vice-ministre du Commerce extérieur, Juan Ricardo Ortega.

Tandis que Juan Ricardo Ortega a été reçu par le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, Carolina Barco a eu une entrevue avec le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn.

Lors de la conférence de presse conjointe, Jean Asselborn a évoqué les efforts entrepris par le gou-

vernement colombien dans le domaine de la lutte contre la violence et a salué les récentes initiatives du gouvernement en matière de désarmement de groupes armés, notamment la proposition d'accorder une prime aux révolutionnaires décidés de déposer leurs armes pour réintégrer la vie civile. «Nous saluons cette évolution et, ensemble avec nos partenaires de l'Union européenne, nous encourageons le gouvernement colombien à poursuivre cette politique», a déclaré Jean Asselborn.

Les deux ministres ont eu un échange de vues sur les relations entre l'UE et la Colombie et plus particulièrement sur la réforme du système de préférences généralisées (SPG) de l'UE. Le SPG, dont la Colombie est bénéficiaire, a pour objectif de soutenir les efforts des pays de la région dans la lutte contre la production et le trafic de stupéfiants en accordant une entrée en franchise sur les marchés de l'UE à tous les produits industriels et à certains produits agricoles en provenance des pays bénéficiaires.

#### **Lutte contre la drogue: responsabilité partagée**

De son côté, Carolina Barco a mis en évidence le lien étroit entre la production et le trafic de drogues, la violence armée et le trafic d'armes. «Il s'agit là de problèmes transnationaux qu'il faut combattre conjointement». Affirmant la volonté du gouvernement colombien de continuer la lutte contre la production de drogues, la ministre a appelé l'Union européenne à faire preuve d'une «responsabilité partagée», en renforçant la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants.



*Jean Asselborn accueille son homologue colombienne devant le ministère des Affaires étrangères*

Lors de leur entrevue bilatérale, Jean Asselborn et Carolina Barco ont aussi évoqué les grands dossiers de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne en 2005. Afin de préparer la XIIème réunion des ministres des Affaires étrangères entre l'Union européenne et le Groupe de Rio qui doit avoir lieu au premier semestre 2005, le chef de la diplomatie luxembourgeoise allait recevoir les ambassadeurs d'Amérique latine et des Caraïbes le 9 novembre 2004.

Carolina Barco a invité son homologue luxembourgeois à une visite en Colombie qui devrait avoir lieu en février 2005. Lors de cette visite, Jean Asselborn pourrait se rendre compte sur place des projets bénéficiant du soutien financier de l'Union européenne dans le domaine de la lutte contre les drogues, la violence armée ainsi que l'aide aux personnes déplacées.

### Nicolas Schmit, ministre délégué aux Affaires européennes, au Conseil Affaires générales et relations extérieures à Bruxelles

13-14 septembre 2004

Le ministre délégué aux Affaires européennes, Nicolas Schmit, a assisté au Conseil Affaires générales et relations extérieures, le 13 septembre 2004 à Bruxelles. Les discussions à l'ordre du jour ont porté, entre autres, sur le cadre financier, le Soudan, l'Iran et l'Irak.

#### Cadre financier

L'approche néerlandaise des building blocks a été acceptée sans réticences majeures. Pour la Présidence néerlandaise, la proposition de la Commission européenne est une bonne base qu'il ne faut

pas remettre en question, mais sur laquelle il faut engager une discussion plus politique en gardant en mémoire le calendrier serré. La Présidence luxembourgeoise essaiera d'arriver à un compromis politique global à ce sujet, a précisé Nicolas Schmit.

#### Soudan

Le rôle majeur de la gestion de la crise incombe à l'Organisation de l'Union africaine (OUA). Celle-ci pourra bénéficier d'un appui logistique et opérationnel supplémentaire de la part de l'Union européenne. De nouvelles sanctions contre le régime de Khartoum ne sont pas exclues.

#### Iran

Le Conseil invite l'Iran à la transparence sur la question de la non-



*Nicolas Schmit en marge du Conseil Affaires générales et relations extérieures à Bruxelles*

prolifération des armes nucléaires. L'Union européenne veut réactiver le dialogue pour autant que l'Iran respecte ses engagements. La décision de transférer le dossier au Conseil de sécurité n'a pas été prise. Le dialogue engagé par trois pays membres au départ (Allemagne, Royaume-Uni, France) est désormais la politique de l'Union européenne. Dans le domaine des droits de l'homme, le Luxembourg soutiendra toute initiative à venir pour rappeler ses engagements à l'Iran.

#### Irak

Il faut persévérer dans les efforts pour construire et consolider un État de droit. L'Union européenne met l'accent sur la formation d'une nouvelle police irakienne qui a débuté dans les pays limitrophes. Le Luxembourg donne son appui financier à une force de protection spécifique de l'ONU en Irak et au processus électoral.

## AGRICULTURE

### Situation sanitaire dans une ferme à Frisange: Fernand Boden plaide pour une meilleure concertation des instances concernées

8 juillet 2004

Le 8 juillet 2004, le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Fernand Boden, ainsi que le directeur de l'Administration des services vétérinaires, Arthur Besch, ont fait le point sur la situation sanitaire

constatée le 24 juin 2004 dans une ferme à Frisange.

D'emblée, tout en affirmant qu'il s'agissait là d'un cas isolé, le ministre a exprimé ses regrets au sujet de l'état des lieux révélé dans cette exploitation agricole: « Nous sommes tous d'accord pour dire que le statut sanitaire de l'agriculture luxembourgeoise est parmi les meilleurs en Europe, et ce grâce aux énormes efforts fournis par les agriculteurs. Les images de Frisange mettent en cause les actions constructives menées au cours des années passées».

#### Une meilleure concertation des instances concernées

Le ministre a rappelé que, dès la découverte du cas de Frisange, il avait demandé au directeur de l'Administration des services vétérinaires de lui dresser un rapport détaillé des manquements constatés. Une plainte auprès du Parquet

a par ailleurs été déposée. Afin d'éviter qu'un tel cas ne se reproduise, Fernand Boden a plaidé pour une meilleure concertation de toutes les instances concernées (vétérinaires, inspection vétérinaire, collectivités...).

En évoquant la loi agricole de 2001 et la récente réforme de la Politique agricole commune, le ministre a cité les principes de base qui régissent le monde agricole: «Nous portons notre soutien aux exploitations qui ont adopté les règles du développement durable». Il a par ailleurs rappelé l'intention du gouvernement de faire inscrire le principe de la protection des animaux dans la Constitution.

Le docteur Arthur Besch a ensuite dressé la liste des manquements constatés par les autorités à Frisange. Outre l'état hygiénique général déplorable de la ferme, les exploitants n'auraient pas appliqué les règles quant au marquage obligatoire du cheptel et ne se



Fernand Boden, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, a exprimé ses regrets au sujet de l'état des lieux révélé dans cette exploitation agricole de Frisange

seraient pas sentis concernés par le bien-être général du bétail. Malgré tous ces manquements, le taux de mortalité du cheptel appartenant à la ferme de Frisange ne se situait pas au-dessus de la moyenne constatée au niveau national, a affirmé le directeur de l'Administration des services vétérinaires.

#### Liste des mesures octroyées

En attendant que la justice se prononce sur cette affaire, l'Administration des services vétérinaires a demandé aux exploitants de la ferme de se soumettre aux sanctions suivantes:

- nettoyage à fond des installations;
- identification et enregistrement corrects de tout le cheptel;
- soins adéquats des animaux en détention;
- limitation du cheptel bovin;
- élimination du troupeau d'ovins;
- respect d'un niveau d'hygiène en conformité avec le code de bonne pratique agricole;
- surveillance conséquente des conditions sanitaires.

## COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

### Recalcul de l'indicateur pour le développement humain: le Luxembourg en 3<sup>e</sup> position

14 juillet 2004

À l'occasion de la publication du nouveau rapport du Programme

des Nations unies pour le développement (PNUD) qui donne le classement des pays suivant leur niveau de bien-être mesuré grâce à l'indicateur pour le développement humain (IDH), le Statec a procédé à un recalcul de l'IDH du Luxembourg et à un reclassement au sein des nations examinées.

La mesure du développement humain ne peut être réduite au seul produit intérieur brut (PIB), qui résume par un chiffre la valeur ajoutée créée dans un pays. Le PNUD calcule un indicateur qui s'efforce d'intégrer d'autres dimensions significatives pour le bien-être de l'humanité: la longévité, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Ces trois indicateurs sont agrégés par une formule particulière. Le PIB par habitant (exprimé en parités de pouvoir d'achat), qui mesure le niveau de vie, a un poids décroissant dans l'indicateur IDH.

Depuis des années, le Luxembourg était classé défavorablement sur l'échelle de l'IDH. Dans le rapport 2003 du PNUD, intitulé Millennium Development Goals: A compact among nations to end human poverty, le Luxembourg se classait en 15<sup>e</sup> position.

Le rang relativement modeste occupé par le Luxembourg dans le classement d'après l'IDH serait dû à son faible taux de scolarisation. Parmi les 50 premiers pays du classement en question, seuls cinq affichent un taux inférieur. La raison de ce mauvais classement est l'utilisation d'une source de données incomplète publiée par l'Unesco, statistique qui ne tient pas compte des personnes scolarisées à l'étranger.

Le Statec a eu recours au recensement de la population de 2001 et aux enquêtes forces de travail de 2000, 2001 et 2002 pour recalculer l'IDH luxembourgeois. Les taux de scolarisation sont calculés en rapportant les personnes scolarisées entre 6 et 23 ans aux effectifs totaux de ce groupe d'âge, y compris les apprentis. Dans ces fichiers figurent les jeunes résidant au Grand-Duché, mais poursuivant leurs études à l'étranger. Le taux de scolarisation obtenu est de 85,4 (PNUD: 73).

En intégrant les trois éléments qui composent l'IDH selon la formule pondérée retenue par le PNUD, on obtient:  $(0,885 + 0,938 + 1,000) / 3 = 0,941$ .

Il faut noter que ce résultat ne change pas si, au lieu de prendre le PIB par tête (indicateur qui se rapporte aux personnes résidant au Luxembourg, excluant les frontaliers), on s'appuyait sur le produit national brut (PNB) par tête, statistique qui tient compte des revenus des facteurs versés à l'étranger (exemple: rémunération des frontaliers).

Avec le recalcul de l'IDH, le Luxembourg se classerait en 3<sup>e</sup> position, ex aequo avec la Suède selon le rapport 2003 du PNUD.

Le PNUD a validé le recalcul opéré par le Statec et en fera mention dans son prochain rapport qui paraîtrait sous peu. Invoquant des raisons de présentation, le PNUD ne corrigera pas le classement des pays de manière à rendre justice à la véritable position du Luxembourg. Le Statec procédera à une évaluation périodique de l'IDH pour le Grand-Duché de Luxembourg.

### Précisions sur la composition de l'IDH pour le Luxembourg

Indice d'espérance de vie:  $(78,1-25) / (85-25) = 0,885$  où 78,1 est l'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes, 25 l'espérance minimum et 85 l'espérance maximum.

Indice de niveau d'instruction: il résulte de la combinaison de deux indicateurs, à savoir l'indicateur d'alphabétisation et l'indicateur de scolarisation. Pour le Luxembourg, le premier, qui compte pour deux tiers, serait fixé à 0,98 et le second serait donc de 0,854. D'où un indice du niveau d'instruction égal à  $(2 \cdot 0,98 + 0,854) / 3 = 0,938$ .

Indice du PIB: le PIB par habitant, exprimé en parités de pouvoir d'achat, atteint 43.820 (année 2002, source: Eurostat), dépassant la valeur théorique maximum qui est fixée à 40.000. L'indice prend, après transformation logarithmique, la valeur de 1 dans le cas du Luxembourg.

### Présentation du rapport mondial du PNUD sur le développement humain 2004: le Luxembourg en 4<sup>e</sup> position

16 juillet 2004

Le 16 juillet 2004, Charles Goerens, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, a présenté conjointement avec Nicola Harrington, directrice de la division de la mobilisation des ressources du PNUD, et Claes Johansson, statisticien du bureau du rapport sur le développement humain, le rapport mondial du Programme des Nations unies pour le développe-

ment (PNUD) sur le développement humain de l'année 2004.

Le rapport, élaboré à la demande du PNUD, classe 177 pays en fonction de leur niveau de développement humain.

Au dire du ministre Charles Goerens, le rapport du PNUD constitue un document de référence de grande importance. Ainsi, la coopération luxembourgeoise s'en sert pour le choix de ses pays partenaires. Cet outil intéressant permet en outre de suivre l'évolution dans chacun de ces pays. De plus, le rapport renseigne sur le degré de développement des pays: il donne un aperçu macroéconomique et analyse divers aspects sectoriels, comme par exemple le degré d'alphabétisation.

Le rapport comporte également une évaluation des progrès, pays par pays, en vue de la réalisation des objectifs de développement du millénaire, dont le PNUD se considère comme le «contrôleur» et le «directeur de campagne».

#### Le Luxembourg en 4<sup>e</sup> position

L'indicateur du développement humain (IDH) mesure le niveau atteint par un pays en termes d'espérance de vie, d'instruction et de revenu réel corrigé. Le choix s'était porté sur ces variables parce qu'elles sont universelles et disponibles pour tous les pays, a expliqué le statisticien du bureau du rapport sur le développement humain, Claes Johansson.

Dans le classement selon l'IDH, le Luxembourg occupe la 15<sup>e</sup> position. Toutefois, le rang du Luxembourg ne serait pas celui qui lui revient, ont noté le ministre luxem-

bourgeois et les représentants du PNUD.

«Le Luxembourg figure certainement parmi les pays les plus riches et développés du monde», a reconnu Claes Johansson. Néanmoins, la définition internationale utilisée pour le taux de scolarité ne prend pas en compte les élèves scolarisés à l'étranger. «Les chiffres fournis par le Statec, qui prennent en compte la scolarité des élèves luxembourgeois à l'étranger, nous permettent de dire que le Luxembourg arriverait en 4<sup>e</sup> position», a dit Nicola Harrington.

Depuis les années 1990, vingt pays ont souffert d'un recul de l'IDH, dont treize en Afrique subsaharienne, a regretté Claes Johansson, en ajoutant que l'objectif de l'indicateur était d'attirer l'attention de la communauté internationale sur ces questions.

Les cinq pays dont le développement humain est le plus bas dans le monde sont les suivants: Burundi, Mali, Burkina Faso, Niger et Sierra Leone. Le pays le plus élevé dans l'IDH est la Norvège, suivie de la Suède, l'Australie, le Canada et les Pays-Bas.

#### «La liberté culturelle dans un monde diversifié»

Le rapport de l'année 2004 est consacré à «La liberté culturelle dans un monde diversifié». Selon Nicola Harrington, les libertés culturelles devraient être considérées comme un droit fondamental et comme une nécessité pour le développement des sociétés de plus en plus diverses du 21<sup>e</sup> siècle.

«Avec plus d'un million de personnes disposant de moins d'un



Nicola Harrington, Charles Goerens, Claes Johansson et Serge Allegrezza lors de la présentation du rapport mondial du PNUD sur le développement humain 2004

dollar par jour pour vivre, quelle est la relation entre le développement humain et la liberté culturelle?», s'est interrogée Nicola Harrington. À son avis, la perspective du développement humain doit tenir compte de la liberté culturelle. Ainsi, le développement humain consisterait aussi à permettre aux personnes de vivre librement, et la protection de la liberté culturelle serait également une protection des droits de la personne.

«Il ne faut pas être discriminatoire au sujet des libertés culturelles des personnes», dit Nicola Harrington. Elle a ainsi affirmé que 500 millions de personnes ne seraient pas libres pour parler leur langue maternelle et qu'une personne sur sept souffrirait de discriminations ethniques ou religieuses.

«La liberté culturelle et le multiculturalisme – parler sa langue maternelle, pratiquer sa religion et respecter ce qui est différent – sont

les clefs du développement humain», a-t-elle conclu à ce sujet. Or la mise en œuvre des politiques requises pour assurer cette liberté ne serait pas évidente, a déploré la représentante du PNUD.

En ce qui concerne le Luxembourg, la directrice de la mobilisation des ressources du PNUD a noté à ce sujet que le pays ne serait pas seulement un modèle en matière de développement humain, mais soutenait aussi la liberté culturelle.

### Master en assistance humanitaire internationale à l'Université du Luxembourg: séance académique

8 septembre 2004

L'Université du Luxembourg propose le programme intensif du Master en assistance humanitaire internationale, le NOHA Intensive

Programme 2004, au campus Kirchberg du 8 au 16 septembre 2004.

La séance académique a eu lieu en présence de S.A.R. le Grand-Duc Henri et du nouveau ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Jean-Louis Schiltz, à l'abbaye de Neumünster le 8 septembre 2004.

Dans le discours (voir page 99) prononcé à l'occasion de l'ouverture des travaux du programme intensif, Jean-Louis Schiltz a souligné la détermination du gouvernement d'augmenter le budget dédié à l'aide au développement à 1% du PIB au cours des prochaines années.

En ce qui concerne l'aide humanitaire fournie par le gouvernement luxembourgeois, le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire s'est exprimé en faveur d'une plus grande concentration sur les «conflits oubliés».

*Le Master's degree in international humanitarian assistance* est un programme d'études organisé par le *Network of Humanitarian Assistance* (NOHA).

#### NOHA

NOHA a été créé en 1993 par cinq universités qui, à l'aube des crises humanitaires en Afghanistan, en Bosnie, en Irak, au Rwanda et en Somalie, ont jugé que l'assistance humanitaire professionnelle pour les victimes de guerre, de famine et de persécution doit progresser. Le but de NOHA est de coordonner la politique européenne d'enseignement et de recherche sur l'assistance humanitaire, par la



*La séance académique s'est déroulée en présence de S.A.R. le Grand-Duc et du nouveau ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Jean-Louis Schiltz*

création d'un Master en assistance humanitaire internationale.

Les études du troisième cycle du Master sont multidisciplinaires, multilingues et interuniversitaires, et prévoient un enseignement de haute qualité, professionnalisé et spécialisé en assistance humanitaire.

Pour l'instant, le Master programme de NOHA est offert par l'Université catholique de Louvain (Belgique), l'université d'Aix-Marseille III (France), l'université de Bochum (Allemagne), le University College Dublin (Irlande), l'université Deusto (Espagne), l'université d'Uppsala (Suède) et l'université de Groningen (Pays-Bas).

L'année académique du Master en assistance humanitaire internationale commence par un programme intensif d'études pendant 10 jours.

Chaque année, cette rentrée est organisée par une université différente associée à NOHA. En vue du développement d'un centre interdisciplinaire de recherche sur l'intégration, la migration et la diversité culturelle, l'Université du Luxembourg organise ce colloque en 2004.

Ainsi, l'Université du Luxembourg a la possibilité d'intensifier des contacts internationaux avec les partenaires mondiaux de NOHA et, en même temps, de souligner le caractère international, interdisciplinaire et multilingue de l'Université du Luxembourg.

## Présentation du rapport 2004 de l'UNFPA sur l'état de la population dans le monde

15 septembre 2004

Le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Jean-Louis Schiltz, a présenté le 15 septembre 2004 conjointement avec Alain Sibenaler, chargé de la mobilisation des ressources au siège du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), le rapport 2004 sur l'état de la population dans le monde.

Le Grand-Duché de Luxembourg apporte un soutien important à l'UNFPA, notamment à travers la réalisation d'un certain nombre de projets. Il fait aussi partie du comité d'administration et compte parmi les principaux contributeurs financiers (2-2,5 millions d'euros par an).

Le rapport de cette année, intitulé «Le consensus du Caire, dix ans après: la population, la santé en matière de reproduction et l'effort mondial pour éliminer la pauvreté», passe en revue les succès obtenus et les obstacles rencontrés par les pays dans l'application du programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue au Caire en 1994.

### Les progrès réalisés

Comme le montre le rapport, les pays ont fait des progrès réels dans l'exécution du plan d'action mondial adopté à la Conférence internationale sur la pauvreté et le développement (CIPD) en 1994.

De nombreux pays ont, en effet, intégré les problèmes de population dans leurs stratégies de développement et de réduction de la pauvreté. Beaucoup ont promulgué des lois et adopté des politiques de nature à protéger les droits des femmes et des jeunes filles. De nombreux pays ont par ailleurs commencé à intégrer les services de santé en matière de reproduction dans les soins de santé primaires, à améliorer les installations et la formation ainsi qu'à élargir l'accès à ces services.

Une large majorité de pays signataires ont amplifié les efforts de lutte contre le VIH/sida par la prévention, le traitement, les soins et le soutien aux malades.

D'une manière plus générale, la Conférence du Caire a permis d'intégrer dans le débat public certains sujets délicats relatifs à l'élimination de la pauvreté, à l'affranchissement de la femme ou à la santé en matière de reproduction.

### Les défis à relever

Malgré ces succès prometteurs, le rapport 2004 sur l'état de la population dans le monde n'est pas sans rappeler les nombreux problèmes et défis qui subsistent et auxquels il s'agit de faire face dans les prochaines années.

#### Population et pauvreté

La lutte contre la pauvreté était l'une des priorités de la Conférence internationale sur la population et le développement. Aujourd'hui encore, dix ans après, quelque 2,8 milliards de personnes - deux sur cinq - luttent pour survivre avec moins

de deux dollars par jour. La pauvreté se perpétue et elle est exacerbée par la mauvaise santé, l'inégalité entre les sexes et une croissance démographique rapide.

#### Protection de l'environnement

Les schémas de consommation et de production non viables à long terme, auxquels s'ajoute la croissance démographique rapide, prélèvent leur tribut sur l'environnement. Plus de personnes utilisent davantage de ressources avec plus d'intensité et laissent sur la planète une «empreinte» plus grande que jamais auparavant. Les populations pauvres en croissance rapide n'ont souvent pas d'autre choix que celui d'exploiter leur environnement local pour satis-

faire à leurs besoins de subsistance en alimentation et en combustibles.

#### Prévention du VIH/sida

Un des défis majeurs de notre société demeure le combat contre le fléau du sida. En l'espace d'un peu plus de deux décennies, la pandémie du VIH/sida a coûté 20 millions de vies humaines et infecté 38 millions de personnes, et de plus en plus de femmes et de jeunes en sont les victimes.

Le rapport souligne que pour endiguer l'avance du virus du sida, il est indispensable que les pays appliquent avec conséquence des stratégies de prévention du VIH. L'information et les services de santé en matière de reproduction et de sexualité offrent un point d'accès essentiel à la prévention en:



Jean-Louis Schiltz, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et M. Sibenaler lors de la présentation du rapport 2004 de l'UNFPA

- dispensant une éducation relative aux risques afin d'influer sur le comportement sexuel;
- permettant de déceler et gérer les infections sexuellement transmissibles;
- encourageant l'utilisation correcte et régulière des préservatifs masculins et féminins;
- aidant à prévenir la transmission mère-enfant.

Selon l'UNFPA, le fait de mettre en relation les activités de prévention et les services de dépistages du VIH et d'accompagnement psychologique avec les services existants de santé en matière de reproduction permet d'atteindre un plus grand nombre de personnes, de réduire l'opprobre lié au VIH et d'économiser des fonds.

#### *Santé en matière de reproduction et planification familiale*

Les lacunes des soins de santé en matière de reproduction et de sexualité sont responsables d'un cinquième de la morbidité et de la mortalité chez les femmes en âge de procréer.

D'après le rapport de l'UNFPA, quelque 201 millions de femmes, surtout dans les pays les plus pauvres, ont encore un besoin non satisfait en matière de contraception efficace; satisfaire ce besoin coûterait environ 3,9 milliards de dollars par an. Ceci permettrait de prévenir 23 millions de naissances non planifiées, 22 millions d'avortements provoqués, 142.000 décès liés à la grossesse (dont 53.000 résultant d'avortements pratiqués dans

des conditions dangereuses) et 1,4 millions de décès infantiles.

D'importants progrès ont été effectués pour atteindre l'objectif de l'accès universel aux services de santé en matière de reproduction d'ici 2015. Cependant, le soutien des donateurs à l'approvisionnement en produits relatifs à la santé en matière de reproduction a baissé au cours des dix dernières années, d'où un écart croissant entre les besoins et les fournitures.

#### *Santé maternelle*

À ce jour, les complications obstétricales demeurent la cause majeure de décès pour les femmes en âge de procréer dans les pays en développement. En Afrique occidentale, une femme sur 12 risque de mourir durant la grossesse ou l'accouchement, contre une sur 4.000 dans les régions développées.

Pour réduire le nombre de décès, le rapport de l'UNFPA rappelle la nécessité d'élargir l'accès à une assistance qualifiée lors de l'accouchement, de délivrer des soins obstétricaux d'urgence aux femmes qui souffrent de complications lors de la grossesse, et de mettre en place des systèmes d'aiguillage et de transport pour qu'elles puissent recevoir rapidement les soins nécessaires.

#### **Les mesures prioritaires**

En conclusion, le rapport de l'état de la population mondiale 2004 annonce les mesures prioritaires pour les 10 prochaines années:

- mieux intégrer les problèmes de population à la planification familiale;
- élargir les programmes de manière à satisfaire les besoins des groupes de population les plus pauvres;
- renforcer la planification urbaine de manière à fournir des services dans les communautés marginales;
- investir dans le développement rural;
- réformer les lois et politiques pour mettre fin à la discrimination contre les femmes;
- faire de la participation de la société civile un aspect habituel des pratiques institutionnelles;
- " renforcer sensiblement la prestation de services complets dans le domaine de la planification familiale et de la santé en matière de reproduction;
- amplifier et encourager les interventions dans le domaine de la maternité sans risques;
- relier de manière plus efficace les interventions visant le VIH/sida aux autres composants de la santé en matière de reproduction;
- développer les efforts pour atteindre tous les adolescents qui ont besoin d'information et de services, notamment les adolescents mariés ou non scolarisés.

Lors de la conférence de presse, Alain Sibener a également rappelé qu'un des plus grands obstacles auquel doit faire face l'UNFPA est le financement des différents

projets. Le rapport constate qu'en 2002, les pays industrialisés n'ont tenu que la moitié de leur engagement. À la Conférence du Caire en 1994, les efforts financiers à fournir par les pays avaient été exactement chiffrés: un budget de 18 milliards de dollars par an y avait été prévu, dont un tiers en provenance des pays industrialisés.

Dix ans après la Conférence internationale sur la population et le développement, le rapport sur l'état de la population mondiale 2004 montre l'importance de mener à terme l'agenda du Caire qui s'achèvera en 2015. La réussite de l'application du programme d'action est indispensable à la réalisation des objectifs de l'UNFPA et constitue une étape importante vers un meilleur avenir pour tous.

### Les ministres Fernand Boden et Jean-Louis Schiltz rencontrent une délégation ministérielle des pays ACP

16 septembre 2004

Le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Fernand Boden, et le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Jean-Louis Schiltz, ont rencontré le 16 septembre 2004 une délégation ministérielle des pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et des pays les moins avancés (PMA), délégation conduite par le Vice-Premier ministre et ministre des Finances et de l'Économie de la République de l'Île Maurice, Kumar Jugnauth.

Le sujet principal de la réunion a été la réforme de l'organisation



Les ministres Schiltz et Boden rencontrent une délégation ministérielle des pays ACP

commune du marché (OCM) du sucre de l'Union européenne et ses répercussions sur les pays ACP et les PMA, qui, en vertu de l'accord de Cotonou, respectivement de l'arrangement «Tout Sauf des Armes» (TSA), bénéficient d'un accès préférentiel sur le marché de l'Union européenne.

Les représentants des pays ACP et des PMA ont présenté leurs inquiétudes quant à une réforme trop radicale de l'OCM du sucre.

#### Le sucre, principal pilier économique des pays en développement

L'industrie du sucre, principal pilier de l'économie vulnérable de ces pays en développement, posséderait un caractère multifonctionnel, dont les revenus permettraient de développer les services locaux

tel que les écoles primaires et les prestations de santé, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, le transport ou l'habitation à bon-marché. Si des efforts ont été faits pour diversifier l'activité agricole, notamment dans la production d'éthanol et d'énergies renouvelables, une véritable alternative à la canne à sucre n'existerait pas, notamment pour des raisons climatiques.

Ainsi une baisse trop rapide et trop importante du prix européen du sucre, qui se répercuterait aussi sur les prix obtenus par les ACP et les PMA, ne permettrait pas une adaptation adéquate de leur secteur sucrier et mettrait en péril les effets positifs sur le développement rural et économique obtenu jusqu'à présent par le biais de l'accès préférentiel.

En rappelant les efforts du Grand-Duché dans le domaine de la coopération au développement, Fernand Boden et Jean-Louis Schiltz ont indiqué leur pleine compréhension pour les soucis et demandes présentés et ont assuré leurs interlocuteurs que, dans un esprit de cohérence des politiques, ils s'emploieraient à ce que les intérêts des pays ACP et des PMA soient dûment pris en compte par le Conseil des ministres de l'Union et fassent partie intégrante des discussions sur la réforme de l'OCM sucre ainsi que des négociations au niveau de l'Organisation mondiale du commerce.

Une prochaine réunion était envisagée pendant le premier semestre 2005 sous Présidence luxembourgeoise, lorsque les propositions législatives de la Commission européenne concernant la réforme du sucre seront sur la table du Conseil.

## ÉCONOMIE

### Henri Grethen signataire d'une déclaration conjointe des quatre Présidences de l'Union européenne: remettre sur la bonne voie la stratégie de Lisbonne

3 juillet 2004

Dans une déclaration commune publiée le 3 juillet 2004 dans le quotidien «Herald Tribune», les quatre représentants des Présidences consécutives du Conseil de la concurrence de l'Union européenne ont affirmé leur intention de remettre sur la bonne voie la stra-

tégie de Lisbonne visant à faire de l'Union européenne l'économie la plus compétitive au monde jusqu'en 2010.

Cette déclaration a été notamment signée par la ministre pour les Entreprises, le Commerce et l'Emploi irlandaise, Mary Harney, le ministre des Affaires économiques néerlandais, Laurens Brinkhorst, le ministre de l'Économie luxembourgeois, Henri Grethen, et la secrétaire d'État au Commerce et à l'Industrie britannique, Patricia Hewitt.

Dans l'article intitulé «We can still make the EU competitive», les quatre ministres mettent en évidence leur «engagement irrévocable aux objectifs de Lisbonne» et affirment leur intention de relancer la dynamique des réformes nécessaires au cours des années 2004 et 2005. « Si nous choisissons maintenant la bonne voie, les objectifs de Lisbonne peuvent encore être atteints », ont-ils déclaré.

### Empêcher la délocalisation d'entreprises

Au vu de cet objectif, les quatre présidents consécutifs du Conseil de la concurrence de l'Union européenne proposent d'entreprendre une série de réformes dont la première consisterait à atteindre une croissance économique durable, dans le but final d'empêcher la délocalisation d'entreprises européennes vers des pays où le coût de la main-d'œuvre est moins élevé.

Les quatre Présidence comptent renforcer leur coopération afin d'augmenter l'intégration et la concurrence sur le marché interne afin de relancer la croissance de la productivité en Europe.

Afin d'améliorer l'environnement de l'entrepreneuriat, les ministres annoncent vouloir faire progresser le cadre réglementaire y afférent: «Face à une concurrence mondiale acharnée, nous avons besoin de nous assurer que nous avons un environnement réglementaire qui augmente notre percée dans la concurrence internationale».

### Investir dans la recherche

Les quatre présidents déclarent par ailleurs vouloir soutenir toute réforme rendant les marchés plus efficaces, tout en fournissant aux travailleurs des niveaux de sécurité appropriés, ceci dans le but d'augmenter la capacité d'adaptation des marchés du travail.

Les ministres proposent d'accroître les investissements dans le domaine de la recherche et de créer un environnement attrayant pour les chercheurs, afin que puisse naître une recherche performante et de qualité.

Finalement, les ministres lancent un appel aux gouvernements des États membres de l'Union européenne afin que ceux-ci accélèrent la procédure de transposition des directives européennes en droit national.

### Jeannot Krecké, François Biltgen et Octavie Modert au Conseil «Compétitivité» de l'Union européenne

23-24 septembre 2004

Le Conseil «Compétitivité» de l'Union européenne s'est réuni à Bruxelles les 23 et 24 septembre 2004.



Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur en marge de la réunion

Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, François Biltgen, ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Octavie Modert, secrétaire d'État à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, ont représenté le Luxembourg.

Le Conseil a débuté dans la soirée du 23 septembre par un dîner informel auquel a participé l'ancien Premier ministre néerlandais, Wim Kok, qui préside actuellement un groupe de haut niveau chargé par le Conseil européen de mars 2004 de faire des propositions pour la révision à mi-parcours du processus de Lisbonne.

Le 24 septembre 2004, les discussions du Conseil ont porté, d'une part, sur la situation économique et la compétitivité ainsi que

sur les communications de la Commission intitulées «Accompagner les mutations structurelles: une politique industrielle pour l'Europe élargie». Un sujet de discussion spécifique était le retard pris par certains pays, dont le Luxembourg, dans la transposition des directives du marché intérieur. Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, a affirmé que l'engagement pris au niveau gouvernemental pour augmenter le nombre de conseillers d'Etat de 21 à 27, ainsi que la possibilité d'adopter sans discussion et sans rapport certains règlements européens dans la législation nationale, allaient pallier à la lenteur du processus actuel.

À l'ordre du jour de la partie consacrée au volet «Recherche», figurait le projet ITER (*International Ther-*

*monuclear Experimental Reactor*), les nanotechnologies et la mise en oeuvre du 6<sup>e</sup> programme cadre en matière de développement des technologies de recherche. Pour ce dernier, le Luxembourg, représenté par François Biltgen et Octavie Modert, a manifesté son appui au rapport de la présidence néerlandaise concernant l'évaluation de l'efficacité des nouveaux instruments, en insistant sur l'importance de valoriser les instruments traditionnels existants qui garantissent un accès aux petites et moyennes entreprises.

En ce qui concerne ITER, où le débat porte toujours sur le lieu du site (site européen, en France, ou site japonais), les discussions au Conseil ont montré une volonté «européenne» d'aller de l'avant, tout en espérant l'intérêt d'une coopération mondiale à la concrétisation de ce projet, très attendu par le monde scientifique. L'appui communautaire, qu'il s'agit de respecter en toutes circonstances, serait de 1.8 milliards (soit 40 % du coût total). Les discussions continueront au prochain conseil du 25-26 novembre.

## ENVIRONNEMENT

### Lucien Lux et Jean-Marie Halsdorf à l'ouverture de l'Oekofoire

17 septembre 2004

Le 17 septembre 2004, le ministre de l'Environnement, Lucien Lux, et le ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Jean-Marie Halsdorf, ont assisté à l'ouverture de l'Oekofoire.



*Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, lors de l'ouverture de l'Oekofoire 2004*

Dans son allocution (voir page 112), Lucien Lux, a dressé une liste de cinq chantiers qu'il veut entamer dans la perspective d'une politique écologique orientée vers l'avenir:

- faire progresser la protection de l'environnement d'un commun accord avec tous les partenaires publics et privés concernés;
- imposer le développement durable comme approche politique moderne du XXI<sup>e</sup> siècle;
- développer les énergies renouvelables pour en faire un facteur essentiel de la protection climatique et d'un approvisionnement en énergie indépendant;
- lutter contre le changement climatique, qui constitue, d'après le ministre, le plus grand défi

auquel il faudra faire face dans le présent et à l'avenir;

- donner la priorité absolue aux transports publics.

Lucien Lux a par ailleurs annoncé vouloir se laisser guider dans ses tâches quotidiennes par les mots suivants: «Il nous faut marier vision et action». D'après le ministre, il ne faut plus perdre du temps dans des débats superflus, mais passer à l'action afin d'obtenir des résultats concrets.

De son côté, Jean-Marie Halsdorf a axé son discours (voir page 112) sur les grands défis auxquels le pays doit faire face en matière d'aménagement du territoire et plus spécifiquement dans le domaine de l'implémentation du concept intégré du développement spatial et des transports (IVL). Ce projet serait

novateur dans le sens qu'il placerait l'aménagement du territoire, l'organisation du trafic et la conservation des paysages dans une même perspective. Dorénavant, il s'agirait de faire harmoniser ces trois piliers, afin de maintenir à l'avenir la qualité de vie à un niveau élevé.

## **FINANCES**

### **Réunion du Conseil Affaires économiques et financières**

5 juillet 2004

Le Premier ministre, ministre des Finances, Jean-Claude Juncker, a participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Affaires économiques et financières» qui se tenaient sous Présidence néerlandaise le 5 juillet 2004 à Bruxelles.

### **Réunion de l'Eurogroupe**

Au sein de l'Eurogroupe, les ministres des Finances des 12 pays membres de la zone euro ont débattu des développements économiques et financiers récents ainsi que du renforcement des méthodes de travail de l'Eurogroupe.

Dans ce domaine, les ministres ont discuté de la possibilité de doter l'Eurogroupe d'un président élu par ses pairs pour une période de deux ans et demi. L'Eurogroupe étant une réunion informelle des ministres des États membres dont la monnaie est l'euro, l'idée d'installer un président élu plutôt que de confier la conduite des travaux aux présidences successives du Conseil - pour autant qu'il s'agisse d'un pays

membre de l'Eurogroupe -, a déjà été évoquée à plusieurs reprises ces dernières années. Le projet de la Constitution européenne prévoit d'ailleurs le même système. Selon la Présidence néerlandaise du Conseil, le fait que l'Eurogroupe est une enceinte informelle donne aux ministres la liberté de désigner à tout moment un de leurs pairs comme président. Des questions restent toutefois ouvertes quant aux compétences du futur président élu de l'Eurogroupe et ses attributions dans la représentation extérieure de l'euro dans les enceintes internationales officielles et informelles. Il est attendu que les ministres continueront les discussions à ce sujet lors de leur réunion informelle à Scheveningen les 10 et 11 septembre 2004.

Les ministres ont écouté des rapports de la Commission européenne sur les finances publiques et de la Banque centrale européenne sur les développements récents en matière de politique des taux de change, notamment en relation avec l'adhésion des dix nouveaux États membres.

#### Conseil «Affaires économiques et financières»

La première session du Conseil «Affaires économiques et financières» sous Présidence néerlandaise a donné aux délégations l'occasion de se prononcer sur le programme de la Présidence qui comporte entre autres la réduction de la charge administrative des entreprises, le cadre financier de l'Union européenne pour la période 2007 à 2013, la lutte contre le financement du terrorisme et la législation sur les services financiers.

Le Conseil a analysé ensuite les premiers programmes de convergence des dix nouveaux États membres et a décidé la mise en oeuvre de procédures pour déficit excessif à l'encontre de six de ces pays, à savoir Chypre, la Hongrie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la République tchèque. Une autre décision pour déclencher la procédure pour déficit excessif a été prise à l'égard de la Grèce. Le Conseil a mis fin à la procédure d'avertissement précoce pour risque de déficit excessif à l'encontre de l'Italie. Le Premier ministre italien Silvio Berlusconi, qui assure l'intérim au ministère de l'Économie et des Finances depuis la démission de Giulio Tremonti, a annoncé des économies budgétaires supplémentaires de 7,5 milliards d'euros permettant ainsi à son pays de ne pas dépasser les 3% de déficit budgétaire en 2004.

Le Conseil a finalement entendu un rapport du coordinateur de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme, Gijs de Vries, sur les mesures à prendre dans la lutte contre le financement du terrorisme.

## JUSTICE

### Luc Frieden assiste au Conseil Justice et affaires intérieures de l'Union européenne à Bruxelles

19 juillet 2004

Les ministres de la Justice et de l'Intérieur de l'Union européenne se sont réunis le 19 juillet 2004 à Bruxelles. Lors de cette session du Conseil Justice et affaires intérieures, le Luxembourg a été repré-



Luc Frieden entouré du ministre de l'Intérieur néerlandais, Johan Remkes (à gauche), et du ministre de la Justice néerlandais, Piet Hein Donner

senté par le ministre de la Justice, Luc Frieden.

Le point principal à l'ordre du jour a été la discussion des orientations politiques en vue de l'établissement, vers la fin de l'année, d'un programme pluriannuel relatif à la construction d'un espace de liberté, de sécurité et de justice. Ce programme doit prendre le relais du programme dit de Tampere, défini par le Conseil européen en 1999 et qui est venu à expiration.

Le ministre Luc Frieden a appelé ses collègues à faire preuve d'un haut niveau d'ambition européenne dans la définition des objectifs politiques qui touchent directement à la vie des citoyens.

Pour le ministre luxembourgeois de la Justice, priorité doit être accordée à :

- un renforcement de la coopération policière opérationnelle multilatérale;
- une coopération plus étroite entre la police et la justice, tant au niveau européen que national;
- la définition d'un socle commun de droits par le biais de l'harmonisation afin de faciliter la reconnaissance mutuelle dans le domaine du droit pénal;
- la poursuite de l'uniformisation des documents de voyage et d'identité ainsi qu'à l'introduction d'identifiants biométriques;
- une simplification des règles de droit régissant les aspects transfrontaliers du droit familial;
- la mise en place d'un système d'asile européen à travers une procédure européenne unique

pour l'examen des demandes et un statut d'asile uniforme valable dans toute l'Union;

- la création à long terme d'un corps européen de garde-frontières;
- la mise en place d'un casier judiciaire européen.

### Présentation du rapport annuel 2003 d'Eurojust: la coopération judiciaire sans frontières

19 juillet 2004

Le 19 juillet 2004, le représentant luxembourgeois au collège d'Eurojust, Georges Heisbourg, a présenté le rapport annuel 2003 d'Eurojust ainsi que les activités et compétences de cette organisation en général.

La décision de créer une organisation européenne en matière d'entraide judiciaire fut prise par les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne lors du Conseil européen de Tampere en 1999. Le collège d'Eurojust est composé de 25 délégués - qui peuvent être juge, procureur ou officier de police - détachés par les 25 États membres, conformément au système juridique en vigueur. Le siège de l'organisation se trouve à La Haye. Le ministre de la Justice Luc Frieden avait assisté en avril 2003 à l'inauguration d'Eurojust à la Haye.

#### Augmentation du nombre des dossiers traités

Depuis 2001, le chiffre des dossiers traités par Eurojust a considérablement augmenté: alors qu'en

2001, 192 affaires avaient été soumises à l'organisation, il y avait 202 dossiers en 2002 et 300 en 2003. Au premier semestre 2004, le nombre des affaires traitées s'élevait à 189. D'après Georges Heisbourg, cette progression remarquable s'expliquerait par le gain de notoriété qu'Eurojust aurait acquise dans les États membres depuis sa création.

Parmi les types d'infraction soumises à Eurojust au cours de l'année 2003, la majorité des cas traités par le collège concernaient des affaires de trafic de drogues ainsi que des fraudes, qui ont connu une augmentation considérable par rapport à l'année précédente. De même, les dossiers concernant le terrorisme, des infractions comme le blanchiment d'argent ou la traite des êtres humains ont progressé par rapport à 2002.

### Luc Frieden rencontre le ministre de la Sécurité intérieure des États-Unis d'Amérique, Tom Ridge: «Objectifs communs - bénéfiques partagés»

18 septembre 2004

Les ministres néerlandais et luxembourgeois de la Justice, Piet Hein Donner et Luc Frieden, en tant que représentants des Présidences néerlandaise et luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, ont rencontré le secrétaire américain à la Sécurité intérieure, Tom Ridge, à La Haye le 18 septembre. La réunion a eu lieu en présence du commissaire Antonio Vitorino et du coordinateur antiterroriste de l'UE, Gijs de Vries.



*MM. Frieden et Ridge, secrétaire américain à la Sécurité intérieure, lors de leur rencontre à la Haye*

Les États-Unis et l'Union européenne ont discuté d'un projet commun visant à renforcer leur coopération mutuelle dans la prévention des attaques terroristes. Les deux parties se sont mises d'accord sur une approche équilibrée, prenant en compte tant les besoins nouveaux en matière de sécurité que les soucis communs en matière de protection nécessaire de la vie privée.

Dans le contexte de la prévention des actes terroristes et de la lutte contre la criminalité organisée, les délégations américaine et européenne ont convenu d'intensifier l'échange d'informations dans un cadre clairement défini et d'accroître la sécurité de leurs populations respectives à travers une

meilleure sécurisation des documents de voyage, notamment à travers les possibilités offertes par les nouvelles technologies comme la biométrie. Afin de progresser à un rythme accéléré, les deux parties se sont mises d'accord pour adopter des positions similaires dans les instances internationales concernées.

Pour le ministre Frieden, la réunion a permis d'identifier des objectifs communs en matière de sécurité et de développer des solutions similaires afin d'en tirer des bénéfices mutuels. Face aux menaces globales, les soucis en matière de sécurité sont partagés des deux côtés de l'Atlantique, et figureront parmi les priorités de l'ordre du jour de la Présidence luxembour-

geoise de l'Union européenne en matière de justice et d'affaires intérieures.

Les discussions menées entre Américains et Européens seraient poursuivies en marge de la réunion informelle des ministres de la Justice et des Affaires intérieures les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2004, à l'occasion d'une rencontre avec le ministre américain de la Justice, John Ashcroft.

### Luc Frieden préside la réunion interministérielle visant à approfondir la coopération policière régionale

24 septembre 2004

Les ministres en charge des questions de sécurité intérieure d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg, à savoir Otto Schily, Ernst Strasser, Patrick Dewael, Piet Hein Donner et Luc Frieden, se sont réunis le 24 septembre 2004 à Luxembourg pour une réunion de travail.

La réunion, qui fut présidée par le ministre de la Justice, Luc Frieden, faisait suite à la signature le 28 mai 2004 à Bruxelles entre ces cinq États membres de l'Union européenne d'une déclaration commune visant à renforcer la coopération entre leurs pays respectifs dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et l'immigration illégale. La déclaration commune retient les principes de base d'une future convention qui est en cours d'élaboration et qui porte sur:

- l'optimisation de la transmission de profils d'ADN de délinquants,



Les ministres en charge des questions de sécurité intérieure réunis à Luxembourg

- l'accélération de l'échange d'empreintes digitales,
- une coopération plus étroite afin d'assurer le bon déroulement de grands événements internationaux,
- la manière dont le profilage peut contribuer à la recherche de terroristes.

Les cinq pays concernés entendent ainsi mettre rapidement en œuvre, au niveau régional et entre pays limitrophes, les objectifs fixés au niveau européen en matière de sécurité intérieure.

Les ministres se sont penchés en particulier sur l'amélioration de l'échange d'informations entre les autorités chargées de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.

Pour le ministre Frieden, il est primordial pour l'efficacité de l'action policière que l'échange des données soit garanti et qu'à cette fin

les difficultés juridiques et pratiques soient résorbées. Le ministre luxembourgeois a en outre insisté sur l'équilibre à trouver entre d'un côté la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et l'immigration illégale, et, d'un autre côté, la protection des données et de la vie privée.

### Réunion informelle des ministres de la Justice et des Affaires intérieures de l'Union européenne

29-30 septembre 2004

À la réunion informelle des ministres de la Justice et des Affaires intérieures de l'Union européenne, le 30 septembre 2004 à Scheveningen (La Haye), le ministre de la Justice Luc Frieden a plaidé en faveur d'une véritable politique de sécurité intérieure pour l'Union.

Si une coopération policière bilatérale existe entre de nombreux

pays de l'UE et que certaines opérations policières multilatérales ont été menées par le passé, le ministre Luc Frieden a estimé qu'il faut aujourd'hui passer à un échelon supérieur en matière de sécurité intérieure, en fixant des priorités politiques européennes pour les services de police afin d'intensifier la lutte contre certains types de criminalité.

### Luc Frieden plaide pour un approfondissement de l'Union européenne

Pour assurer que cette politique européenne de sécurité intérieure voie le jour sous peu, Luc Frieden a préconisé la mise en place immédiate d'une structure permanente anticipant le Comité pour la sécurité intérieure prévu par la future Constitution européenne.

L'objectif doit être une coopération policière et judiciaire opérationnelle qui permettra de garantir une meilleure sécurité aux citoyens européens.

Devant ses collègues des États membres de l'Union européenne, le ministre luxembourgeois a déclaré: «Nous avons élargi l'Europe, il nous faut à présent approfondir l'Europe. La mise en place d'une politique européenne de sécurité intérieure nous en donne une excellente occasion».

### Entrevue avec John Ashcroft

En marge de la réunion, le ministre de la Justice Luc Frieden a rencontré, ensemble avec le ministre de la Justice des Pays-Bas, Piet Hein Donner, le ministre de la Justice des États-Unis d'Amérique, l'Attorney General John Ashcroft. Cette réunion s'est inscrite dans le



*Luc Frieden, Piet Hein Donner et l'Attorney General John Ashcroft  
à Scheveningen*

cadre des Présidences néerlandaise et luxembourgeoise de l'Union européenne.

## TRAVAIL ET EMPLOI

### Comité de conjoncture

Juillet-septembre

#### 28 juillet 2004

Le Comité de conjoncture s'est réuni le 28 juillet 2004 sous la présidence de Monsieur Henri Grethen, ministre de l'Économie.

Le Comité a analysé les nouvelles données statistiques de fin juin 2004 sur le marché de l'emploi, telles qu'élaborées conjointement par l'Administration de l'Emploi, le CEPS/INSTEAD et le STATEC.

Trois entreprises ont introduit une demande de travail à horaire réduit en vue de bénéficier au mois d'août 2004 des dispositions de la loi du 26 mars 1998 modifiant la loi du 26

juillet 1975. Le Comité de conjoncture a avisé favorablement 2 demandes. Dans les entreprises concernées, sur un effectif total de 59 personnes, 57 salariés travailleraient prévisiblement à horaire réduit.

Le Comité de conjoncture a ensuite analysé l'évolution du marché du travail. Au cours du mois de juin 2004, le nombre des demandeurs d'emploi enregistrés non bénéficiaires d'une mesure a légèrement diminué.

Au 30 juin 2004, le nombre des personnes sans emploi enregistrées auprès des services de placement de l'Administration de l'emploi et non affectées à une mesure pour l'emploi est de 8.026 alors qu'à la fin du mois de mai 2004, la population des demandeurs d'emploi répertoriés s'élevait à 8.079. La baisse est de 53 unités, soit - 0,7%. Le taux de chômage était de 3,9%. La comparaison faite entre les mois de mai et juin 2003 avait donné une diminution du chômage de 120 personnes (- 1,7 %).

Il faut relever qu'avec 8.026 demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM, l'effectif des chômeurs était de 977 unités supérieur (soit 13,9%) à la population enregistrée au 30 juin 2003 (7.049 demandeurs d'emploi).

L'année précédente, la juxtaposition des chiffres caractérisant les mois de juin 2002 et 2003 avait donné une augmentation du nombre des inscrits de 1.872 unités (+ 36,2%) en passant de 5.177 à 7.049 pour les mois respectifs.

Fin juin 2004, le taux de chômage était provisoirement évalué à quelque 3,9%.

#### 26 août 2004

Le Comité de conjoncture s'est réuni le 26 août 2004 au ministère de l'Économie. Le Comité a analysé les nouvelles données statistiques de fin juillet 2004 sur le marché de l'emploi, telles qu'élaborées conjointement par l'Administration de l'emploi, le CEPS/INSTEAD et le STATEC.

Une entreprise a introduit une demande de travail à horaire réduit en vue de bénéficier au mois de septembre 2004 des dispositions de la loi du 26 mars 1998 modifiant la loi du 26 juillet 1975. Le Comité de conjoncture a avisé favorablement la demande. Dans l'entreprise concernée, sur un effectif total de 17 personnes, 5 salariés travailleront prévisiblement à horaire réduit.

Le Comité de conjoncture a ensuite analysé l'évolution du marché du travail.

Au cours du mois de juillet 2004, le nombre des demandeurs d'emploi enregistrés non bénéficiaires d'une mesure a augmenté.

Au 31 juillet 2004, le nombre des personnes sans emploi enregistrées auprès des services de placement de l'Administration de l'emploi et non affectées à une mesure pour l'emploi était de 8.242 alors qu'à la fin du mois de juin 2004, la population des demandeurs d'emploi répertoriés s'élevait à 8.026. L'augmentation était de 216 unités, soit +2,7%. Le taux de chômage passait de 3,9% à 4%.

La comparaison faite entre les mois de juin et juillet 2003 avait donné une augmentation du chômage de 233 personnes (+3,3%).

Il faut relever qu'avec 8.242 demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM, l'effectif des chômeurs est de 960 unités supérieur (soit 13,2%) à la population enregistrée au 31 juillet 2003 (7.282 demandeurs d'emploi).

L'année dernière, la juxtaposition des chiffres caractérisant les mois de juillet 2002 et 2003 avait donné une augmentation du nombre des inscrits de 1.797 unités (+32,8%) en passant de 5.485 à 7.282 pour les mois respectifs. Fin juillet 2004, le taux de chômage est provisoirement évalué à quelque 4,0%.

#### 22 septembre 2004

Le Comité de conjoncture s'est réuni le 22 septembre 2004 sous la présidence de François Biltgen, ministre du Travail et de l'emploi.

Le Comité a analysé les nouvelles données statistiques de fin août 2004 sur le marché de l'emploi, telles qu'élaborées conjointement par l'Administration de l'Emploi, le CEPS/INSTEAD et le STATEC.

Aucune entreprise n'a introduit une demande de travail à horaire réduit

en vue de bénéficier au mois d'octobre 2004 des dispositions de la loi du 26 mars 1998 modifiant la loi du 26 juillet 1975.

Le Comité de conjoncture a ensuite analysé l'évolution du marché du travail. Au cours du mois d'août 2004, le nombre des demandeurs d'emploi enregistrés non bénéficiaires d'une mesure a légèrement augmenté.

Au 31 août 2004 le nombre des personnes sans emploi enregistrées auprès des services de placement de l'Administration de l'Emploi et non affectées à une mesure pour l'emploi était de 8.292 alors qu'à la fin du mois de juillet 2004, la population des demandeurs d'emploi répertoriés s'élevait à 8.242. L'augmentation était de 50 unités, soit + 0,6%. Le taux de chômage passait de 4% à 4,1%.

La comparaison faite entre les mois de juillet et août 2003 avait donné une diminution du chômage de 34 personnes (- 0,5 %). Il faut relever qu'avec 8.292 demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM, l'effectif des chômeurs est de 1.044 unités supérieur (soit 14,4%) à la population enregistrée au 31 août 2003 (7.248 demandeurs d'emploi).

L'année précédente, la juxtaposition des chiffres caractérisant les mois d'août 2002 et 2003 avait donné une augmentation du nombre des inscrits de 1.664 unités (+ 29,8%) en passant de 5.584 à 7.248 pour les mois respectifs.

Fin août 2004, le taux de chômage était provisoirement évalué à quelque 4,1%.



# Travaux

---

DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT



## LES TRAVAUX DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

*Remarque: les compte-rendus des différentes réunions du Conseil de gouvernement peuvent être consultés dans leur intégralité sur le site Internet du gouvernement ([www.gouvernement.lu](http://www.gouvernement.lu)) sous la rubrique «Salle de presse». Ci-dessous n'est reprise qu'une sélection, classée thématiquement, des sujets traités par le gouvernement en conseil. Cette sélection a été effectuée afin de donner au lecteur un aperçu d'une partie de ses activités.*

### 3 septembre 2004

#### Électricité

Le Conseil a discuté de la **panne d'électricité du 2 septembre 2004** qui fut la plus grande panne d'électricité de ces quarante dernières années. Plus de 550.000 personnes dans la Grande Région en étaient concernées pendant environ 30 minutes. Le gouvernement a ainsi constaté que d'après des informations de la compagnie d'électricité allemande RWE, qui alimente le Grand-Duché pour l'essentiel de ses besoins d'électricité, l'origine de la panne est à chercher auprès de la compagnie allemande et non, comme l'ont indiqué des sources dans la presse, du côté luxembourgeois.

Le Conseil a mandaté le ministre de l'Economie Jeannot Krecké, d'élaborer d'ici le 7 septembre 2004 un rapport détaillé qui permette de comprendre la cause de la panne et de définir des moyens de réaction et des voies de communication plus performants. Le gouvernement luxembourgeois envisage également de faire élaborer un plan d'intervention détaillé, qui permettrait aux autorités compétentes de réagir de manière adéquate en cas de panne d'électricité d'une envergure encore plus importante.

#### Union européenne

Le Premier ministre, ministre des Finances, a présenté au gouvernement la communication de la Commission

européenne sur le **renforcement de la gouvernance économique et l'amélioration du pacte de stabilité et de croissance**. Le gouvernement s'est dit satisfait que cette communication corresponde aux attentes luxembourgeoises en ce qu'elle préconise une prise en compte plus différenciée des déficits budgétaires en fonction de l'importance de la dette publique des États membres. Selon M. Juncker le projet de la Commission européenne, qui devra être débattu et approuvé par le Conseil, ne se traduirait pas par un affaiblissement du pacte de stabilité et de croissance mais constituerait une précision importante de celui-ci, dans la mesure où l'application du pacte ne serait plus soumise au respect inconditionnel de la limite des 3% de déficit mais aux réalités conjoncturelles qui peuvent varier d'un pays à l'autre ainsi qu'à la situation des finances publiques des différents États membres de la zone euro.

#### Transports

Le Conseil a approuvé le projet de règlement grand-ducal concernant les critères techniques et les conditions d'homologation d'appareils servant à **déterminer l'état alcoolique ou la consommation de stupéfiants des usagers de la route** ainsi que les modalités d'application des vérifications prévues pour déterminer l'état alcoolique, la consommation de stupéfiants ou de substances médicamenteuses des usagers de la route. Le projet de loi modifiant la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, a pour objet de généraliser le dépistage de stupéfiants en cas d'accident routier ayant causé des dommages corporels, d'autoriser les contrôles préventifs et de créer un délit de conduite sous l'empresse de stupéfiants. Le règlement arrête les conditions auxquelles doivent répondre les types de tests de salive ou de sueur pouvant servir au dépistage sommaire de la consommation de stupéfiants. Il arrête également les modalités de la prise d'urine si l'examen sommaire effectué par un test de la salive ou de la sueur s'est avéré concluant.

## 17 septembre 2004

### Coopération au développement

Le Conseil a analysé le **rapport annuel 2003** de la coopération luxembourgeoise au développement. En 2003, l'aide publique au développement (APD) du Luxembourg a, tous ministères confondus, atteint un montant de € 171,7 millions, ce qui équivaut à 0,814% du Revenu National Brut (RNB). Il s'agit d'une augmentation de plus de 10% par rapport au montant de l'APD en 2002 qui s'établissait à 0,77% du RNB. Avec ce ratio, le Luxembourg s'est situé en 2003 au troisième rang mondial, ensemble avec les Pays-Bas, derrière la Norvège (0,92%) et le Danemark (0,84%). En termes de déboursements au profit des pays en développement par tête d'habitant, le Luxembourg a, avec 318 dollars, occupé le premier rang mondial avant le Danemark avec 305 dollars et la Norvège avec 298 dollars. Conformément aux objectifs prioritaires de la coopération luxembourgeoise, l'essentiel de l'effort s'est concentré sur la lutte contre la pauvreté et sur la promotion du développement durable. La liste des pays cible de la coopération luxembourgeoise reste inchangée. En Afrique, il s'agit du Burkina Faso, du Cap Vert, du Mali, de la Namibie, du Niger et du Sénégal. En Amérique centrale, ce sont le Salvador et le Nicaragua et, en Asie, le Laos et le Vietnam. Les Territoires palestiniens bénéficient des mêmes avantages que ceux en vigueur pour un pays cible. Les déboursements les plus importants ont été accordés aux pays suivants :

- Vietnam: € 8,9 millions
- Cap Vert : € 8,4 millions
- Burkina Faso: € 6,8 millions
- Nicaragua: € 6,3 millions

### Relations internationales

Le Conseil a donné son feu vert pour un projet de **coopération sidérurgique avec le Vietnam**. Soucieux de réduire sa dépendance de l'étranger en ce qui concerne l'approvisionnement en acier, le Vietnam souhaite recourir davantage aux matières premières locales pour réaliser sa propre production d'acier. Dans

le cadre de la coopération entre le Luxembourg et le Vietnam, l'Office du Ducroire a pris la décision de principe de financer une étude conduite sous le pilotage de l'entreprise Paul Wurth au bénéfice de Vietnam Steel permettant d'analyser les possibilités de création d'une filière sidérurgique intégrée au Vietnam en examinant la faisabilité technique de l'utilisation de minerai de fer vietnamien et de charbon local pour la production d'acier. Le coût de l'étude est estimé à € 477.000, financé par l'Office du Ducroire, moyennant une aide accordée directement à Paul Wurth sous forme d'une avance remboursable.

### Union européenne

Le Conseil a adopté le projet de loi portant **approbation de l'accord entre les États membres de l'Union européenne relatif au statut du personnel militaire et civil détaché auprès des institutions de l'Union européenne**, des quartiers généraux et des forces pouvant être mis à disposition de l'Union européenne dans le cadre de la préparation et de l'exécution des missions visées à l'article 17, paragraphe 2, du traité sur l'Union européenne, y compris lors d'exercices, et du personnel militaire et civil des États membres mis à disposition de l'Union européenne pour agir dans ce cadre (SOFA UE), signé à Bruxelles le 17 novembre 2003. L'accord susvisé vise à offrir un cadre juridique au détachement, par les États membres, de personnel militaire et civil auprès des institutions de l'UE ainsi qu'auprès des quartiers généraux et des forces se situant sur le territoire de l'un des États membres et pouvant être mis à la disposition de l'Union européenne. L'accord s'insère dans le cadre du développement de plus en plus important de la politique européenne de sécurité et de défense.

### TVA

Le Conseil a adopté le projet de règlement grand-ducal relatif à l'organisation et aux attributions du **service anti-fraude de l'Administration de l'enregistrement et des domaines** et modifiant le règlement grand-ducal modifié du 25 novembre 1977 fixant l'organisation des services d'exécution de l'Administration de l'enregistrement et des domaines. Le projet détermine l'organisation et les attributions du Service anti-

fraude de l'Administration de l'enregistrement et des domaines. Le règlement est nécessaire pour pouvoir remplir les obligations communautaires en matière de contrôle et de la coopération administrative dans le domaine de la TVA. Au niveau des missions, le Service anti-fraude sera chargé essentiellement des enquêtes administratives et des contrôles fiscaux relatifs aux dossiers présentant des indices de fraude ou d'escroquerie fiscale, les vérifications ordinaires continuant à relever des autres services de l'Administration.

## 24 septembre 2004

### Finances

Le Conseil a adopté le projet de loi portant transposition de la directive 2002/65/CE concernant la **commercialisation à distance de services financiers** auprès des consommateurs et portant modification de 1) la loi du 27 juillet 1997 sur le contrat d'assurance, 2) la loi modifiée du 14 août 2000 relative au commerce électronique et 3) l'article 63 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier. Le projet de loi a pour objet de transposer la directive concernant la commercialisation à distance de services financiers par des professionnels auprès des consommateurs. La directive à transposer s'insère dans le cadre de la protection des consommateurs: elle est le pendant pour les services financiers de la directive transposée par la loi du 16 avril 2003 concernant la protection des consommateurs en matière de contrats à distance portant sur des biens ou des services non-financiers. En raison de leur nature immatérielle, les services financiers se prêtent particulièrement à la vente à distance. La mise en place d'un cadre juridique applicable à leur commercialisation à distance devrait accroître la confiance des consommateurs dans le recours aux nouvelles techniques de commercialisation, tels que le commerce électronique. Par commercialisation à distance, il y a lieu d'entendre l'offre, la négociation et la conclusion d'un contrat sans qu'il ait présence simultanée du consommateur et du professionnel. Les services financiers visés sont les suivants: assurances, services bancaires, crédits, retraites individuelles, investissements, paie-

ments. Afin d'assurer que le consommateur pourra apprécier convenablement le service financier qui lui est proposé et donc arrêter son choix en connaissance de cause, le projet de loi soumet les professionnels à toute une série de nouvelles contraintes au niveau des informations à fournir à leurs clients consommateurs, tant avant la conclusion du contrat qu'après celle-ci (l'identité du professionnel, les services financiers offerts, leurs caractéristiques et risques éventuels, leurs coûts TTC, le contrat à distance à conclure, sa durée, la possibilité de se rétracter ou non, etc.).

### TVA

A été adopté le projet de loi modifiant et complétant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée. Afin de garantir une taxation identique de la **distribution du gaz et de l'électricité dans tous les Etats membres**, le projet de loi transpose en droit national une directive européenne qui précise les règles relatives au lieu de livraison du gaz et de l'électricité et qui vise ainsi à assurer une imposition exacte et simple des livraisons de gaz et d'électricité en modifiant les règles relatives au lieu de taxation à la TVA. A l'heure actuelle le lieu de livraison qui détermine les règles de taxation applicables change selon que le bien à livrer est réputé ou n'est pas réputé être expédié. Or, en raison de la difficulté de suivre physiquement la livraison de l'électricité du gaz et de l'électricité, il est ardu de déterminer le lieu de livraison. C'est pour cette raison que la nouvelle directive prévoit que le lieu d'imposition sera désormais déterminé en fonction du lieu d'établissement du preneur (pour les livraisons de gaz et d'électricité effectuées par un professionnel à des fins de revente) respectivement du lieu de consommation de ces biens (pour le consommateur final).

### Environnement

Ont été adoptés les projets de règlement grand-ducaux déclarant **zone protégée d'intérêt national et réserve naturelle la zone forestière Beeteburger Bësch** sise sur le territoire des communes de Bettembourg, Leudelange et Roeser ainsi que la zone forestière *Laangmuer* sise sur le territoire de la commune de Niederanven. Les projets s'inscrivent dans

le cadre du plan national pour un développement durable en vertu duquel 5% des forêts luxembourgeoises devraient être mises en libre évolution d'ici 2010. Concrètement, il est envisagé de laisser une partie de la forêt en libre évolution et donc exemptes de toute intervention humaine à l'exception des mesures de gestion pour des raisons de sécurité, telle l'interdiction au public de circuler en dehors des chemins balisés. Cette démarche permet notamment de constituer des sites de démonstration pour la recherche sylvicole et le monitoring de l'environnement naturel ainsi que le développement de la diversité biologique. La superficie totale de la zone forestière *Beetebuerger Bësch* est de 237 ha, celle de la zone forestière *Laangmuer* de 103 ha.

Les

---

DISCOURS



## Discours prononcé par le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Jean-Louis Schiltz à l'occasion de l'ouverture des travaux du programme intensif Noha 2004 à Luxembourg

8 septembre 2004

Your Highness,  
Dear vice chair of the University of Luxemburg,  
Dear representatives of Noha,  
Dear Mrs. Marije Postma,  
Dear representatives of Echo,  
Dear Mrs. Costanza Adinolfi,  
Dear students,  
Ladies and gentlemen,

I would first of all like to welcome here in Luxemburg all students who are starting today their postgraduate studies in the Network on Humanitarian Action. You will be the main actors here during the next couple of days and we are proud that Luxemburg is able to contribute to the training of the future leaders of the European Humanitarian effort.

Right at the beginning, I would like to congratulate NOHA's program manager Mrs Marije Postma and the University of Luxemburg, in particular Mr. Jean-Paul Lehnert, for their involvement in this joint Masters program initiated by the European Community Humanitarian Office. May I also say how grateful we are that we are able to welcome here today Echo's representatives and more specifically their Director General Mrs Costanza Adinolfi.

Let me in addition -as a third introductory remark- tell you the great pleasure I have to participate in the opening meeting of the Luxemburg NOHA program and even more so the pleasure I have to speak here today. There are a number of reasons to that, of which I would like to mention just two.

The first reason why I am grateful that I have been invited to speak here today is a very personal one and I hope you will forgive me that I start my speech with this kind of personal remark.

As I said, I am indeed very happy to speak here today in the context of a program initiated by the University of Luxemburg. And the first reason for this is that I have had very close links with this University over the last 12 years having been a lecturer here in civil law

from 1992 to 2004. Teaching at University has been a great experience for me. It is certainly one of the things I will miss during the next couple of years and this is also why I am happy to have the opportunity to speak here today one month after my appointment to the Government. This allows me to touch bases again with the academic world.

The second reason why I am honored to speak here today is because it is my first public intervention in my capacity as Minister for Cooperation and Humanitarian Affairs and in this context I am particularly honored by the presence of HRH the Grand Duke.

The purpose of your program, Ladies and Gentlemen, as I was told, is to get familiarized with contemporary issues of humanitarian action and you have more particularly chosen to devote your working sessions to the subject matter of humanitarian aid and cultural diversity.

In doing so, you have chosen a subject which is a very vast subject and which potentially covers a great number of political topics and this is, I guess, also why you have decided to discuss this subject during not less than six or eight working sessions.

The time one devotes to a particular subject is not under all circumstances a reliable indicator of the importance of a subject, but in the case of your subject "humanitarian aid and cultural diversity" I think that the time you are devoting to discuss the subject together with the fact that it THE subject of your 2004 Intensive Program shows nevertheless the importance but also the complexity of the subject. Having gone through your program and having thus been able to have a look at the quality of the speakers that will address the NOHA-forum during the next couple of days is certainly another element pointing at the importance of the subject.

Having said this, I think that, as we are at the very beginning of your sessions, it is perhaps worthwhile saying a few words about Luxemburg's official development aid, its goals for the next years. This will be the first part of my intervention. I will then focus in the second part of my intervention on Luxemburg's humanitarian aid program and finally make a number of remarks about the subject for the next days "cultural diversity and humanitarian aid".

a) Luxemburg's Official Development Aid:

Few governments increased their Official Development Aid (ODA) as much as Luxembourg did in the last few years.

This year our national ODA will reach 0,84% of our Gross National Income. This puts us among the top five of the donor countries together with Denmark, Holland, Norway and Sweden.

The new Government elected on June 13th of this year has committed itself to continue and to amplify the development cooperation effort in order to reach the 1% target within the years to come.

I am not committing to a specific date here - nor does, by the way, the coalition agreement -, but I can assure you that we will do our best to reach this target in the years to come.

I am saying this whilst being fully aware that ODA also has to live with constraints that are inherent to the State budget in times where economic growth is slower than during the second half of the 90's.

One thing is sure however:

- We will continue to increase our ODA over the next years;

- Development cooperation being indeed -and this is particularly important to me - an area where Luxembourg - a country of great economic wealth - has shown and will continue to show that it is able to share with those that are less well off, with those how suffer. This is a clear expression of the solidarity of the people of Luxembourg.

Speaking about those who are less well off, it is also important to stress that development cooperation is as much about quality as about volume.

The fight against poverty and the support for sustainable development constitute the major objectives of Luxembourg's development cooperation policy. We carry out this policy in a spirit of partnership and participatory development.

To improve the efficiency and the impact of its policy, Luxembourg is concentrating its cooperation effort on a limited number of ten so called target or concentration countries. Six of these countries are in Africa, Cape Verde, Senegal, Mali, Burkina Faso, Niger and Namibia, two in Asia, Vietnam and Laos and two in Central America, Nicaragua and El Salvador.

The new Government has decided to review the list of target countries or - to be more precise - the criteria for target countries. This is an exercise which we intend to carry out in the long or middle term, it being well understood that you simply do not withdraw from a recipient country from one day to the next. Let me also say that as far as I do see things today - a month after having been appointed - it is my view that none of our target countries has reached a stage of development as a whole where it would be advisable for Luxembourg as a donor-country to engage into a process which, at the end of the day, would lead to a fundamental change in the status of one of these target countries.

Our aid focuses on the social sector and more particularly on areas such as education, basic health care, access to drinking water, rural development, etc.

The aid is untied and contributes to the economic development, to the creation of jobs and to the economic growth of the beneficiary countries.

Priority is also given to the transfer of know-how, one of our goals being to facilitate the appropriation, by the beneficiary countries, of their own development.

The gender dimension is another major feature of our policy.

I could continue here to outline a number of other important components of our policy, but I think that this quick overview gives you at least a certain flavor of what our goals are.

Some 30% of Luxembourg's ODA is used to finance its multilateral co-operation.

Last not least, Non Governmental Organizations have a key role to play in our development policy.

Their commitment constitutes a vital contribution to Luxembourg's work to help the poor. I am personally convinced that Development cooperation without Non Governmental Organizations simply does not work and I am looking forward to a regular dialogue with Luxembourg Ngo's. We have already set the path for this critically important dialogue at a first meeting with the representative body of the very vast majority of Ngo's last week and we are currently planning a series of additional meetings to strengthen, yes to

institutionalize this dialogue and to put in place a more informal day-to-day cooperation.

About 15 % of that ODA help us to co-finance NGO's programs and projects, whereas we reserve about 10% of our ODA to sustain humanitarian aid programs carried out on a bilateral basis as well as through NGOs and various international organizations.

This brings me to the second part of my intervention.

#### b) Luxembourg's Humanitarian Aid

As you know, the European Union and its member states are the most important donors in humanitarian aid. Luxembourg, as a founding member of the EU, takes an important role in the humanitarian effort.

As mentioned before, about 10% of the total ODA of Luxembourg was spent to finance humanitarian aid programs, about 36 euro per capita, and this does not include our contributions to the budget of the European Union and to ECHO. Luxembourg has contributed to 54 different humanitarian aid programs in 34 different countries and to 3 regional programs, thus being present in all the major crises situations around the world.

In order to structure our aid in a more efficient manner and understanding the need to be a predictable and reliable partner, Luxembourg signs every year agreements with the International Red Cross in Geneva, the UN High Commission for Refugees and the World Food Program.

This year, more than 42% of our humanitarian aid budget has been allocated to the different programs of these three organizations.

Besides our partnership with these three international organizations, the Luxembourg Government continues to develop its relations with the Non Governmental Organizations also in the field of humanitarian aid. They are also a key player in this area.

Over the last few years, Luxembourg has also extended the scope of its humanitarian activity. Luxembourg, as I already said, has been present on all the major crises. Last year, in response to the earthquakes in Algeria and in Iran, Luxembourg has been for the first time in the history of its humanitarian aid activity present on the field to be part in Search and Rescue Operations.

But we do not ignore those that fall of the front page of the news. Luxembourg concentrates a large part of its efforts on forgotten conflicts and ongoing crises situations.

In its annual report for 2003, ECHO has counted more than 50 armed conflicts going on around the world. The number of natural catastrophes has been constantly going up over the last years. The number of people suffering from hunger has gone up from 800 millions to 840 millions. There are more than 25 millions refugees and Internally Displaced Persons. Countries that were not accessible a few years ago, like the Democratic People's Republic of Korea for example, open their doors, thus adding inter alia more weight to our humanitarian burden. The war in Kosovo and the conflict in Chechnya show us misery at the Europe's front door.

The situation in the Great Lakes Region is not cleared. Countries like Myanmar, Sri Lanka, Ivory Coast and many others do not get the attention they deserve.

Darfour, although at the top of the news, lacks funding and although substantial efforts have been made by the EU and its member states - Luxembourg for example has contributed 1.2 mio euros - this is an issue which needs to be dealt with during the next weeks and months, whilst not forgetting the political efforts made at a EU level as well as at a UN level.

Darfour also has to do with cultural diversity and this brings me to the third and final part of my intervention. I will come back to Darfour later on in this third part of my intervention.

#### c) Humanitarian aid and cultural diversity

As I said before, you are devoting six days or even a little more to address this complex subject.

I have therefore considered that it would be unwise and even presumptuous from my side as the first external speaker of the first day of your gathering to come up with conclusions or definite statements on the question you are discussing.

Let me therefore raise a few questions and come up with a few examples which, I hope, can nourish your work.

Limiting myself to the question of humanitarian aid, it seems clear to me that a number of political topics

in the context of humanitarian aid can be analyzed with reference to the issue of cultural diversity.

In how far are man made catastrophes to be linked to the issue of cultural diversity?

Is cultural diversity not at least part of the explanation when it comes to analyzing the causes of man made catastrophes?

Is it not sometimes or even perhaps in most cases an understatement to link the causes of man made catastrophes to cultural diversity?

Does the humanitarian aid that is provided for by the donor countries sufficiently take into account the cultural diversity, for example from a tribal point of view?

The answers to these questions - and to the many other questions that arise - obviously vary from crisis to crisis. There is no clear cut answer that definitely applies to all crises.

(i)

For several years, the situation in Iraq draws our attention, every day. I am not going to discuss here the origins nor on the complexity of this conflict in a country which has become last year, the main beneficiary of Luxembourg's humanitarian aid.

It seems clear however that at least part of the errors in the postwar policy and of the violence which continues to hit this country are to be explained by the lack of preparation, of proper analysis of the historical, religious and ethnical background of the various communities living in Iraq.

Beyond the crucial issue of security, any political solution has to consider carefully, in particular, the weight to be given to the Shiites, the Sunnites and the Kurds as well as to the Turkmen and the Christian minorities within the new constitution and the new bodies to be set up.

(ii)

Afghanistan is another country which has focused our humanitarian attention over the last years and even decades.

This poverty stricken country first got involved in the ideological east west power struggle since 1979. Four million refugees fled abroad at the time.

After the withdrawal of the Russian troops it came under the siege of fundamentalists organizations.

Since the removal of the Taliban regime, the Karzai Government strives to consolidate security against the continuous threats of religious extremists.

In addition, the practice of Islam as well as the place to be reserved to the different ethnic communities and to their values and languages is just one of the issues to be looked at by the Government which managed recently to adopt a new constitution.

The success of all future humanitarian action, like the return of refugees, will also depend on a successful solution of all these issues.

The elections to take place shortly are to be considered as an important milestone on that road to a peaceful, democratic and more prosperous Afghanistan.

May I mention in this context Luxembourg's close and substantial cooperation with international governmental and non governmental organizations to offer assistance to the Afghan people. The status of women is closely linked to progress in all these areas We are also having a strong cooperation with UNFPA and UNDP meant to promote reproductive health and to improve the status of women in Afghanistan.

(iii)

The situation in Darfour is also of particular concern for us.

It has led to the internal displacement of hundreds of thousands of people in that region attacked by armed militias and Janjaweeds. Close to 200 000 people have fled to Chad, the neighbor country.

A huge - although possibly still insufficient - humanitarian operation is under way. Luxembourg has contributed over 1 million euros to international humanitarian as well as to several of our humanitarian non governmental organizations. It is also contributing to the financing of the operation led by the African Union in order to protect the cease fire observance team.

From a political standpoint of view, the Sudanese Government must comply with its commitments concerning the free flow of the humanitarian activities, the easy access and protection of all humanitarian workers, as well as the disarmament of the militias and the Janjaweeds.

Any long term solution will have to take into account the cultural diversity of the different parties in this new conflict opposing basically Arab Nomads and so-called African peasants fighting for scarcely available land. While Islam is the religion of the two parties, the Arab Nomads speak Arabic and the African peasants speak local languages.

The Darfour conflict occurs in a country five times big as a country like France. A former British colony, it was largely paralyzed since its independence by an armed opposition between the Islamic north and the animist and Christian south. This conflict (let's call it the first conflict) ended up earlier this year with a peace agreement which might have been facilitated by the oil resources that have been discovered. These developments in the south might have triggered new expectations in the Darfour region and thus contributed to the outbreak of the crisis in Eastern Soudan.

Iraq, Afghanistan, Darfour. All this has to do with cultural diversity, but not only with cultural diversity.

Iraq has to do with cultural diversity, but not only with cultural diversity.

Afghanistan has to do with cultural diversity, but not only with cultural diversity.

Darfour has to do with cultural diversity, but not only with cultural diversity.

Cultural diversity explains part of it, not all of it.

I am sure you will have the opportunity to discuss these questions and others during the next days.

Let me finish, Ladies and Gentlemen, however my speech on a slightly different note.

The United Nations Development Program has devoted the main theme in its 2004 Human Development Report to the issue of 'Cultural liberty in today's diverse world'.

The report stresses that cultural choices today are dealing with recognizing and accommodating diverse ethnicities, religions, languages and values.

The report argues that in vastly different contexts and in different ways - from indigenous people in Latin America to religious minorities in South Asia to ethnic minorities in the Balkans and Africa to immigrants

in Western Europe - people are mobilizing anew around old grievances along ethnic, religious and cultural lines, demanding that their identities be acknowledged, appreciated and accommodated by wider society.

The report goes on arguing that policies recognizing cultural identities and encouraging diversity to flourish do not result in fragmentation, conflict, weak development or authoritarian rule. Such policies, according to the report, are both viable and necessary for it is often the suppression of culturally identified groups which leads to tensions.

It seems to me that this report certainly is an element to be taken into account or to be discussed during the next days when you are addressing in more detail the issue of humanitarian aid and cultural diversity.

Ladies and Gentleman,

Shirin Ebadi, the 2003 Nobel Peace Prize winner, says in the same report that

"beyond all differences in terms of cultures, civilizations, languages, religions, colors and traditions 'all people have one single common attribute: they are all human beings-nothing more, nothing less. And however different they may be, all cultures embrace certain common principles:

No culture tolerates the exploitation of human beings.

No religion allows the killing of the innocent

No civilization accepts violence or terror.

Torture is abhorrent to the human conscience.

Brutality and cruelty are appalling in every tradition.

In short, these common principles, which are shared by all civilizations, reflect our fundamental human rights.

More human rights, Ladies and Gentlemen, means less humanitarian crises or at least less man made humanitarian crises.

Less humanitarian crises means less humanitarian aid.

And the more human rights and cultural diversity go hand in hand, the closer we will come to reaching this objective.

May your program here in Luxemburg contribute to achieve this objective.

This is the hope I dare expressing here today.

I wish you all the best and we are certainly looking forward to learn more about the results of your Luxemburg session sometime in the very near future.

Thank you very much.

### Message du gouvernement à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Luxembourg - 1944

10 septembre 2004

*«Sachez qu'il y aura toujours ici, un homme ou une femme pour se souvenir de vous» (Normandie 6 juin 2004).*

Dir sollt wëssen, datt et hei ëmmer e Mann oder eng Fra wäert ginn, fir sech un iech z'erënnere.

Dest Versprieche dat d'Fransosen an der Normandie allen alliierten Zaldote ginn hunn, déi do vum 6. Juni 1944 u gelant sinn, gëtt och d'Lëtzebuenger Regierung am Numm vun alle Lëtzebuenger deene jonken alliierten Zaldoten, déi Lëtzebuerg liberéiert hunn.

E besonnesche Merci adresséiere mer haut um 60. Joresdag vun der Liberatioun vu Lëtzebuerg un d'Zaldote vun der 5. amerikanescher Panzerdivisioun, déi den 10. September 1944 an eis Haaptstad era-gezu sinn an den Occupant verdriwwen hunn.

Wa Lëtzebuerg och deemols keng eegen Arméi hat, esou fanne mer dach bei den alliierten Truppen, an amerikaneschen, engleschen oder franséschen Divisiounen a besonnesch an der belscher Brigade Piron lëtzebuenger Fräiwëlleger, déi ugetruede si fir Europa vum Nazismus ze befreien. Och hinne gëllt haut ons Unerkennung. Si all hunn dozou bäigedroen de Lëtzebuenger hir Fräiheet an Onofhängegkeet erëm ze ginn an hinnen erlaabt hir Zukunft nees selwer ze bestëmmen.

D'Freed vun der Liberatioun ass eenzegarteg an der lëtzebuenger Geschicht well dat wat d'Vollek virdrun z'erdroen hat als eng eenzegarteg Epreuve a senger Geschicht do steet.

Vill vun eise Matbierger wëssen haut net méi wat et heescht ënnert enger Diktatur ze liewen a fir si ass d'Liberatioun en historescht Evenement dat se just nëmmen aus de Geschichtsbicher kennen.

D'Regierung wäert sech weider beméie fir datt d'Geschicht vum Zweete Weltkrich net an de Vergies geréit an dofir suergen datt och zu Lëtzebuerg ëmmer een do ass dee sech un eis Befreier erënnert.

Vive Lëtzebuerg! Vive eis Libérateuren!

### Traduction française

*«Sachez qu'il y aura toujours ici, un homme ou une femme pour se souvenir de vous» (Normandie, 6 juin 2004).*

Cette promesse que les Français ont faite aux soldats alliés en Normandie lors de leur débarquement le 6 juin 1944 est également celle que fait le Gouvernement luxembourgeois au nom de tous les Luxembourgeois à tous les jeunes soldats alliés qui ont libéré le Luxembourg.

Nos remerciements en ce 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Luxembourg vont tout particulièrement aux soldats de la 5<sup>e</sup> division blindée qui est entrée le 10 septembre 1944 dans notre capitale et a chassé l'occupant.

Même si le Luxembourg ne possédait pas d'armée à cette époque, nous pouvons retrouver néanmoins dans les troupes alliées, dans des divisions américaines, anglaises ou françaises, et surtout dans la brigade belge Piron, des volontaires luxembourgeois qui ont combattu pour libérer l'Europe du nazisme. Nous leur exprimons aussi notre reconnaissance en ce jour. Tous ont contribué à rendre aux Luxembourgeois leur liberté et leur indépendance en leur permettant de décider à nouveau eux-mêmes de leur avenir.

La joie de la libération est unique dans l'histoire luxembourgeoise car ce que le peuple a dû supporter auparavant est une épreuve unique dans son histoire.

Beaucoup de nos concitoyens ne savent plus aujourd'hui ce que signifie vivre sous une dictature et pour

eux, la libération est un événement historique qu'ils ne connaissent que par les livres d'histoire.

Le gouvernement continuera ses efforts pour que l'histoire de la deuxième guerre mondiale ne tombe pas dans l'oubli et pour que, au Luxembourg également, il y ait toujours quelqu'un qui se souvienne de nos libérateurs.

Vive le Luxembourg! Vive nos Libérateurs!

### Discours de S.A.R. le Grand-Duc lors de l'ouverture du séminaire économique à Washington

13 septembre 2004

Ladies and Gentlemen, Distinguished guests,

It is a great pleasure for me to take the floor in front of so many distinguished representatives of the business community. I would like to thank all of you for joining us this morning and showing your interest in Luxembourg and its role as a gateway for doing business with Europe. I am grateful to the US Chamber of Commerce for organizing this event and for their kind invitation to speak to you.

As friends and allies, the United States of America and Luxembourg have developed a strong bilateral relationship.

That relationship has been fostered by exemplary progress in trade and in business generally. Over the years, Luxembourg has become a prime location for American investment. I believe that the representatives of Goodyear, DuPont, Guardian, AOL and others can confirm that Luxembourg is indeed business-friendly. It is definitely favorable to the presence of foreign investments and especially of our American friends.

Many factors contribute to the attractiveness of Luxembourg for American business and investment in Europe.

Luxembourg is centrally located in Europe at the crossroads of the German and French cultures and offers outstanding political, economic and social stability. Its population is fluent in German, French and

English. Luxembourg has an open, essentially export-driven economy based upon sound fundamentals, which allow the Government to pursue a growth-oriented and business-friendly fiscal policy. Furthermore, Luxembourg can proudly claim a climate of social peace which is unique in Europe: an ongoing dialogue founded on trilateral talks between Government, employers and trade unions.

Efficient communication and transportation infrastructures reinforce Luxembourg's position as a European hub for the export of goods and services. A long-time champion of cross-border cooperation, Luxembourg is a founding member of the European Union and part of the Euro Zone. It is fully integrated into the European common market, but still offers a kind of "commercial neutrality" to companies choosing to locate there. Eleven million consumers live in the Greater Region around Luxembourg, one of Europe's most prosperous regions.

Luxembourg is home of important institutions of the European Union, among them the European Court of Justice, the European Court of Auditors, the European Investment Bank and several strategic directorates-general of the European Commission, including the Office for Official Publications as well as Eurostat. Eurostat, the biggest office for statistics in the world, produces in addition key figures for the evaluation of Member States' economic performances within the framework of the stability and growth pact which is the basis of the European Monetary Union.

In addition Luxembourg is specialized in language services thanks to the presence of no less than four translation services working in the 20 languages of the European Union.

All in all that makes more than nine thousand staff, whose families have access to a European school, an English school, a French lycée and an international school.

Beyond the European Union, Luxembourg is also a founder member of NATO. That is why we are home to the NATO Maintenance and Supply Agency (NAMSA), the organization's largest agency, which has more than 900 highly specialized personnel coming from practically every member state of the Alliance.

In addition, and in close collaboration with the US High Command in Europe, my country is host to

Warehouse Service Agency (W.S:A.), a maintenance and supply agency which is recognized as the finest available to American forces in Europe.

And regarding the legitimate climate of concern with international terrorism threats which I have noted since my arrival here in the United States, may I remind you that the AWACS aircraft which have been in the air since the triple tragedies of 11th September are flying under Luxembourg colors, as they have done since February 1982.

However, Luxembourg is known not only as capital of international institutions. In the business world, it is recognized for its remarkable economic performance and for its dynamic economic and financial sectors.

It hosts the headquarters of both ARCELOR, the world's largest steel producer, and of SES Americom, the world leader in the satellite business.

Luxembourg airport is the home of Cargolux, which with its fleet of 14 recently-delivered Boeing 747s is the number three freight carrier in Europe.

And Luxair is also an excellent customer of Boeing, with no fewer than five 737s.

Several American companies such as Goodyear, DuPont and Guardian have large manufacturing facilities in our country and use Luxembourg as a gateway to Europe.

Luxembourg is also a leading financial center in Europe and has been for more than thirty years now. Over the years it has become a solid, well supervised and regulated financial center with a broad, diversified offer of financial services and products, and it is now the 7th largest in the world in terms of assets. More than 160 banks are located in the country, including branches of every one of the world's 50 largest banks. It is also home to more than 7000 funds and to more than 250 reinsurance companies.

Diversification and the need to innovate have always been driving forces for successive Luxembourg Governments.

From the steel industry to the communications sector to the mutual funds industry, the economic development of Luxembourg has been marked by the continuous search for new niches. The Luxembourg Government knows that it has to be responsive to

the needs of the business community, create a flexible legislative framework and react quickly to new developments taking place in Brussels.

After being the first country to implement the directive on mutual funds which allowed it to become a leader in that sector, Luxembourg has targeted technology companies and has been privileged to welcome recently companies like AOL and Amazon, who were attracted to Luxembourg because of its central location, its favorable tax environment, the nation's sophisticated communications infrastructure, as well as its state-of-the-art interconnections within the European Internet landscape.

Mr Jeannot Krecké, our Minister for Economic Affairs and Foreign Trade will in a few moments be talking about some of the new orientations of our Government which are aimed at making Luxembourg even more attractive for further investments.

The enlarged European Union of 455 million citizens, producing a quarter of the world's GDP, is the largest common market in the world. The transatlantic trade relationship is already strong, to the benefit and continuing prosperity of both Europe and America.

Transatlantic trade and, more importantly, foreign direct investment will greatly benefit from the growth potential of the enlarged Europe. The United States and the European Union represent 57% of the world's GDP, and the trade between us accounts for 40% of world trade. Our trade relationship is the most important in the world and we have a common interest in the liberalization of trade.

There is also a huge interdependence between our economies in terms of jobs and investments. Four million American jobs depend on European investment, and four million Europeans owe their jobs to American companies in Europe. Greater understanding of the depth of involvement of our respective economies is crucial. We are each other's partner of choice and this EU enlargement will increase the opportunities available to both sides.

Next year, Luxembourg takes over the Presidency of the European Council for six months, and we look forward to contributing to the further development of the European Union within the framework of a strong transatlantic relationship.

I want to conclude this address by stressing that the purpose of my first visit to the United States as Head of State, is to acknowledge our debt of gratitude. Gratitude, first of all, to the many American soldiers who came to rescue our country and contributed to its liberation, as they had done once before during the First World War. We are still indebted and deeply grateful to the brave American soldiers who fought so that we could live free and in peace. Over 5000 soldiers are buried on Luxembourg ground in the American military cemetery of Hamm; among them General George Patton.

And in the same spirit I should like today to express all my appreciation of the American business community, represented here at the highest level, who have chosen to invest in Luxembourg.

We are proud to have you amongst us, just as we are delighted at each new US investment in Luxembourg. Such investments mean that over the past forty years the United States has contributed significantly to my country's prosperity. I believe that this is a point which is important to make today in front of such an eminent assembly.

Thank you for your attention.

### Discours de S.A.R. le Grand-Duc lors de la réouverture de l'ambassade du Luxembourg à Washington

13 septembre 2004

Ladies and Gentlemen,  
distinguished guests,

Three days ago, on September 10, Luxembourg celebrated the 60<sup>th</sup> anniversary of its liberation from Nazi oppression and recalled once again the American soldiers who came to our rescue, as they had done once before during the First World War. We are still indebted and deeply grateful to the brave American soldiers who fought for our freedom and to secure peace on our continent. We shall never forget the sacrifice of so many young lives.

It is with good reason that we are paying this year a particular tribute to all of these heroes. December 16<sup>th</sup>, 2004, will mark the 60th anniversary of the start of the Battle of the Bulge. I was pleased to learn that an important delegation from the US Congress will participate in the commemorations later this year, both in Belgium and in Luxembourg.

As friends and allies, the United States of America and Luxembourg have always enjoyed close and warm relations, as nations and as people who stood shoulder to shoulder in both good and hard times.

In the 19<sup>th</sup> century, when Luxembourg was still a poor rural country, a third of our population migrated to this country, looking for prosperity in the New World. Many settled down in the American mid-west, including the ancestors of the Speaker of the House Dennis Hastert whom we shall be honouring tomorrow in this same place.

The Embassy of Luxembourg, the building in which we are standing today, has a special significance for my family, in the context of the historic events of the Second World War.

After the Nazi troops invaded Luxembourg, my grandmother Grand Duchess Charlotte left the country. She came first to the United States. Under the guidance of President Roosevelt, and thanks to his sincere friendship, her family settled in Canada, before joining the Luxembourg Government in exile in London. In 1941, she bought this building. During her time in North America, Grand Duchess Charlotte frequently visited Washington and stayed in this house awaiting the call to return to her beloved country.

Finally the Luxembourg Government acquired the building in 1962. Since that time it has served as the Embassy of Luxembourg in Washington, first as the residence, then as the Chancery.

For more than forty years, this building has been associated with major events: it was the site of meetings and social events during the State visits paid to the United States by Grand Duchess Charlotte in 1963, at the invitation of President John F. Kennedy, and my father Grand Duke Jean in 1984, at the invitation of President Ronald Reagan.

After almost a hundred years of existence, however, the building was showing its age and was in need of

a serious facelift. For almost two years, it has been undergoing extensive renovations and it is now ready to host many other major events in the framework of the bilateral and the transatlantic relationships, particularly as we prepare for our next Presidency of the European Union.

For all these reasons, I am delighted to be here to celebrate the reopening of this historic building in the presence of so many distinguished guests, among them our Minister of Foreign Affairs as well as our Minister of Economic Affairs and Foreign Trade.

My stay in Washington will also allow me to participate in an academic event and the launch of a trade mission. But as you can see, this visit is set first in the context of gratitude and remembrance for the sacrifices that were made in the name of liberty. Keeping up the memory of the past will remind us that the values of freedom and democracy will always be worth fighting for.

We are fully aware that the country that helped liberate Europe has not been spared by tragedy. Just three years have passed since the events of September 11, when America was struck at its heart. 9/11 was the time for America's European allies to show in return their solidarity in the fight against terrorism.

That is the spirit in which I now unveil this plaque, which will serve as a reminder of the everlasting friendship between the United States and Luxembourg and a token of our gratitude to this great Nation.

## Discours du ministre de l'Environnement, Lucien Lux, à l'occasion de l'ouverture de l'Oekofoire

17 septembre 2004

Anlässlich der 1. Rede als Umweltminister vor der Oekofoire ausnahmsweise ein paar persönliche Bemerkungen zu Beginn:

- Die Ausrichtungen, Orientierungen, Vorschläge der neuen Regierung können, dürfen und sollen ausdiskutiert, hinterfragt, ja bezweifelt werden, an meiner Détermination die ökologischen Komponenten in allen

Politikbereichen weiterzubringen, soll nicht gezweifelt werden.

- Mein bisheriges politisches Leben ist so gestrickt, dass Mandate - gewerkschaftliche, später politische - zugleich Ehre und Verpflichtung bedeuten.

- Daran wird sich nichts ändern.

- Meine Überzeugung von sozialer Gerechtigkeit geht in dieser neuen Welt des 21. Jahrhunderts Hand in Hand mit der Überzeugung nach umweltgerechten Lebensbedingungen.

- Heute schreit ein Grossteil der Menschheit nicht nur nach Brot und Arbeit, nein heute geht es bei diesem "struggle for life" auch um Wasser, Energie, saubere Luft, Bodenverseuchung.

- Heute geht es bei diesem neuen Klassenkampf nicht nur um die Verteilung des Kapitals, der materiellen Reichtümer, nein es geht um nicht mehr und nicht weniger als die gerechte Verteilung von natürlichen Überlebenschancen.

- Meine Überzeugung von sozialer Sicherheit, der Anspruch einer solidarischen Gesellschaft, die sozialen Risiken kollektiv und generationsübergreifend abzusichern und damit die "Dignité" des Menschen in allen Lebenslagen zu garantieren, geht Hand in Hand mit dem umweltschonenden Umgang mit natürlichen Ressourcen.

- Meine Détermination, Motivation, Triebfeder der nächsten Jahre liegt im Slogan des MECO: "Mir lieben all an enger Welt"

- Ich würde hinzufügen, wir haben alle eine Verantwortung "an der enger Welt" und diese Eigenverantwortlichkeit müssen wir mehr denn je einfordern; damit unsere Kinder und Enkelkinder nach den Prinzipien der nachhaltigen Entwicklung nicht nur eine Welt mit sozialem, menschlichem Gesicht, nicht nur eine Welt in der Wirtschaft kein Selbstzweck ist, mais der Vollbeschäftigung dient, mais auch einer Welt, in der Lebensgrundlagen - die Luft, die wir zum Atmen brauchen, Wasser, Boden, Artenvielfalt, also eine gesunde Lebensbasis - gepflegt und geschont werden, vorfinden.

- Das ist unser Anspruch, unsere Verantwortung und als Umweltminister ist es allemal jede Ehre wert sich dafür jeden Tag einzusetzen.

- Ich bin weder Biologe, noch Forstingenieur oder Chemiker (dieses Manko teile ich übrigens mir der großen Mehrheit der im Umweltbereich Aktiven!), aber ein Überzeugungstäter und durch und durch positiv eingestellt.

- Ich will zuhören, diskutieren, gemeinsam Entscheidungen gedeihen lassen, mich interessieren dabei objektive Sachlagen, mich interessiert die "cause commune", nicht Eitelkeiten, nicht Gerangel um "plate-bandes".

- Mich interessieren alle die guten Willens sind, egal welches Parteibuch sie eventuell haben, egal wie décidéiert sie die Umweltcause verteidigen, egal ob sie dies horizontal oder isoliert in einem bestimmten Bereich tun.

- Mir liegt am Herzen die Akzeptanz, das Vertrauen bei den Bürgern zu stärken. Deshalb auch umgehend mit der Chamber das Gesetz betreffend den freien Zugang zur Information im Umweltbereich auf die Tagesordnung holen.

- Wir haben alle keine Zeit zu verlieren, die Risiken steigen, das bringt mich zu einer weiteren wichtigen Maxime: "Il nous faut marier vision et action!"

- Wir haben nicht mehr das Recht mehr Zeit zum Debattieren als zum Agieren zu vergeuden.

- Wir brauchen eine Balance zwischen wissenschaftlicher Arbeit, Festlegung politischer Grundsätze und konkreter Umsetzung.

- Die grossen Prinzipien sind das eine : sie geben uns Kraft, Courage und Ausdauer, richtig im Einklang mit uns selbst sind wir erst wenn wir konkrete Resultate sehen: als Bürgermeister hat mich der Prozess der "Agenda21" motiviert (besonders immer nach Reisen im Chile), aber richtig zufrieden haben mich erst die konkreten Ergebnisse gemacht: Cogénération, Photovoltaikanlagen, einen neuen Wald pflanzen, einen Naturwald schaffen, kommunale Naturschutzzonen ausweisen, einen Naturlehrpfad anlegen, auf Abfallvermeidung und Recyclage setzen, usw. uswf.

- Das muss unsere Methode sein: Überzeugungen und Handeln.

- Und bei allem was zu tun bleibt: wir fangen de loin nicht bei null an.

- Wir haben in diesem Land sowohl in den Köpfen der Menschen als auch gesetzgeberisch und "um Terrain" schon viel erreicht.

- Dafür haben vor allem viele gute und kluge Hände in den Umweltschutzorganisationen, in den Foundationen, Syndikaten und Gewerkschaften und immer mehr kluge Köpfe in der Wirtschaft und im Mittelstand gesorgt.

- Dafür haben auch Mitarbeiter in Ministerien und Verwaltungen gesorgt die, oft eingeeengt durch Bürokratie und Contrainten, eine sehr gute Arbeit leisten, in allen Fällen oft viel besser sind als ihr Ruf.

- Allen will ich ein guter Partner sein, jeder in seiner Rolle, jeder objektiv, kritisch, engagiert, aber immer der Sache verpflichtet und ergebnisorientiert.

- Es ehrt mich heute in einer Linie zu stehen mir einem Josy Barthel, R. Krieps, J. Lahure, A. Bodry, Ch. Goerens und E. Berger, ich empfinde auch die Fäden die ein Muck Huss, ein Marco Schank und ganz nah bei mir ein Roby Biwer gesponnen haben.

- So also sehe ich meine Arbeit, mit der Grundüberzeugung, dass die Zukunft - die soziale und die ökologische - denen gehört, die keine Angst haben, die den Menschen respektieren in all seinen Facetten, die dem Liberalisierungswahn à la Bolkenstein mit grosser Skepsis bis Ablehnung entgegentreten, weil en fin de compte die Menschheit eine Mischung aus Solidarität, Verantwortung und Efficacité braucht.

Werte Damen und Herren,

- Ich habe einerseits gesagt Überzeugungen und Handeln, und wir haben andererseits keine Zeit zu verlieren:

- Nach 6 Wochen zuhören, lesen, lernen, diskutieren, fertigt sich bei mir eine 1. Agenda.

- Ich habe mir 5 Chantiers vorgenommen:

1. Den konkreten Naturschutz in Partnerschaft mit allen öffentlichen und privaten Trägern weiterbringen.

- Meine Vorgänger haben auf diesem Gebiet vieles richtig gemacht.

- Das neue Naturschutzgesetz muss schnell umgesetzt werden, die Missionen der einzelnen Gremien präzis geklärt werden. Ich werde deshalb im November eine Table-Ronde mit allen Akteuren zusammenru-

fen, um dies gemeinsam zu bewerkstelligen und die grossen Orientierungen festzulegen.

- Das im Parlament vorliegende Projekt zum sogenannten Partnerschaftsgesetz stellt eine exzellente Basis dar und muss nach Beratung im Parlament so schnell es geht gestimmt werden. Meine Überzeugung ist: Naturschutz muss national koordiniert, akzentuiert werden: Naturschutz lebt aber auch vom Input von unten: Gemeinden, Syndikate, ONG's, biologische Stationen, genau wie Kantone und Arrondissements der Forstverwaltung müssen Partner, nicht Rivalen sein. Unsere Bauern z. B. müssen Naturschutz als Bereicherung, nicht als lästig und aufgedrückt empfinden.

- Es genügt nicht, Naturschutzgebiete zu klassieren, wir müssen auch auf Pflege und Unterhalt im Rahmen von Gestionsplänen achten.

- Eine Arbeitsgruppe muss die Arbeiten zum nationalen Naturschutzplan umgehend in Angriff nehmen. Dabei geht es konkret um die Konstituierung eines nationalen Biodiversitäts-Réseau, centres d'accueil, Definition und Gestion der Habitatzonen, usw. und um die Festlegung von Prioritäten.

- Wir werden die Zertifizierung des "FSC-Labels" für den öffentlichen Wald fördern, weil dies eine Waldgestion, kompatibel mit dem Konzept der nachhaltigen Entwicklung, ermöglicht.

2. Chantier: Nachhaltigkeit ist kein Leerwort, sondern der moderne Politikansatz des 21. Jahrhunderts.

- Den Stimmen aus Brüssel, die aus der Lissabonner Strategie eine einseitige, wirtschaftsliberale Veranstaltung machen wollen, den gottseidank, wenigen Stimmen in Luxemburg ökonomische Zielsetzungen immer und überall vor ökologische Prämissen setzen wollen, müssen wir mit dem Konzept der 3 Zukunftsbausteine - soziale Kohäsion, nachhaltige Wirtschaftsentwicklung, ökologischer Wohlstand - entgegentreten.

- Und als ob wir gar nichts gelernt hätten, mehren sich zur Zeit die Stimmen nach einer Renaissance der Nuklearenergie - für unser Land kann ich nur sagen: der Geist von Remerschen lebt, dies haben wir im Koalitionsprogramm festgeschrieben.

- Das kurz vor den Wahlen gestimmte Rahmengesetz zur nachhaltigen Entwicklung muss jetzt Baustein für Baustein umgesetzt werden.

- Dies muss in alle Köpfe, dies ist eine ressortübergreifende Herausforderung, der neu zu erstellende nationale Plan muss all diesen Ansprüchen gerecht werden. Er soll bis spätestens Ende 2005 fertig gestellt werden.

- Der "Conseil supérieur" soll kurzfristig eingesetzt werden. Er wird ein offenes Gremium, er wird die konstruktive Auseinandersetzung zwischen den Akteuren der Zivilgesellschaft, den Organisationen und den politischen Entscheidungsträgern bereichern und er wird von einem unabhängigen Kopf geleitet werden.

- Die einzusetzende interministerielle Kommission, genau wie die Indikatoren, die aktualisiert werden müssen, sind weitere Instrumente einer offensiven Methode, die Konflikte, im Naturschutz, bei Kommodo-Prozeduren und anderen Genehmigungen nicht scheut, sondern im Sinne der Ausbalancierung der 3 genannten Bausteine austrägt und die Bereitschaft zum Kompromiss, dem sinnvollen, nicht faulen, beinhaltet.

3. Chantier: erneuerbare Energien sind unverzichtbar für den Klimaschutz und für eine unabhängigere Energieversorgung.

- Der technologische Dreh- und Angelpunkt einer nachhaltigen Entwicklung ist der Übergang von fossilen Energieträgern (Kohle, Erdöl, Erdgas) auf Erneuerbare (Sonne, Wind, Wasser, Biomasse, Biogas, Erdwärme).

- Deshalb sind erneuerbare Energien, neben der Erhöhung der Energieeffizienz, definitiv unverzichtbar.

- Unser Land hat das indikative Engagement von 5,7% des Stromkonsums aus erneuerbaren Energien mitgetragen.

- Wir liegen zur Zeit bei 2,6%, trotz zum Teil massiver finanzieller Unterstützungen, insbesondere der Photovoltaik, die von unseren Vorgängern eingeführt wurden, und die uns zur Zeit seriöse budgetäre Probleme schaffen.

- Einige Zahlen nur zur Photovoltaik:

- Nach der bisherigen Auszahlung von ca. 15 Millionen Euro, müssen, wenn man von rund 35000 kW, die laut CEGEDEL im Netz sind, respektiv ins Netz gehen werden, ausgeht, noch um die 100 Millionen Euro aufgebracht werden müssen.

- Ein enormer Kraftakt, der die Förderung, auch finanzielle, von erneuerbaren Energien nicht in Frage stellen wird, ganz klar, aber zu ernstesten Gedanken über die Gewichtung von Anlagen respektiv Stromproduktionsförderung, genauso wie über das zur Zeit geltende Prinzip der de facto integralen budgetären Finanzierung.

- Diese Konsultationen, und Wirtschaftsminister J. Krecké und ich werden dies eng miteinander durchführen, sind im Gange, müssen mit allen Interessierten geführt werden, Courage für neue Modelle zeigen und relativ rasch zu Ende geführt werden.

- Der Umbruch ins solare Zeitalter findet unweigerlich statt, ein Umdenken ist gefordert, realistische Ziele und Konzepte müssen auf den Tisch, weil auch regenerative Energien nicht ohne weiteres und nicht von allein die klassischen Fossilen ersetzen werden.

4. Chantier ist der Klimaschutz, die wohl grösste Herausforderung der Gegenwart und der Zukunft.

- Tony BLAIR, Englischer Premier hat vorgestern, ungewohnt für ihn und deshalb umso erwähnenswert gewarnt, dass der Klimawechsel "catastrophic consequences for the world" haben könnte. Das sehe ich genauso, und ergänze mit vielen nefasten Konsequenzen z.B. auch für die Artenvielfalt.

- Auch ohne Naturkatastrophenfilme aus Hollywood, auch ohne die profane Frage, was die Kosten für überflutete Grossstädte sein werden, besteht, ausser im "Weissen Haus", Konsens, dass in allen Bereichen von Wirtschaft und Gesellschaft ein Umbruch vonnöten ist.

- Er kann nur unter dem Dach einer globalen Vereinbarung, die Kyoto-Protokoll heisst, stattfinden.

- Eine Vereinbarung, die das ökologisch Notwendige mit dem ökonomisch Möglichen verbinden will.

- Unser Ziel - 28%tige Reduzierung der Treibhausgase in der Kyotoperiode 2008-2012 gegenüber unserem Ausstoss 1990 - ist ein ambitiöses, aber ein notwendiges und anzustrebendes Ziel.

- Darüber gibt es in dieser Regierung Konsens.

- Und damit kein Zweifel aufkommt und bei aller realistischer Einschätzung der luxemburgischen Situation, wir müssen in unserem schnell zu erstellenden nationalen Reduktionsplan vor allem auf nationale Reduktionspotentiale setzen: erneuerbare Energien, Altbausanierungsprogramm, Förderung von Niedrigenergie- und Passivhäusern, Impulsprogramme zur Markteinführung, Energiesparverordnung für Neubauten, Sensibilisierung, Förderung des öffentlichen Transports u.s.w.

- Wir müssen diese Herausforderung, nicht nur in der Tripartite, nein auch mit den Organisationen, mit der Zivilgesellschaft angehen.

- Wir müssen ganz schnell den Allokationsplan in Brüssel unter Dach und Fach bekommen, die Direktive schnell umsetzen, den Fonds "Climat" schaffen, der uns erlaubt den unausweichlichen Zukauf von Emissionsrechten vorzunehmen.

- Wir müssen zugleich schnell und tiefgründig agieren, dieser Prozess wird uns lange begleiten, es ist jede Energie, jeden Einsatz wert.

5. Chantier: dem öffentlichen Transport die allererste Priorität

- Mir und vielen von uns sind die Studien, Pläne, Recherchen, usw. leid

- Deshalb werden die im Parlament votierten Projekte nicht über Bord geschmissen und wieder bei 0 angefangen.

- Ich werde die Train-Tram-Anbindung Gare-Luxemburg respektiv Dommeldingen vom Kirchberg und danach vom Findel jede Woche weitertreiben und wäre bei allen Prozeduren, Ausschreibungen, u.s.w. glücklich, wenn in 5 Jahren die Arbeiten begonnen wären.

- Wir werden uns schnell an die Ausarbeitung eines Konzepts, kompatibel zum genannten, für Stadt Luxemburg und die peripheren Zentren machen.

Schlussendlich nur noch kurz erwähnt:

- Das RGTP-Gesetz wird im Sinne der Einbindung aller Operateure geändert.

- Es gibt, MECO hat Recht, Klärungsbedarf bei der Mobilitätszentrale. Wir müssen mit allen Akteuren für schnelle Klarheit sorgen, damit eine Realisierung in die Wege geleitet werden kann.

- Dies ist eine 1. Agenda, bewusst nicht komplett (Lärm, Abfall, Présidence) aber mit dem für mich wichtigsten Prioritäten.

- Auch wenn es anscheinend eine 100-tägige Schonfrist gibt, die Arbeit hat begonnen, ich werde sie mit euch mit Begeisterung verrichten.

- Mir liegt zum Schluss am Herzen, den Organisatoren dieser zukunftssträchtigen Foire ganz herzlich für die viele Arbeit zu danken, allen Ausstellern vollste Zufriedenheit und der Oekofoire 2004 einen vollen Erfolg zu wünschen.

### Discours du ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Jean-Marie Halsdorf, à l'occasion de l'ouverture de l'Oekofoire

17 septembre 2004

49 Deg dat déi nei Regierung am Amt ass,  
49 Deeg fir als neien Innenminister festzustellen,  
wann ech daat nach nët bis dohinner verstaanen hätt,

dat déi Aarbecht, IVL genannt, déi déi lescht Regierung fir eist Land programmiert huet, dest wichteg fundamental Visioun an Organisatioun vun eisem Staat, eisem Land, net darf als Papeiertiger an irgend engem Tirang, verkümmere jo, verschwannen, neen, mir hun elo, haut, de Moment eng Méiglechkeet eist Land esou ze gestalten, an dat et am Kader vun den üblichen Entwicklungszyklen déi eng Gesellschaft an och ée Staat all 20 bis 30 Joer esou durchleeft, dat et weider den néien Role vun engem grousregionalen Motor kann wuer huelen, fir datt daat wat an den leschten 30 Joer geschaafen guf, sech esou kann bonifizéieren, dat jidferen deen dorun Deel geholl huet, direct an indirect, Gefill kritt an huet dat hien sein dozou beigedrot huet, an datt des wichteg Erkenntnisser weider verschafft gin an dem Modell vun moar deen seng Berechtigung an den Wurzelen vun Plan Directeur fennt, deen een als Papp vum existenziellen IVL muss gesinn.

KOMPLIZEIERT AN OCH NET. Anescht gesot

D'Implementéierung, d'Emsetzung vun deser Fleissarbecht, vun deser eenzegarterer Chance steet un.

Déi déi mengen et wier alles gudd wéi et elo ass leien total falsch,

Déi déi mengen et wier nach Zait ze waarden, leien falsch,

Déi déi mengen et misst alles schnellstens emgesat gin, leien och falsch,

Déi déi mengen et misst konsequent, nuancéiert an prioritär virgangen ginn, verstinn, dat Komplexitéit an Villschichtegkeet vun denen Decisiounen esou verstane musse gin dat all Forces vives, an desen Prozess mussen agebonnen gin, jo informéiert gin, fir dat Form, wéi et oft de Fall an der Politik ass, net als Argument kann benotzt gin, fir de Fong, deen a sech kloer ass, an den Hannergrond ze drängen.

Fir d'éischte Kéier sin d'Raumplanung, d'Organisatioun vum Verkéier an d'Erhaalen vun der Landschaft an enger gemeinsamer Perspektiv betruecht gin.

Ziel war a bleiwt et dës dräi zentral an ontrennbar matteneen verbonnen Pillier'en vun der Landesplanung beschtméiglesch openeen ofzestëmme, an esou ze gestalten, dass Lëtzebuerg an Zukunft nët nëmmen liewensfähig bleiwt, mä insgesamt och d'Weichen gestallt gin, fir dass Lëtzebuerg ée Qualitéitssprung kann machen am Sënn vum Leitprinzip vun der Nohaltégkeet.

Seit der Präsentatioun vum IVL ass schon vill geschwaat a geschriwwen gin. Erfreelecherweis, gouf trotz Wahlkampf, bis ëlo weineg polémiséiert, nëmmen vereenzelt Stëmme hun probéiert dem IVL vun vir er an eng negativ Connotatioun ze gin, matt Slogane type "den IVL steet fir den heemlechen Opbau vun engem Megalëtzebuerg".

Dës ass dann och ée positivt Zeechen. Et weist dass den IVL als wichteg Saach ugesinn gët.

Dest grondleegend mëttel- bis längerfristëgt ausgerichtet a wëssenschaftlëcht Konzept erlaabt eng Objektivéierung vun den Diskussiounen iwwert d'Zukunft vun Lëtzebuerg an esou besteet och d'Chance fir eng méi rationnell Entscheidungsfindung an Beräicher an deenen ganz oft ganz emotional debattéiert gët.

Et kënnt also nët vun ongeféier, dass den IVL am Regierungsprogramm ganz ausféierlëch berücksichtëgt gouf. E gouf nët nëmmen an engem speziellen Kapitel beim Innen- an Landesplanungsminister ënnerbruecht - am Fong geholl - esou ze soen d'Denkfabrik an Saachen IVL - mä e fënnt sech och direkt oder indirekt bei aanderen Departementer erem.

Daat léit an der Natur vun der Sach. Den IVL kann nët jhust vun engem Minister emgesaat gin, mä brauch eng effikass an kollegial Zësummenarbecht vun villen Ministären, a ganz besonnësch deenen déi fir Raumplanung, Verkéier, Emwelt, Wunnengsbau, Wirtschaft an öffentlëch Bauten zoustänneg sin.

Mä och eng méi strukturéiert a waitsichtëg Zesummenarbecht tëschent de Ministären, wéi se och am Koalitiounsprogramm virgesinn ass, wärt alleng nët duergoen fir all déi Erausfuerderungen déi am IVL ugeschwaat sin, ze meeschten.

Och d'Gemengen, d'Wirtschaft, d'Zivilgesellschaft an all Eenzelen déi zou Lëtzebuerg schafft a wunnt, muss an der Rumm vun sengen Méiglechkeeten derzou beidroen, dass mer Léisungen op déi wichtëg Froën aus dem IVL nët nëmmen fannen, mä och emgesaat kréien. Mir sin all gefoudert!

Daat wärt nach déi eng oder aaner méi komplizéiert a sëcherlëch kontrovers Diskussioun an Entscheidung mat sech brengen. Den IVL huet eben nët jhust un der Uewerfläch vun de Problemer no Léisungen gesicht, mä ass der Saach op de Fong gang.

Zaiten vun der Théorie, wou nach masség Modeller méiglech waren, sinn erriwwer.

Praxis steet un, dat heescht, den groussen gesellschaftlechen Debat wéi en am Regierungsprogramm ugekënnegt gët, muss gefouert gin an zwar esou dat no vir gekukt gët, dat den IVL als solchen net méi a Fro gestallt gët, dat all Concernéiert, all Forces vives an desen Emsetzungsprozess agebonnen gin.

Verschidden Fakten an Zësummenhäng weisen deitlëch wou Knackpunkten, wou Probleemstellungen sin:

Déi extrem Zentraliséierung vun den Aarbëchtsplätzen op d'Stad Lëtzebuerg - iwwer 44 % vun allen Aarbëchtsplätzen sin zou Lëtzebuerg ugesiedelt, awer nëmmen 18 % vun der Populatioun wunnen hei. Zënter ronn 30 Joër ass d'Awunnerzuel an der Stad

relativ stabil bliwwen wou awer Gesamtbevölkerung em 30 % geklommen ass.

D'Wunnen an de groussen Agglomeratiounen ass nët méi esou attraktiv oder och bezuelbar, esou dass d'Populatioun tendenziell ëmmer méi stark an d'Peripherie respektiv ëmmer méi wäit an de ländlechen Raum wunnen geet.

Wunnen an Schaffen driften ëmmer méi wäit ausserneen, eng Entwecklung déi zousätzlëch un eng Bauweis gekoppelt ass, déi ganz vill Terrain brauch. D'Bebauungsdicht vun den Wunngebiddern zou Lëtzebuerg erreicht am Duerchschnitt 13 Wunnengen pro Hektar. Esou gët "d'masse critique" déi mer brauchen fir den öffentlechen Transport gudd ze organisieren, ëmmer méi dënn. An d'Experten soen, dass én eng Dicht vun mindestens 20-30 Wunnengen pro Hektar brauch fir den öffentlechen Transport méi effikass ze gestalten.

Fir den Undeel vum öffentlechen Transport vun jhust 12 % kënnen ze erklären, geet et awer nët jhust duer der Raumplanung an der Transportplanung d'Schold ze gin. D'Raumentwecklung an och d'Verkéiserssituatioun gin ganz entscheidend vun eisem eegenen Verhaalen beaflosst.

Mir sin matt ronn 630 Autoen op 1000 Awunner an der europäescher Spëtzt, an och am Velofueren sin mir Spëtzt awer nëmmen bei der Olympiad an am Tour d'Espagne, wou Lëtzerbuerger besonnësch gudd ofgeschnidden hun, well héihéem gin bal 60 % vun de Weer ënnert 2 km nämlëch schons mam Auto zreckgeluecht an nët mam Velo oder ze Fouss.

Dës puer Beispiller aus der IVL-Analyse wéisen ganz kloër: Hei beweegen mer eis an engem Daïwelskrees. Hei drängen sech evident strukturell Verbesserungen op an zwar durch Synergien tëschent den dräi Pillier'en vum IVL - der Siedlung, dem Transport an der Landschaft.

Esou wärt et zum Beispill op d'laang Siicht nët duer goën, fir vill an den Transport, a besonnësch och an den öffentlechen Transport, ze investieren, wann et parallel nët geléngt den öffentlechen Transport besser matt der Raumentwecklung ze koordinieren an emgedréint. Dëst ass dann och eng Viraussetzung dofir, dass den öffentlechen Transport längerfristëg kann einegermoossen wirtschaftlëch organiséiert gin.

Dest heescht définitiv: d'Landes- an Verkéiersentwecklung mussen méi aktiv a manner reaktiv gestaltet gin.

Daat heescht dann an leschter Konsequenz dass mer musse kucken fir aktiv réimlëch Schweierpunkten ze setzen, an déi noutwëndëg Viraussetzungen ze schaffen, fir dass d'Entwecklung, am Aklang mat iwwe-zéchten Gemengen, besonnesch do stattfënt

- " wou Potenzial ass fir matt modernen an attraktiven urbanistëschen Konzepter méi dicht ze bauen,
- wou gudd infrastrukturell Viraussetzungen bestinn,
- wou e IVL konformen Funktionsmix - Wunnen an d'Schaffen - kann gefördert gin,
- wou keng Konflikter mam Natur- a Landschaftschutz bestinn oder längerfristëg ze erwaarden sin - d'Natur ass e Kapital waat mer nët nëmmen fir déi heitëg Generatiounen mussen erhaalen,
- wou eng gudd Ubannung un den öffentlechen Transport, a besonnesch d'Schinn, schons bes-teet oder längerfristëg kann sënnvoll opgebaut gin.

Emgedréit heescht daat awer och, dass verschidden Réim am Land, nämlech déi wou dës Viraussetzungen nët esou gudd kënne réaliséiert gin, méi moderat wuessen sollten. Dat heescht net Stillstand, mee eng Entwecklung déi de Rahmenbedingungen an de réimlëche Potenzialen besser gerecht gët.

Een Dossier wéi deen vun "Meysembourg", iwwert deen jo schons vill geschwaat an diskutéiert gouff, muss dann och am Liicht vun dëssen Prämissen gekuckt gin. Et sollt een awer de Prozeduren déi en cours sin net viergrëfen.

Grondsätzlech, an onofhängeg vun iergendwelchen konkreten Projeten, ass awer och kloër dass esou een Usatz nët vun haut op muer kann vun uewen erof décrééiert an emgesaat gin. En ass als Leitgedanken ze verstoen, deen sech lues a lues - natierlech awer net ze vill lues - muss an den Entscheidungen déi beim Staat, an an de Gemengen geholl gin, erem-fannen.

Dofir brauche mer én intelligenten a wueldoséierten Mix vun Instrumenter a Strategien deen verschidden Komponenten ëmfassen muss.

Mir brauchen:

1. den Dialog, fir sécherzestellen, dass op alle Niveau'en eng gemeinsam "prise de conscience" entsteet an dass enner anerem de Gemengeniveau an de nationale Niveau zou enger gemeinsamer Démarche kommen;

Mir brauchen:

2. ee national verbindlichen Kader deen iwwert d'Instrumenter vun der Landesplanung - an hei besonnesch de Plan sectoriel - geschaafen muss gin. Dëse Schrëtt ass noutwëndëg fir ze garantéieren dass déi national relevant Aspekter vun IVL kënnen längerfristëg emgesaat gin. Als prioritär gëllen de Plan sectoriel "Transports", "Zones d'Activités Economiques", "Logement" an "Ensembles paysagers et forestiers".

Am Sënn vun engem gesonden Zësummenspill tëschent dem Staat an de Gemengen, kënnt ét bei der Konkretisatioun vun de Plans sectoriels dann och op daat richtëg Fangerspëtzengefill un, well nët fir all Element vum IVL eng reglementarësch Festleeung noutwendeg ass an och Sënn mëcht.

Mir brauchen :

3. eng effikass Ëmsetzung vum aalen 37. Gesetz iwwert den Aménagement communal an den Développement urbain, well dëst Instrument éisch-tens de Gemengen vill Méiglechkeeten bidd, fir d'Entwecklung vun hierem Territoire besser ewei bis elo ze stéieren an well dëst Instrument d'Gemengen awer och verpflichtet, d'Entwecklung vun hierem Territoire, méi staark wéi bis elo, an de Kontext vun der Landes-an der Regionalplanung ze setzen. Parallel dozou mussen d'Iwwerleeungen geféiert gin, wéi een d'Gemengen besser " outilléieren " kann, fir dat si hieren vielfältigen an och komplexen Missounen als modernen Service Provider kënne gerecht gin.

Mir brauche, jo mir mussen

4. aktiv Akzenter setzen, op Plätzen déi fir eng équi-libréiert Raumentwecklung zou Lëtzbueg besonnesch entscheidend sin :

- Entwecklung vun der Nordstad
- d'Ënnerstützung vun deenen wichtëgen klengen städtësch Zentren am ländliche Raum

- eng weider Stärkung vun de Naturparken tëschent deenen och d'Kooperatioun, déi haut schons gudd funktionéiert, wéider ausgebaut soll gin.

Am städtëschen Raum gët et drëms déi sougenannten Zone Verte Interurbaine als "Regionalpark" ze entweckelen, waat een néit Konzept fir Lëtzebuerg ass.

Weiderhin muss s'echergestallt gin, dass Belval-West als Projet mat Modellcharakter séier réaliséiert gët, woubai muss opgepasst gin, dass déi zwee aaner Entwécklungsschwéierpunkten - den Südwesten vun der Stad Lëtzebuerg an den Kierchbiérg - am Sënn vun enger méi kohärenter Landesplanung, mat der Entwécklung vun Belval-West koordinéiert gin.

Mir brauchen

5. e kontinuéierlëchen Prozessmanagement, fir s'echerstellen, dass den IVL seng Dynamik och iwwert e längeren Zäitraum kann oprechterhaalen, dass d'Kohärenz vum Konzept garantéiert bléiw, an dass haut schons de noutwëndege Monitoring opgebaut gët, fir d'Entwécklung vum Raum an Verkéier zou Lëtzebuerg an domadder och d'Emsëtzung vum IVL, méi objektiv a transparent ze évaluéieren.

Ech soen et nach eng Kéier: D'Erausfuerverderungen an d'Léisungsvirschléi aus dem IVL sinn komplex. Elo müssen "Neel mat Käpp" gemeet gin fir déi richteg Weichstellungen fir d'Entwécklung vun Lëtzebuerg virzuehuelen. Dës Weichstellungen verstinn ech als präzis Virlagen fir eis Partner, Ministären a Gemengen, deenen et dann opléit fir se um Terrain konkret emzesetzen.

Ofschléissend nach e puer Wieder iwwert een aneren Domaine deen och eng global Strategie verlangt: Eis Waasserwirtschaft.

Ënner "Waasserwirtschaft" versteet d'Regierung den Ëmgank mat eise Wasserressourcen no de Prinzipien vun der nohalteger Ëntwécklung, dat heescht et muss méiglech bliwen fir eis Waasserressourcen fir eist alldäglecht Liewen a fir eis Ekonomie zu engem ugemeessene Präis ze notzen a gläichzäiteg dës Ressourcen als Bestanddeel vun der natierlecher Ëmwelt optimal ze schützen.

Dëst ass jiddefalls den Objektiv vun där neier europäescher "Waasserrahmen-Richtlinn" déi d'Regierung deemnächst no deene genannte Critèren an national Recht wärt a muss ëmsetzen.

"D'Rahmen-Richtlinn" verlaangt vun de Member-Länner, dass spëtstens bis am Joer 2015 all Grond- an Oberflächegewässer nees an engem gudden ökologeschen a chemeschen Zoustand solle sinn. Zu deem Zweck muss bis spëtstens 2009 déi néideg Moossnahmeprogrammer an och e "Gewässerbewirtschaftungsplang" erstallt ginn déi dann bis zum Joer 2012 operationnell muss sinn fir kënne bis 2015 hir Friichten ze droën.

D'Erstellung vun deene Moossnahmeprogrammer mat dem Bewirtschaftungsplang asst eng vun den Haaptaufgaben vun eiser Wasserwirtschaftsverwaltung an et ass elo scho gewosst dass d'Haaptakzenter vun deene Programmer op dräi Schwéierpunkter leie wärten:

1) d'Finaliséierung vum kommunalen Oofwaasserentsuergungs-Programm:

hei muss de Staat nach ëm déi 900 Milliounen Euro bereedstellen fir dass eis Gemengen Kläranlagen kënne bauen oder moderniséieren, haaptsächlech laanscht d'Uelzecht an d'Musel;

2) d'Renaturéierung vun eise Fléissgewässer:

mir wëlle wéinstens dee vun der Kader-Richtlinn gefuerderten "gudden ökologeschen" Zoustand erreechen, ee Programm deen zesumme mat dem Ministère de l'Environnement soll définéiert ginn;

3) eng besser Maîtrise vun der diffuser Nährstoffpollutioun aus der Landwirtschaft:

Nitrat- a Phosphorauslaugungen aus der Landwirtschaft stellen nach ëmmer eng ze staark Belaaschtung fir d'Grondwaasser an d'Oberflächegewässer duer.

Zesumme mam Landwirtschaftsministère an am Kader vun där neier europäescher nohalteger Landwirtschaftspolitik muss mer, ënner anerem, nei Weeër fir eng méi efficace Notzung vun Gülle, Piff a Mineraldünger fannen. Déi momentan Léisungen am Beraich "Klärslamm" ginn net duer, hei müssen nei Léisungen an Aen gefaast gin.

Hei der niewt muss mer awer och op eng méi streng Uwendung vum Prinzip vun der Recuperatioun vun de Käschten uechten déi d'Waassernotzung verursaacht, dëst och no deementspriedhenden Viirgaben vun der europäescher Waasserrichtlinn ; dëst bedeit,

dass esou wuel d'Drénkwaasser- wéi d'Ofwaassertaxen wärten erop gesat mussen ginn.

Besonnenesch am Drénkwaassersektor mussen deemnächst vill Renovéierungsaarbechte gemaach ginn z.B. an de Quellfassungen, fir dass déi an a fir sech gudd Qualitéit vum Quellwaasser erhale bleiwt.

Héichwaasserschutz bleiwt och en Thema vun dramatescher Aktualitéit, wahrscheinlech ëmmer méi oft doduerch, dass mer manifestement an enger Zäit vu Klimaverännerung dra sinn; och wann d'Renaturéierung vun de Flëss eng gewëss héichwaasserbremsend Wirkung wärt hunn, mir dierfen eis net der Illusioun higinn dass dës Moossnahmen duerginn fir allen Iwwerschwemmungsproblemer kënnen een Enn ze setzen; ganz ouni technesch Moossnahmen, déi selbstverständlech kompenséiert mussen ginn, wärte mer nett auskommen.

Ech ka mer virstellen, dass ech mech haut un e Public hei riichten dee mengt d'Kompetenz fir Waasserwirtschaft léich besser an den Hänn vum Ëmweltminister. Heizou wëll ech soën, dass Waasserwirtschaft déi sech nohalteg wëllt, an dat ass eist Ziel, net nëmmen no der Ecologie, awer och net nëmmen no Economie ausgeriicht dierf sinn, mais an engem richtegen Dosage vu béiden Aspekter bes-teet.

Déi aktuell Situatioun get durch hier relativ Neutralitéit verschidden Garantien:

De Gemengen ënnersteet di primär Kompetenz an der Drénkwaasserversuergung, an der Ofwaassersuergung, inklusiv, fir déi zwee Domänen, d'Tarifgestaltung, an och zu engem groussen Deel an der Héichwaasserbekämpfung an esouguer am Ausbau vun de Gewässer;

Aus esou enger Logik mecht et Senn, dass de Gemengen hire "Ministère de tutelle" och d'Kompetenz an der Waasserwirtschaft huet, Kompetenz déi en awer net laanscht den Ëmweltministère wëllt ausüben, besonnenesch och well a Beraicher wéi zum Beispill Gewässerrenaturéierung nach muenchen Klärungsbedarf besteet.

Mäin Uléies wärt et an deenen nächste fënnef Joer sinn, eist Waasserwirtschaftsamt esou z'organisieren dat et nët nemmen no baussen ee Bild get vun engem wichteger Institutioun, eng Art Referenz, mais

dass eng nohalteg Notzung vun de Waasserressourcen fir de mënschleche Gebrauch zu vertriebaren awer käschendeckende Präisser geséichert gëtt a bleiwt an dat bei gläichzäitigem optimale Schutz respektiv beschtméiglecher Verbesserung vum qualitativen a quantitativen Zoustand vun dese Ressourcen.

Dir gesitt, et steet muenches un, mir packen et un.

### Discours du ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, Jean Asselborn, devant la 59<sup>e</sup> Assemblée des Nations unies

24 septembre 2004

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur tout particulier pour moi en tant que membre du nouveau gouvernement luxembourgeois et Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration d'intervenir pour la première fois devant cette Assemblée composée des nations du monde.

Monsieur le Président,

Vous accédez à la présidence de notre Assemblée générale à un moment où des décisions lourdes de conséquences pour l'avenir de notre Organisation doivent être préparées et discutées. Notre Secrétaire général nous l'a rappelé: les Nations Unies se trouvent à la croisée des chemins. Je ne doute pas que sous votre conduite experte et avisée notre Assemblée générale sera en mesure de faire face de manière efficace et décisive, en apportant des réponses constructives et consensuelles aux grandes questions de l'heure.

La session qui s'ouvre devant nous et qui mènera vers la célébration du 60<sup>ième</sup> anniversaire de la création des Nations Unies devra être celle du renouveau du multilatéralisme. Je puis vous donner l'assurance, Monsieur le Président, que mon pays - membre fondateur des Nations Unies - entend contribuer activement à ce chantier primordial, et ce notamment au titre de la présidence du Conseil de l'Union euro-

péenne que le Luxembourg assumera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, à la suite de l'actuelle présidence néerlandaise. Il va sans dire que je souscris entièrement au discours de mon collègue Bernard Bot, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, devant cette haute assemblée.

D'ici à la 60<sup>ième</sup> session de l'Assemblée générale trois thèmes resteront au centre de notre attention

- les questions liées au maintien de la paix et de la sécurité;
- le dossier complexe du développement et de son financement;
- et enfin, la réforme des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Cette véritable relance de la coopération multilatérale, nous devons tout d'abord l'entamer en matière de maintien de la paix et de la sécurité, en nous appuyant sur la Charte des Nations Unies. Si les crises régionales et les guerres civiles se sont multipliées en divers endroits du globe - et notamment sur le continent africain - au cours de l'année écoulée, l'expérience historique - souvent tragique et douloureuse - nous a appris que la paix et la stabilité ne sauraient être préservées et garanties que dans le cadre d'un ordre international fondé sur la règle de droit, des institutions communes fortes et efficaces, fondées sur la base de valeurs fondamentales partagées telles qu'énoncées dans notre magnifique Déclaration universelle des droits de l'homme et les actes normatifs subséquents qui sont venus la compléter. Telle est également la leçon tirée des horreurs et des conflits fratricides du siècle écoulé par les Etats membres d'une Union européenne désormais si heureusement élargie à Vingt-cinq.

Dans ce contexte, nos regards se tournent avec inquiétude vers le Proche et le Moyen-Orient où les situations de tension, voire de crise ouverte semblent s'intensifier. S'agissant du conflit israélo-palestinien, nous devons rappeler avec insistance, face à une situation marquée par de nombreux blocages de part et d'autre, que la voie de la négociation et du compromis est la seule envisageable et que la «Feuille de route» reste le seul moyen de parvenir à une solution négociée entre les parties qui soit fondée sur la coexistence de deux Etats, à savoir un Etat palestinien viable,

d'un seul tenant et indépendant vivant en paix aux côtés d'un Israël aux frontières sûres et reconnues. Ceci vient également d'être réaffirmé avec vigueur par le Quartette. De même, tout retrait d'Israël de la bande de Gaza devrait se situer notamment dans le contexte du processus politique décrit par la feuille de route.

L'adoption à l'unanimité de la résolution 1546 du Conseil de Sécurité relative à la situation en Iraq et le rétablissement subséquent de la souveraineté irakienne ont marqué une étape importante dans le processus de reconstruction politique, sociale et économique de ce pays meurtri. L'Union européenne a adopté quant à elle début septembre tout un ensemble de mesures en vue de renforcer encore l'engagement européen aux côtés de l'Iraq. Nous espérons que les circonstances seront bientôt telles que les Nations Unies pourront pleinement jouer le rôle qui leur revient, en particulier en ce qui concerne le processus politique et la préparation des élections, ainsi qu'en matière d'assistance humanitaire et de reconstruction.

C'est également avec l'attention la plus grande que le Luxembourg suit l'évolution de la situation dans la région des Grands Lacs, des Balkans occidentaux - et, plus particulièrement au Kosovo -, ainsi qu'au Soudan/Darfour et mon pays se rallie entièrement aux positions développées à ce sujet devant vous par mon collègue néerlandais au nom de l'Union européenne.

La sauvegarde de la paix, la prévention et la gestion des crises et le maintien de la paix figurent parmi les tâches les plus nobles de notre Organisation et le Conseil de Sécurité a un rôle éminent à jouer dans ce contexte. Nous ne devons pas hésiter à envisager des solutions innovatrices, à définir de nouvelles approches et solutions institutionnelles pour renforcer notre capacité collective de prévention et d'action sur base de la Charte. Je voudrais saluer dans ce contexte les dispositions prises par le Secrétaire général en matière de prévention du génocide.

J'ose espérer que le Groupe de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement saura nous saisir de propositions courageuses pour améliorer notre capacité d'action en commun et pour gérer les nouvelles menaces pour la paix et la sécurité, au premier plan desquelles il convient de mentionner le terrorisme et la prolifération des armes de destruction mas-

sive. Le dispositif de lutte contre le terrorisme des Nations Unies a été renforcé récemment notamment par l'adoption de la résolution 1535 (2004) du Conseil de sécurité et des mesures d'exécution qui en découlent. Mais le récent rapport de l'Equipe d'appui analytique du Comité 1267 nous a rappelé que beaucoup restait à faire pour mettre fin à ces pratiques méprisables et inacceptables qui ont déjà endeuillé tant de familles.

La lutte contre le terrorisme ne saura être gagnée par des moyens militaires et policiers uniquement. Il faut s'attaquer aux racines qui génèrent la haine, la brutalité, la destruction aveugle de vies humaines. L'essence du système multilatéral est le droit de tout peuple, de tout être humain, à vivre dans la paix et la dignité.

La prolifération des armes de destruction massive reste également une préoccupation de première importance. Si des avancées significatives ont pu être obtenues, des nouvelles inquiétantes nous sont parvenues ces derniers mois d'autres régions du globe et notamment d'Iran et de la Corée du Nord : sur tous les dossiers, les éclaircissements indispensables doivent être fournis et toutes les garanties données, notamment dans le cadre d'un respect strict des régimes de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique.

Dans ce contexte, je soulignerais que la conférence de révision du Traité de Non Prolifération de 2005 doit être l'occasion de réaffirmer la validité et la pertinence de la recherche en commun de solutions aux questions complexes de la non-prolifération.

Monsieur le Président,

Sur l'ensemble de ces dossiers liés au maintien de la paix et de la sécurité internationales, les Nations Unies trouveront un partenaire fiable et engagé dans l'Union européenne qui a fait de l'émergence d'un multilatéralisme efficace l'une des priorités de sa Stratégie de sécurité adoptée en décembre 2003. Ce n'est pas sans fierté que je permets d'ajouter que le Luxembourg assume également ses responsabilités en matière de maintien de la paix en contribuant des contingents militaires à la KFOR au Kosovo et l'ISAF déployée en Afghanistan et désormais placée sous le commandement du Corps européen.

La question du développement est et doit rester au centre de l'attention de la communauté internationale. Alors que des millions d'être humains continuent à vivre dans des circonstances inacceptables, notre mobilisation autour de la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire doit être constante, voire doit encore s'intensifier au vu du constat que nombre d'Etats, notamment en Afrique subsaharienne, continuent à éprouver les plus grandes difficultés à progresser en vue de l'échéance de 2015. Pour sa part, le Luxembourg est prêt à assumer sa part dans l'indispensable effort de solidarité internationale: en 2003 notre aide publique au développement a atteint 0.81% de notre Revenu National Brut et l'objectif d'un pourcent à atteindre dans les années à venir est inscrit dans le programme du nouveau gouvernement constitué en juillet de cette année.

La lutte contre la pauvreté et l'engagement pour un développement durable à l'échelle globale constituent les objectifs majeurs de la politique de coopération luxembourgeoise, une politique que nous mettons en œuvre - de concert avec nos partenaires - dans un esprit de partenariat et de participation. Dans nos actions de coopération, un accent particulier doit être mis sur la poursuite des efforts internationaux en matière de santé reproductive et, en particulier, de lutte contre ce fléau terrible que reste le HIV/SIDA.

En complément d'une augmentation de l'Aide Publique au Développement à l'échelle mondiale, d'autres sources de financement peuvent être mobilisées et l'initiative des Présidents Lula et Chirac a tracé un certain nombre de pistes de réflexion intéressantes à cet égard. Il nous semble primordial de maintenir le Consensus de Monterrey dans son intégralité: toute stratégie de développement efficace dans le moyen et long terme doit reposer sur une combinaison adéquate d'éléments comme l'Aide Publique au Développement, le commerce international, l'investissement direct étranger et les efforts internes des pays concernés, notamment en matière de renforcement des capacités, de gouvernance et d'Etat de droit. A cet égard, je reste persuadé que tous les efforts doivent être développés en particulier pour aboutir à une conclusion positive du Round du développement de Doha.

En tant que Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, une innovation dans notre contexte

politique national, je me dois d'insister - à l'instar de notre Secrétaire général qui a prononcé, le 29 janvier 2004 un discours stimulant en la matière devant le Parlement européen - également sur l'importance croissante de la problématique des migrations, notamment pour l'Europe. Ce dossier devra être abordé en veillant à une gestion ordonnée des flux migratoires, en insistant sur les notions d'intégration et de coopération internationale. Une action déterminée contre la criminalité organisée notamment liée à toute forme de traite des personnes, en est le corollaire indispensable.

Nous sommes appelés à intensifier nos efforts au cours de l'année à venir en vue de préparer cet événement important que sera le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de septembre prochain, ce qu'il est convenu d'appeler, en jargon onusien, le «Major Event». Cinq ans après le Sommet du Millénaire, cette rencontre des plus hauts responsables politiques de la planète devra être l'occasion de la définition d'une nouvelle synthèse, d'un nouvel agenda mondial à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

En effet, les défis sont multiples et importants : il s'agit de passer en revue l'ensemble des engagements pris dans la Déclaration du Millénaire et lors des grandes conférences dans les années 90, pour en évaluer la mise en œuvre et, le cas échéant, procéder au sein de notre Organisation aux ajustements et adaptations rendus nécessaires par un contexte mondial changeant, tout en maintenant le niveau d'ambition commun qui nous anime. Nous devons veiller à ce que ce nouvel agenda mondial soit l'expression des vœux et aspirations de l'ensemble de la communauté internationale. En particulier, la dimension du développement doit garder la position centrale qui est la sienne. Mais il convient également d'ouvrir notre organisation sur les nouveaux questionnements, les nouvelles problématiques qui se posent en matière de maintien de la paix et de sécurité.

Ni l'une, ni l'autre de ces deux dimensions ne constituent des domaines réservés de tel ou tel Etat ou groupe d'Etats; elles constituent des préoccupations communes à tous les Etats membres et, en tant que telles, doivent être gérées de concert au sein des institutions multilatérales qui sont notre patrimoine commun. La vitalité et la pertinence de notre Organisation est la clé de cette tentative de redéfinir les termes de l'ordre du jour international en insistant sur les notions

d'interdépendance et de solidarité. Si l'enjeu est essentiel, les risques ne sont pas négligeables et il nous reviendra de tracer ensemble une démarche convergente, inclusive et équilibrée qui permette à chacun de participer pleinement et d'exprimer ses aspirations et ses attentes.

Pour atteindre cette haute ambition, il nous faut tout d'abord susciter l'émergence d'un nouvel état d'esprit dans nos délibérations. Après les divisions et controverses des dernières années, il faut que la communauté internationale se retrouve, se ressoude autour d'objectifs communs et partagés. C'est à ce prix que les Nations Unies resteront le siège par excellence de la légitimité internationale et le centre vital de l'action multilatérale, comme l'a rappelé récemment notre Secrétaire général. C'est cet état d'esprit qui doit animer la démarche commune vers le «Major Event» de l'année prochaine.

Nous devons convenir d'une procédure qui assure la participation de tous, qui garantisse le nécessaire équilibre entre les différentes dimensions du processus et qui nous guide vers la convergence sur la substance des messages politiques à définir. Soyez en tout cas assuré que mon pays, tout comme ses partenaires de l'Union européenne sont prêts à s'investir pleinement dans ce débat.

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,

Dans la perspective d'un renouveau du multilatéralisme, telle que je l'ai esquissée ci-dessus, la réforme des Nations Unies occupe une place centrale. Il faut mieux adapter nos institutions aux défis nouveaux et aux mandats actuels qui sont les siens. Cette véritable «mise à niveau» du système onusien doit se traduire par un renforcement réel des instruments d'analyse, de décision et d'action dont nous disposons. Ce multilatéralisme efficace doit s'exprimer à travers un renforcement du système onusien dans son ensemble.

En adoptant une approche plus globale, nous concevons l'enjeu de la réforme non pas comme un jeu à somme nulle, mais comme un jeu à somme positive, où chaque acteur, chaque institution profite de l'impulsion nouvelle ainsi donnée.

Des progrès importants ont d'ores et déjà été faits s'agissant de la revitalisation de l'Assemblée générale, sous la conduite du Président de la 58<sup>ème</sup>

Assemblée générale, l'Honorable Julian Hunte. Ces efforts doivent désormais, d'une part, trouver une traduction dans les faits et, d'autre part, être poursuivis et approfondis.

La réforme du Conseil de Sécurité - en discussion depuis plus d'une dizaine d'années - devra être menée de manière à permettre à cet organe essentiel de mieux représenter la réalité du monde d'aujourd'hui, condition même de sa légitimité, tout en garantissant l'efficacité de son action. Une interaction plus active avec l'Assemblée générale et un meilleur partage des rôles, de même qu'une transparence accrue à l'égard des Etats non-membres du Conseil de Sécurité devraient accompagner et encadrer tout élargissement futur du Conseil.

La restructuration des travaux de l'ECOSOC et des grandes commissions de l'Assemblée devrait être menée avec détermination et courage, afin que des activités plus concentrées et mieux organisées puissent gagner en pertinence et en impact politique à l'échelle des problèmes de substance qui y sont traités.

Le renforcement de l'Etat de droit à l'échelle mondiale tel que l'a appelé dans ses vœux notre Secrétaire général, et en particulier, la consolidation de la Cour pénale internationale et son universalisation à terme, me paraissent constituer un objectif de première importance, tout comme la protection des droits de l'homme, dont je souhaiterais souligner, une fois de plus, le caractère central.

Enfin, je ne voudrais pas omettre d'évoquer le Secrétariat des Nations Unies et les personnels des Nations Unies qui accomplissent, avec courage et dévouement, parfois au péril de leur vie, une mission extraordinairement difficile. Il est essentiel que nous soyons en mesure de doter notre Organisation des moyens, notamment financiers, dans le cadre des discussions budgétaires de cette année, pour faire face aux mandats que nous lui conférons, notamment s'agissant des opérations de maintien de la paix. Il est également essentiel que l'organisation puisse adopter une politique déterminée en matière de protection des personnels des Nations Unies qui agissent en notre nom, dans des circonstances souvent dangereuses, aux quatre coins de la terre.

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Il paraît que si l'on veut jeter un sort à quelqu'un, on lui souhaite de vivre en des temps intéressants. Je ne sais pas si nous vivons sous un sort, mais je sais en tout cas que nous vivons des temps intéressants, des temps du débat et de la réorientation, des temps du choix et de la relance de la coopération internationale. Sachons saisir cette chance en donnant ce «supplément d'âme» à nos Nations Unies, qui se sont révélées à l'épreuve comme indispensables. Mais avouons aussi que ce choix du multilatéralisme est un choix exigeant qui nous demande à tous une disponibilité accrue à remettre en question nos certitudes d'antan et d'accepter de nouvelles approches dans un cadre institutionnel rénové.

Sur la voie de ce renouveau, inspirons-nous des vers magnifiques du poète espagnol Antonio Machado (et je cite):

«Voyageur, le chemin

C'est les traces de tes pas

C'est tout, voyageur;

Il n'y a pas de chemin,

Le chemin se fait en marchant

Le chemin se fait en marchant» (fin de citation)

Je suis confiant qu'ensemble, nous aurons la vision et le courage de faire le premier pas...et les pas suivants sur ce chemin ambitieux.

Je vous remercie de votre attention.

### Discours de Jean-Claude Juncker, Premier ministre, aux Semaines sociales de France: «Les nouvelles institutions de l'Union: Quel champ d'action pour les citoyens européens?» – Lille

24 septembre 2004

Parlons de l'Europe et des relations entre l'Europe et ses citoyens. Parlons des citoyens et de leur Europe. Ce fossé qui existe entre les deux ne fait que reflé-

ter les nombreux fossés qui existent entre les opinions publiques nationales, leurs classes politiques et leurs gouvernements nationaux. Ce fossé est dû au fait que ceux qui la font, ceux qui prétendent l'inspirer, ceux qui la représentent, ne savent pas parler de l'Europe lorsqu'ils en parlent aux citoyens. En règle générale, nous faisons une démonstration de l'Europe qui ne correspond ni à l'image que les citoyens se font de l'Europe ni aux espoirs qu'il arrive aux citoyens de caresser lorsqu'ils pensent à l'Europe.

Puisque nous parlons de l'euro, nous parlons également de compétitivité, nous parlons du processus de Luxembourg, de Cardiff, de Göteborg et de Lisbonne. Nous parlons de toutes sortes d'ajustements nécessaires, mais nous ne parlons jamais de l'apport que l'Europe peut avoir pour la vie quotidienne des citoyens. Or j'ai la faiblesse de croire que la politique est là pour servir. Comme l'Europe est une invention, une construction politique à l'œuvre, l'Europe doit servir ceux qui l'habitent, et pas seulement ceux qui l'habitent. Si l'on veut réconcilier les citoyens avec l'Europe, il ne faut pas leur parler de double majorité, de vote à majorité qualifiée, de coopération renforcée, des processus d'ici et de là. Au contraire, il faut leur parler des choses qui comptent, de choses essentielles, de choses vitales.

En évoquant ce qui compte vraiment, avec un peu de pédagogie avancée à cet exposé, on pourrait permettre aux Européens d'être fiers de l'Europe. En fait, les Européens sont les seuls planétaires qui ne sont pas fiers de leur continent en dépit du fait que nous avons su faire énormément de choses ensemble. Aucun de ces exploits n'aurait pu être fait si nous ne les avions pas faits ensemble. Plus on regarde l'Europe de loin, plus on arrive à l'aimer. Je suis toujours un fier Européen lorsque je suis à Washington. Je suis fier de l'Europe et d'être Européen. Je le serai également quand je me rendrai au Vietnam pour co-présider la réunion entre les chefs d'État et de gouvernement asiatiques et européens, puisque le Premier ministre néerlandais vient malheureusement de tomber malade. Je suis très fier de l'Europe lorsque je peux parler de l'Europe en Asie, petit Luxembourgeois que je suis, au nom de l'Europe. Sur quel continent un petit Luxembourgeois pourrait-il parler au nom de tout un continent et du plus vieux d'entre eux? C'est cela l'Europe. Il faut être fier de l'Europe.

Je suis fier de l'Europe parce que je suis fier de ma mère et de mon père. C'est la génération qui a vécu et connu la guerre, une génération qui a fait l'Europe. Cette génération n'est pas la nôtre. Ce n'est pas quelqu'un comme moi, né en décembre 1954, qui a fait l'Europe. Je suis l'héritier de l'héroïsme de ceux qui ont su dire non à ce funeste décret de l'histoire qui voulait que à tout jamais, l'Europe règle ses problèmes entre les différentes nations de l'Europe par les moyens de la guerre. Je suis fier de mes parents qui ont su dire non à cette logique. Où est l'autre continent pour ceux qui, pendant des siècles, se sont affrontés pour avoir le courage de dire non à cette stupidité, à ce non-humain? L'Europe est la seule place au monde où la paix a une valeur qui persiste et qui sera dorénavant profondément enracinée dans ses profondeurs. Alors soyons fiers de cette Europe qui a su enfin faire la paix sur le continent. Ce n'est pas une évidence. Il faut travailler chaque jour à la paix en Europe. C'est d'abord l'effort de ceux, connus ou anonymes, qui avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale ont fait l'Europe. Ils étaient presque tous des hommes de prison, des hommes des camps de concentration, des hommes qui, comme mon père, qui bien que Luxembourgeois, furent obligés par les Allemands à servir dans l'armée allemande et à combattre les armées qui étaient en train de libérer leur pays, des Européens qui sont revenus des champs de bataille et des camps de concentration, qui étaient en prison comme Léon Blum dont on ne parle plus quand il s'agit de l'Europe, ou comme Spinelli qu'on a trop vite oublié, comme Adenauer et comme d'autres. Tous étaient en prison. C'étaient des hommes auxquels on avait enlevé ce qu'il y a de plus précieux, la liberté. Ils ont, enfermés, emprisonnés comme ils l'étaient, retrouvé la liberté et la force de rêver à une Europe enfin pacifiée.

Il faut être fier de cette Europe. Il faut être fier d'une Europe qui se laisse souvent aller à l'eurocentrisme, à l'euro-nombriisme, à l'euro-égoïsme d'avoir su, par un revirement incroyable de l'histoire, réconcilier les deux parties de l'Europe. Il s'agit d'une réconciliation entre l'histoire et la géographie européennes, comme Jacques Delors l'a dit un jour. Au même moment où d'autres, qui nous observent de loin, nous avaient prédit que la fin de l'histoire était arrivée, les peuples d'Europe ont refait l'histoire. Ce n'est pas l'histoire qui a été faite contre les peuples d'Europe, ce sont les peuples d'Europe eux-mêmes qui ont su

faire l'histoire à un moment où on avait cru que l'histoire était terminée. Le fait que nous soyons arrivés à réconcilier l'histoire et la géographie européennes, chose que personne n'avait cru possible, chose qu'aucun autre continent n'a su faire, le fait d'avoir été à même de réussir cette réconciliation, c'est une raison pour être fier de l'Europe.

Soyons fier de cette Europe enfin réunifiée! L'Europe est capable des plus grandes performances lorsqu'elle a des idées claires sur le parcours à emprunter, lorsqu'elle est animée par une conviction forte et lorsqu'elle a des institutions qui fonctionnent et qui sont au service des idées claires et des convictions fortes. Je veux parler de la monnaie unique. Jacques Delors est orfèvre en la matière. Je suis un apprenti qui grandit. Mais je suis le seul signataire du traité de Maastricht encore en fonction. L'euro et moi sommes les seuls survivants de Maastricht. J'ai assisté à la genèse de la monnaie unique qui est une œuvre de pacification continentale par d'autres moyens. La monnaie n'est jamais neutre. Elle est au service d'un grand projet. Personne n'avait cru, personne n'avait estimé que l'Europe serait capable de disposer un jour de la monnaie unique. Jacques Delors y a cru, mon lointain prédécesseur Pierre Werner y a cru. J'avais la faiblesse d'y avoir cru dès le début. J'ai présidé la conférence intergouvernementale sur l'Union économique et monétaire (UEM) en 1991. J'étais jeune, j'avais 36 ou 37 ans à l'époque. Lorsque nous avons signé en 1991 le traité à Maastricht, nous étions très sincèrement convaincus qu'en 1999, nous ne serions que quatre, cinq ou six à adopter la monnaie unique. Maintenant nous sommes douze, ou onze et quelque, puisqu'il y a une lourde contestation sur l'un des pays membres de la monnaie unique. Mais il ne faut pas insulter la Grèce. Même si les Grecs n'ont pas rempli tous les critères, ils ont beaucoup souffert pour entrer dans la zone économique monétaire européenne. Je salue amicalement les Grecs qu'on est aujourd'hui en train de critiquer, de vilipender dans toute la presse européenne, comme si chaque Grec pris individuellement avait fauté contre l'Europe. Ce n'est pas vrai. Ce sont des gens très courageux, qui ont très souvent une vie très difficile.

Nous-mêmes nous n'avons pas cru que nous allions réussir. Les autres n'y ont pas cru. Je me rappelle d'un jour où j'étais à Washington. J'étais alors déjà Premier ministre et également ministre des Finances.

Je le suis toujours parce que je n'aime pas perdre de temps à m'entretenir ou avoir de belles controverses avec mon ministre des Finances. J'aime le dialogue avec moi-même et donc je cumule les deux fonctions. J'étais alors chez le président Clinton et chez le secrétaire d'État au Trésor, le ministre des Finances américain. Ils me demandaient ce que l'on faisait en Europe. Je racontais ce que nous étions en train de faire pour mettre en place la monnaie unique. Cela ne les intéressait point. «Non, non, nous voulions entendre votre avis sur la Turquie.» J'essayais de rediriger la conversation vers le sujet de la monnaie unique. Il y avait un sourire apitoyant, condescendant. Deux années plus tard, je suis de nouveau à Washington, et le ministre des Finances américain m'appelle dans mon hôtel pour me dire: «Écoutez, on pourrait discuter de la monnaie unique?» Cela s'appelait l'euro puisqu'on avait appelé l'enfant «euro» au Conseil européen de décembre 1996 à Madrid. Je me dis: «Voilà, ils commencent tout de même à y croire!», et moi j'étais très fier d'être Européen. Je lui disais: «Monsieur le ministre, je n'ai pas le temps ce soir.» Nous nous sommes donc rencontrés pour le petit-déjeuner le lendemain, un dimanche matin. Je me suis dit: «si le ministre des Finances américain invite le ministre des Finances luxembourgeois pour parler de l'euro un dimanche matin à sept heures et demie, on va réussir!». Je suis très fier que nous ayons réussi parce que personne ne nous croyait capable de réussir.

Si nous voulons rester fiers de l'Europe, et la fierté n'est jamais définitivement acquise, nous devons parfaire les politiques que nous avons commencé à réussir partiellement. Il manque à la logique du système économique et monétaire, comme Jacques Delors vient de le préciser, la sculpture du pôle économique nécessaire pour que l'ensemble ne se compose pas de deux parties distinctes, mais forme un véritable bloc. Il faudra donc que nous attachions une importance accrue à la perfection de la gouvernance économique en Europe. Je ne critiquerais jamais la Banque centrale européenne et son indépendance. Pourquoi le ferais-je? J'étais parmi ceux qui, au moment de la rédaction du traité, n'hésitaient pas à plaider contre vents et marées pour l'indépendance de l'autorité monétaire en Europe. C'est essentiel et nécessaire. Lorsque je serai Monsieur Euro en janvier, je perds un peu de ma liberté de parole en ce qui concerne la Banque centrale. Je ne vais donc en dire que du bien

aujourd'hui. Mais il est évident que vous ne pouvez pas gouverner un marché intérieur, que nous devons à Jacques Delors, prolongé par sa dimension monétaire, si vous ne mettez pas en place des instruments pour exercer la gestion collective et solidaire de la monnaie unique. Je ne plaiderai jamais pour le gouvernement économique comme notre ami Pierre Bérégovoy l'avait fait avec de très bons arguments, parce que les Allemands n'aiment pas ce texte qui est d'ailleurs intraduisible en allemand.

En revanche, je plaide pour une meilleure coordination de nos politiques économiques, puisque les économies nationales n'existent plus, ni les égoïsmes nationaux, ces économies recroquevillées sur elles-mêmes, ces économies nationales qui ne pensent qu'à leur propre essor, très souvent au détriment des économies voisines. Toutes les économies européennes doivent se fondre dans un ensemble économique européen plus large qu'il faut organiser et dont il faut canaliser les tendances qui peuvent traverser ce territoire économique. Nous ne pouvons pas gérer convenablement la monnaie unique si nous ne prenons pas en considération les choix des autres au moment de la préparation au niveau de nos gouvernements nationaux des budgets nationaux de l'année à venir. Pour pouvoir les prendre en considération, il faut les connaître. Donc, les douze ministres de l'Eurogroupe doivent se parler ouvertement des choix pour lesquels ils s'engagent pour que les uns puissent réagir aux choix des autres. La politique économique ne sera jamais la même partout. Elle sera toujours imparfaite du moment que la politique économique, et la partie nationale qui lui reste, ne peut pas prendre en considération les choix des autres. Si nous voulons parfaire le système monétaire européen, il faudra que s'instaure entre la Banque centrale et le pôle économique de l'Union européenne enfin mieux organisée, un dialogue. Ce dialogue ne consiste pas à donner des leçons les uns aux autres, mais vise à faire savoir à l'autorité monétaire ce que l'autorité politique est en train de faire, et à faire en sorte que l'autorité politique sache quelles peuvent être les réactions possibles, souhaitables, imaginables de l'autorité monétaire à l'action politique qui doit être mieux coordonnée pour être plus visible. Si nous voulons parfaire l'Europe actuelle, il faudra que la capacité décisionnelle de l'Europe augmente en intensité. Je suis tout à fait d'accord avec Jacques Delors

que ceux qui font l'Europe sont en train de la défaire puisqu'ils ne disent que du mal de l'Europe. Les Luxembourgeois ont ce terrible désavantage que nous devons parler les langues des autres, non seulement parce que notre territoire est petit, mais encore parce que la planète se refuse obstinément à parler le Luxembourgeois. Ce qui fait que nous lisons au quotidien les journaux allemands, belges (quand ils sont francophones) et français. Nous regardons les chaînes de télévision françaises, allemandes, belges, britanniques. Lorsque je rentre de Bruxelles, ma femme me dit: «C'était comment?» Je le lui explique. En regardant la télévision, le programme allemand dit le contraire. Regardant le journal de France 2, Chirac dit le contraire de ce que dit Schröder. La BBC ? Blair dit exactement le contraire du contraire de ce que l'autre avait dit! On n'a jamais l'impression, quand on est un modeste Luxembourgeois prenant des notes et ne parlant que lorsqu'il a quelque chose à dire, d'avoir assisté à ces réunions! Les véritables réunions sont les conférences de presse qui les suivent. Il faut cesser ce petit jeu de retourner dans sa capitale nationale pour dire: nous avons gagné contre les autres. Ceux qui veulent gagner en Europe sont en train de la faire perdre.

Ensuite, il faut compléter le projet en donnant une vie à sa dimension sociale. Il faut donner des jambes à l'ambition sociale pour qu'elle puisse courir. Il ne faut pas dire que le social aurait été absent de la réflexion européenne. C'est une grave erreur d'appréciation. Sous l'impulsion de Jacques Delors et sous l'empire de l'Acte unique, nous avons pris plusieurs décisions sur les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité que certains ont tendance à ne pas prendre très au sérieux. C'est la vie quotidienne des travailleurs qui était en jeu, le besoin qu'il y ait des minima de santé et de sécurité d'hygiène au travail. Il ne faut pas dire ces choses. C'est 24 heures sur 24 que le travail en Europe évolue sous ces régimes qui est soit harmonisé, soit devient un enjeu d'une économie malsaine entre les éléments restants des économies nationales. Cependant on devrait pouvoir faire plus. Avec Martine Aubry, maire de cette ville de Lille, où le mot travail a encore un sens, à Lille et en dehors de la France, nous avons essayé de faire cela notamment au moment du sommet pour l'emploi que j'ai présidé en 1997 à Luxembourg. Il y a 20 millions de chômeurs en Europe. C'est le 26<sup>e</sup> État membre de

l'Union européenne. Qui le représente? Qui est le Premier ministre de retour dans sa capitale qui va dire qu'il a gagné pour le 26<sup>e</sup> État membre de l'Union européenne? Il faudrait que les Vingt-cinq se déclarent un jour vainqueur de ce terrible fléau du chômage. Nous devons y travailler. Non pas en développant la même politique partout. Cela ne fonctionnera pas. Il faudrait placer l'homme sans travail dans sa dignité au centre de nos préoccupations politiques.

Nous vivons dans un grand marché intérieur gouverné par des règles qui permettent aux commerces et aux échanges intra-européens de fonctionner convenablement. Or on a toujours fait du social une exception, une zone à laquelle on ne devrait pas toucher. Il y a très peu de textes de droit du travail européen. Cependant il existe une directive sur le contrat de travail qui stipule que le contrat de travail doit être fait par écrit. S'il ne l'est pas, le travailleur peut généralement prouver par tous les moyens qu'il a tout de même existé. Pour que ce marché intérieur fonctionne convenablement, pour que soit respectée la dignité des hommes, pour que le social ne devienne pas l'ajustement remplaçant la différenciation monétaire qu'il y avait avant que nous aurions la monnaie unique, il faut que nous disposions en Europe d'un socle de droits sociaux minima. Ces droits sociaux doivent être applicables dans les 25 États membres, en tenant compte des différentes situations nationales. Obliger l'Europe entière à accepter le niveau allemand ou luxembourgeois ne serait pas raisonnable. Il faut faire en sorte qu'à partir d'un certain moment, il y ait des seuils minima que les gouvernements nationaux ne peuvent pas corriger vers le bas pour donner un avantage économique national. Nous ne pouvons pas accepter en Europe que les travailleurs soient la seule variable. Je suis donc convaincu qu'il faut que beaucoup d'arguments plaident pour une déréglementation saine. Il faut que nous mettions un terme à cette frénésie «déréglementatrice» sans gêne qui considère les salariés comme étant l'ennemi de l'emploi. Les salariés ne sont pas l'ennemi de l'emploi. Il ne faudrait pas que nous, les Européens, donnions l'impression au travers de l'Europe que le projet n'est plus d'actualité et que c'est un projet qui s'impose à eux. Il faut arrêter cette forme malsaine de pensée unique qui veut que tout soit déréglementé et flexibilisé à outrance.

Finalement, si on veut réconcilier les citoyens, et particulièrement les jeunes, avec l'Europe, il faudrait qu'on arrive à faire rêver les Européens. Comme nous sommes empêtrés dans cet euronombriisme, il ne faudrait pas, après avoir chassé les égoïsmes nationaux, que nous les remplacions par un égoïsme continental qui n'aurait pas de regard ni de sentiment pour les autres. L'Europe n'est pas un projet pour les seuls Européens. Je viens de vous dire que l'Europe est belle lorsqu'on l'observe de loin, ainsi que la planète entière s'est accordée pour dire que l'Europe entière est un modèle pour les autres, sans que les Européens n'en soient devenus fiers. Mais la partie essentielle de l'Europe se trouve localisée hors d'Europe. Plus précisément, tant qu'il y a la faim et la famine, tant qu'il y a la pauvreté, tant qu'il y a cette profonde injustice qui continue à caractériser le système économique international, tant que des milliards d'hommes et de femmes vivent avec un dollar par jour, n'ayant pas d'eau ni d'électricité, tant que toutes ces situations de désespoir, berceau de tant de malheur du monde, perdurent et continuent à exister, l'Europe n'aura pas accompli son devoir. Notre devoir est ailleurs en Europe. Il est en Europe, mais il est aussi dans le monde. Si nous, Européens, voulons être un modèle, il faut que nous fassions de la politique active, perceptible de nos ambitions les plus profondes. Nous arriverions, je le crois profondément, à enthousiasmer les jeunes d'Europe pour l'Europe si l'Europe se donnait pour projet d'éradiquer la faim, de mettre fin à ce scandale qui reste et qui dure depuis trop longtemps.

Je me suis souvent posé la question de savoir pourquoi je n'étais jamais invité au G7. En effet, le Luxembourg est un des cinq pays du monde qui met à la disposition de sa politique de coopération plus de 0,7 % de son PIB. Dans le G7, il n'y a pas un seul pays qui peut se vanter d'une contribution de 0,7 % de son PIB. Alors je suis fier d'être «un 0,7 %» sans faire partie du G7. Enfin, c'est la dernière fois que je peux faire cette remarque, parce que dorénavant, en tant que Monsieur Euro, je devrai obligatoirement assister à la réunion de ceux qui font un apport insuffisant en matière de coopération.

Je dis qu'après avoir fait la paix, ardente obligation qui demeure, après avoir construit le marché unique, après avoir donné à l'Europe une monnaie unique qui

la protège contre les malheurs de la globalisation et qui permet à l'Europe de traduire en bénéfice les aspects de la mondialisation, inventons un nouveau projet qui ne concerne pas la seule Europe. Permettons à l'Europe et aux jeunes de rêver un monde meilleur et faisons de l'Europe un serviteur de cette cause. Je ne suis pas pessimiste. N'ayons pas peur. Je veux croire que nous pourrons faire en sorte que le monde de demain soit un monde meilleur. Nous pouvons le faire parce que nous sommes Européens. Nous devons le faire sans arrogance et si ce n'est pas l'Europe et les Européens qui nourrissent et transportent cette ambition, personne d'autre ne le fera. Pour le reste, Dieu, qui est patient, nous observe, mais il risque de perdre patience avec les Européens qui n'ont pas compris l'essentiel. Je crois qu'il aime ceux qui luttent contre la réalité lorsqu'elle est dure, et qu'il aime ceux qui rêvent des rêves lorsqu'ils sont doux, mais apprécie encore plus ceux qui de leurs rêves doux en font des réalités moins dures.

### **Déclaration de Jorge Sampaio, président de la République portugaise, à l'occasion de sa visite d'État au Luxembourg**

24 septembre 2004

Je voudrais vous dire ma très grande joie de me rendre avec mon épouse en visite d'État à Luxembourg du 27 au 30 septembre prochain, à l'invitation de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse.

En répondant à cette invitation, j'ai d'abord voulu rendre hommage au Luxembourg et à son peuple, en mon nom personnel, au nom du Portugal, mais aussi au nom du très grand nombre de nos compatriotes pour qui le Luxembourg est leur pays d'adoption.

Cette visite, je l'ai souhaitée car il n'y avait pas eu de visite d'État depuis seize ans. Alors, je voudrais qu'elle représente, d'une part, un temps fort dans nos relations bilatérales et qu'elle soit, d'autre part, une sorte de visite de famille, avec ses moments de retrouvailles et d'affirmation de notre volonté commune de resserrer davantage nos liens d'amitié et de coopération. J'aimerais par ailleurs placer cette visite sous le signe de l'Europe, à un moment crucial de notre

vie à vingt-cinq, où nous devons être toujours plus unis et solidaires afin de bâtir ensemble notre destin au sein de la maison européenne. Je compte sur vous!

### **Discours de S.E.M. Jorge Sampaio, président de la République portugaise au Cercle municipal de Luxembourg-ville**

28 septembre 2004

Je vous remercie, Monsieur le Bourgmestre, pour ces aimables mots de bienvenue que vous venez de prononcer à mon intention et pour cet accueil si chaleureux qui honore le Portugal et les Portugais.

À l'occasion de cette visite, j'ai plaisir à rendre hommage aux habitants de la ville de Luxembourg, si belle et si bien préservée. Je souhaiterais également dire combien je suis convaincu que les villes ont un rôle essentiel à jouer dans la construction d'une Europe plus solidaire, aux institutions plus proches de ses citoyens.

Les communes constituent aujourd'hui une précieuse plate-forme d'entente et de coordination entre les différentes instances publiques et privées et les citoyens.

Il incombe ainsi aux instances municipales de traiter les questions d'environnement et de sécurité, les problèmes de préservation du patrimoine, les projets articulant éducation et culture. Il leur revient également de répondre aux préoccupations liées à l'emploi, à la cohésion sociale et à l'intégration des minorités, et d'encourager la coopération internationale.

L'école, la santé, les jeunes, les personnes âgées, la famille, la toxicomanie, par exemple, sont autant de thèmes que les municipalités ont à appréhender. Elles sont en première ligne pour faire face à nombre de problèmes graves que rencontrent nos sociétés modernes. C'est d'elles que dépendent, en grande partie, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, du tissu urbain et une cohabitation plus harmonieuse entre les différentes communautés.

La ville de Luxembourg a su relever ce défi avec succès et constitue un remarquable exemple de reconquête d'un nouvel équilibre entre l'individu et la com-

munauté, entre la modernité et la tradition. D'une certaine façon, c'est dans cette harmonie que réside le secret de la réussite et du charme qui caractérisent des villes comme cette capitale.

Par expérience, je sais combien est complexe la gestion quotidienne de la vie d'une cité, combien sont spécifiques mais légitimes les exigences manifestées par les habitants à l'égard de leur municipalité. Mais je sais aussi que c'est cette proximité des électeurs et leur participation active qui rendent les fonctions d'élu si gratifiantes et si exaltantes.

En me faisant le porte-parole de mes nombreux compatriotes qui vivent dans cette ville de Luxembourg, je souhaiterais vous exprimer, Monsieur le Bourgmestre, leur reconnaissance et leur considération pour l'hospitalité et la générosité dont on fait preuve à leur égard, la qualité de cet accueil ayant grandement contribué à leur intégration harmonieuse dans la cité.

Monsieur le Bourgmestre, je vous adresse une nouvelle fois mes remerciements et formule à votre intention, ainsi qu'à celle de vos collègues et de tous les habitants du Luxembourg, mes meilleurs vœux de réussite.

Merci à tous ! Obrigado a todos!

### **Intervention de S.E.M. Jorge Sampaio, président de la République portugaise, à l'occasion de l'ouverture du séminaire économique luso-luxembourgeois**

28 septembre 2004

Pour commencer, je tiens à vous remercier, Monsieur le président de la Chambre de commerce, pour les aimables propos de bienvenue que vous venez de m'adresser. C'est avec grand plaisir que j'ai accepté l'invitation de prendre part à la séance d'ouverture de ce séminaire économique luso-luxembourgeois, auquel Son Altesse Royale a eu l'amabilité de s'associer également.

Par ma présence ici, j'ai voulu, une fois encore, souligner l'importance que j'attribue à l'approfondissement des relations économiques entre le Portugal et le Luxembourg. Promouvoir ces relations est, du reste,

l'un des objectifs de cette visite au Grand-Duché. C'est pourquoi je me suis fait accompagner de la secrétaire d'État au commerce, à l'industrie et aux services, de hauts responsables de l'organisme portugais chargé de la promotion des investissements, du commerce et du tourisme au Portugal (ICEP) et d'une importante délégation de chefs d'entreprise, qui comprend des représentants du secteur financier et du secteur bancaire, de l'industrie des moules, des technologies de pointe, des textiles, du mobilier et du tourisme.

La présente initiative vise, tout d'abord, à contribuer à une meilleure connaissance réciproque des marchés portugais et luxembourgeois, parce que nous sommes arrivés à la conclusion que ce qui prévaut encore, c'est une image obsolète de notre pays et une grande méconnaissance de notre tissu entrepreneurial, des secteurs où nous offrons un bon rapport qualité-prix et où les atouts comparatifs s'imposent, ainsi que des aspects les plus modernes de notre économie. Elle vise, ensuite, à contribuer au recensement des nouvelles possibilités d'échanges commerciaux, de coopération et d'investissement susceptibles de participer, à leur tour, à la consolidation d'un espace économique européen de plus en plus intégré. Elle vise, enfin, à dynamiser nos relations économiques bilatérales, lesquelles se caractérisent par une léthargie inacceptable.

De fait, la situation actuelle en matière d'échanges commerciaux est presque choquante. Non seulement elle contraste vivement avec l'excellente entente politique, mais en plus elle semble faire table rase des possibilités offertes par notre intégration dans le marché unique et dans l'espace économique européen.

A titre d'exemple, rappelons que le solde de la balance commerciale est hautement déficitaire pour le Portugal et que ce déficit s'aggrave d'année en année (en 2003, il a atteint près de 90 millions d'euros).

Pour corriger cette situation et dynamiser nos relations économiques bilatérales, il importe de développer une stratégie innovatrice, servant à recenser les intérêts convergents et à définir des complémentarités. Je pense qu'il existe une certaine marge de manœuvre pour lancer des projets de partenariat, en tirant parti des synergies entre nos secteurs de pointe respectifs. Une autre piste à explorer est celle de la mise en valeur des possibilités d'investissement

et de coopération qui, sur la base d'un partage des risques, permettront d'exploiter le potentiel de développement de certains produits et services.

Le Luxembourg est une communauté compétitive, qui dispose d'un système de production moderne, novateur et technologiquement avancé, capable de produire des biens et services de qualité appréciés sur les marchés internationaux. Le Portugal, en réponse à la Stratégie de Lisbonne, s'est engagé à moderniser et à internationaliser son économie, ce qui passe par des investissements intensifs en capitaux et en technologie, par la qualification de ses ressources humaines, par l'approfondissement de l'articulation entre les entreprises et le système scientifique et technologique, tant au niveau national qu'étranger. Nous disposons déjà de nombreuses entreprises dotées de compétences dans des domaines nouveaux qui jouissent d'une reconnaissance internationale, bénéficient d'une expérience dans des secteurs de pointe et recourent à l'innovation scientifique, technologique et organisationnelle.

Je pense qu'il est aujourd'hui clair pour tout le monde que l'innovation scientifique, technologique et organisationnelle, qui influence elle-même la qualité de l'investissement, est une condition sine qua non de la croissance économique. À l'heure actuelle, une économie compétitive est celle qui dispose d'un système de production moderne, innovateur et technologiquement avancé, capable de produire des biens et services de qualité et recherchés sur les marchés internationaux. Je ne pense pas exagérer en disant que, dans la société de la connaissance et de l'information où nous vivons, l'innovation, sous ses divers aspects, est le facteur de compétitivité le plus important. La productivité elle-même dépend également de l'innovation au sens large, notamment dans l'organisation du travail, dans la différenciation et la qualité des produits et dans la stratégie de commercialisation.

Face à une pression compétitive toujours croissante et qui touche presque tous les marchés de biens et services, il s'avère indispensable de développer une culture entrepreneuriale de coopération internationale, de créer des réseaux d'entreprises agiles, de promouvoir la circulation élargie de l'information et des connaissances, d'accélérer et de diversifier les connexions entre espaces nationaux et interna-

tionaux. Je pense particulièrement aux régions où les intérêts luxembourgeois et portugais sont complémentaires.

Il me semble, donc, que nous avons tout à gagner en associant nos efforts mutuels, en échangeant nos expériences et en renforçant notre coopération bilatérale.

Je voudrais, donc, vous encourager à poursuivre ce dialogue essentiel entre les entreprises du Portugal et du Luxembourg. Mais je tiens également à exprimer un vote de confiance aux chefs d'entreprise et hommes d'affaires luxembourgeois et portugais et vous dire combien j'espère que cette visite et ses répercussions entraîneront des contacts et des formes de coopération durables, permettant de développer de façon harmonieuse et mutuellement avantageuse les relations économiques et commerciales entre nos pays.

Bon travail à vous tous!

### **Le ministre de l'Économie Jeannot Krecké à l'occasion de la visite du président de la République portugaise Jorge Sampaio - Chambre de commerce**

28 septembre 2004

Altesse Royale,  
Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je prends la parole aujourd'hui, devant un public particulièrement nombreux, rassemblant à la fois les autorités du Portugal et du Luxembourg, ainsi que des représentants de nos communautés d'affaires qui, elles, sont les forces vives assurant la prospérité de nos deux pays.

Nos deux pays sont intimement liés. Depuis le début de l'immigration portugaise dans les années soixante, vos concitoyens, Monsieur le Président, ont fourni un apport indispensable au développement économique du Grand-Duché. Ils ont donné leur force de travail avec persévérance, fiabilité et savoir-faire. Je tiens ici à les remercier pour leur contribution au

développement économique, social et culturel de notre pays.

Sans eux, le Luxembourg ne serait pas le pays qu'il est aujourd'hui. A l'occasion de mes voyages à l'étranger, je souligne souvent le caractère cosmopolite de notre pays. Or, qu'en serait-il sans nos résidents portugais? Depuis maintenant 40 ans ils enrichissent notre tissu économique, notre vie culturelle et même notre quotidien. Aujourd'hui, nous comptons 64.000 résidents de nationalité portugaise au Luxembourg. En y ajoutant ceux qui sont entre-temps devenus citoyens luxembourgeois, on arrive à près de 100.000 personnes. Presque un quart de notre population dispose donc de racines portugaises. Regardez autour de vous et vous constaterez que vous aurez du mal à dénicher un club, une association, une école, une entreprise sans y tomber sur des noms portugais. Et nous nous en réjouissons.

Hélas, en regardant les indicateurs des relations commerciales entre nos deux pays, on constate que, malgré notre proximité au quotidien, nous nous devons encore de faire des efforts sur le plan de nos relations économiques. En 2001, nous avons échangé des biens d'une valeur totale de 106 millions d'Euros. En 2003, ce volume n'atteignait plus que 68 millions d'Euros. Il faut donc relancer la croissance dans nos relations commerciales pour retrouver et consolider les niveaux atteints à la fin des années '90. Ensuite, il faut explorer des opportunités pour diversifier davantage nos liens économiques.

Monsieur le Président, je suis ravi de vous voir accompagné d'une délégation commerciale particulièrement nombreuse. Nos contacts au niveau officiel doivent être suivis et étoffés par des rencontres entre nos entreprises car ce sont elles qui, en fin de compte, décideront de la mise en pratique de notre souhait de voir nos économies se rapprocher entre elles.

Mesdames et Messieurs qui représentez ici la force économique de nos deux pays, vous êtes les Ambassadeurs de nos communautés d'affaires respectives. Grands groupes industriels, banques, sociétés de service mais également petites et moyennes entreprises, vous représentez deux nations ouvertes et modernes, unies dans le Marché Intérieur européen. J'espère que vous avez eu l'occasion d'échanger des informations, d'identifier des opportunités nouvelles lors de vos entrevues bilatérales. De mon

côté, mes services ont organisé un programme pour la délégation économique portugaise qui devra leur permettre de mieux comprendre le Luxembourg. Je nourris l'espoir que nos hôtes portugais repartiront avec une image nouvelle de notre pays et qu'ils reviendront avec des projets commerciaux profitables à nos deux économies.

Chers amis portugais

Vous n'êtes toutefois pas seuls dans vos efforts. Afin de voir prospérer l'esprit d'entreprise, je juge indispensable de vous apporter l'appui politique nécessaire. Le gouvernement luxembourgeois, traditionnellement à l'écoute des milieux économiques, s'est engagé, s'engage et s'engagera à fournir un cadre propice pour la conduite de vos affaires. Aujourd'hui, la charge fiscale au Luxembourg pour les entreprises et pour les particuliers est moins sensible qu'elle ne l'était en 2000. Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre dans cette voie et ce avec un accent particulier sur les petites et moyennes entreprises. Ce sont elles qui ont le plus besoin de notre attention dans une Europe élargie, qui fournit des possibilités nouvelles mais présente aussi des défis nouveaux.

Parlant d'Europe, vous savez que le cadre pour le commerce est en grande partie décidé au niveau communautaire. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Luxembourg assurera la Présidence de l'Union européenne. Au cours de ces 6 mois, un sujet de première importance, et qui m'est particulièrement cher, sera l'Agenda de Lisbonne, stratégie décidée dans votre belle capitale et sous votre Présidence en 2000 et ambitionnant à faire de l'Europe l'espace économique de la connaissance le plus compétitif au monde à l'horizon 2010. Durant notre Présidence nous procéderons, après 5 ans de travail, au rapport d'étape. Je ne pense pas révéler un secret si je vous dis que nous allons sans doute constater que l'objectif n'est pas encore atteint.

Dans le contexte national, le gouvernement luxembourgeois est décidé d'attaquer ce projet avec vigueur: toute une panoplie de mesures visant à améliorer la compétitivité du Grand-Duché sera mise en oeuvre. Pour ne citer qu'une seule priorité, nous tâcherons de réduire considérablement les charges administratives qui pèsent sur les entreprises.

Notre objectif est clair: réduire au minimum les lenteurs de l'administration et redonner à l'entreprise la liberté de s'adonner à son but principal qui est la gestion et le développement de ses affaires. Dans un pays où les chemins sont, de par leur nature, courts, il faut que notre tradition de contacts rapides avec l'administration soit relancée. Elles doivent conduire à des décisions promptes et transparentes, malgré la complexité croissante des dossiers mêlant aujourd'hui législations nationale et européenne.

Sur le plan national, un objectif de la politique économique est le développement de l'esprit d'entreprise. Une nouvelle culture, favorable à la prise de risque et à l'initiative entrepreneuriale doit s'installer. Le développement et la reprise de petites et moyennes entreprises dans tous les secteurs doit être une composante significative de la capacité de croissance, d'emploi et d'innovation. Les instruments d'accompagnement en place seront encore davantage mis à profit pour faciliter l'établissement et la reprise d'entreprises.

N'oublions pas non plus que la recherche-développement constitue un des piliers de l'Agenda de Lisbonne. Le gouvernement poursuivra et élargira ses efforts de sensibilisation des entreprises à l'importance de la recherche - développement et continuera à les accompagner dans leurs efforts.

Qui dit recherche dit connaissance et savoir-faire. Qui dit connaissance dit éducation. Qui dit savoir-faire dit formation! Le Gouvernement est conscient de l'enjeu de ces équations pour le développement économique et la compétitivité et ne manquera pas d'y apporter l'attention et les réponses aux défis qui se présentent. La création et la mise en place de l'Université de Luxembourg est une preuve visible.

Sur le plan européen, le gouvernement luxembourgeois va mettre à profit sa Présidence de l'Union Européenne pour faire le point sur les progrès réalisés dans le cadre de l'Agenda de Lisbonne au cours des dernières cinq années. Ensuite il s'agira de relancer la dynamique du processus, de redoubler d'effort et de créer les conditions dont a besoin l'Europe pour dépasser ses problèmes structurels et pour retrouver son rôle de moteur de l'économie mondiale. Tous les Etats-membres doivent apporter leur contribution. Mais sans l'Union européenne, l'effort individuel, aussi important qu'il soit, serait vain.

En tant qu'ancien international de football du Luxembourg, je sais pertinemment qu'un match ne se décide qu'au cours de la deuxième mi-temps. Il est maintenant temps d'aller aux cabines, de revoir notre stratégie et de ressortir frais, motivés, avec un objectif clair et une détermination ferme de gagner.

Altesse Royale,  
Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Il est certain que la relance économique ne viendra pas sans effort de la part de tous les acteurs. Gouvernements, entreprises, travailleurs, la société toute entière se voient demandés de contribuer à la création d'une culture promouvant le succès mais aussi la solidarité. Dans notre quête de croissance, nous ne devons pas oublier ceux qui ont plus de difficultés à bénéficier du développement économique que les autres. La solidarité est partie intégrante de notre identité européenne. En reprenant mon allusion au football, je suis convaincu que nous ne pouvons gagner qu'en tant qu'équipe.

Permettez-moi de conclure en formulant le souhait de voir plus souvent des rencontres entre entreprises portugaises et luxembourgeoises. Ce n'est qu'en promouvant ce genre de rencontres directes que nous allons réussir à augmenter le commerce entre nos deux pays et j'espère que cette journée économique ne sera que la première d'une série future.

Monsieur le Président, je vous souhaite encore un agréable séjour à Luxembourg et j'espère que vous-même, ainsi que toute votre délégation, repartirez jeudi avec la ferme intention de revenir.

Merci.

## Discours de S.A.R. le Grand-Duc lors du dîner offert en l'honneur de S.E.M. le président de la République portugaise et de Mme Jorge Sampaio

28 septembre 2004

Monsieur le Président de la République,  
Chère Madame Sampaio,  
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il n'est contesté par personne que les usages et le protocole ont leur raison d'être. Loin de moi l'idée d'en sous-estimer l'importance. Il est toutefois des moments où le formalisme se doit de céder le pas aux élans du cœur.

Monsieur le Président,

Vous dire qu'avec la Grande-Duchesse je suis fier et heureux de pouvoir vous accueillir ce soir à cette table est certes vrai et juste. Mais vous dire que nous sommes émus et ravis de vous savoir parmi nous reflète bien davantage ce que nous ressentons au moment où je m'adresse à vous comme au pays que vous représentez depuis tant d'années avec une dignité qui force le respect.

A l'instar de la grande majorité de votre peuple, nous reconnaissons en vous la synthèse de ce qui font les qualités de la nation portugaise:

- discrète et méticuleuse au travail;
- enthousiaste et opiniâtre dans l'engagement;
- hardie et ambitieuse dans la conquête de nouveaux horizons;
- respectueuse des institutions comme des libertés fondamentales.

Avec ces qualités vous exercez depuis de nombreuses années d'éminentes fonctions au niveau de la scène politique portugaise:

- Chef de parti;
- Maire de la capitale de Lisbonne,
- Chef d'Etat confirmé par le suffrage universel à l'image de votre éminent prédécesseur, Mario Soares, que mes Parents ont accueilli ici-même voici 16 ans.

Votre cause, Monsieur le Président, fut à tout instant nourrie par le service à la nation et la vie de vos concitoyens.

Voilà pourquoi nous reconnaissons en vous un éminent homme d'Etat auquel les Luxembourgeois voudraient rendre hommage ce soir.

Monsieur le Président,  
Chère Madame Sampaio,

Vouloir résumer les innombrables liens tissés entre nos deux pays et leurs populations apparaît très vite comme une gageure au regard de la densité de ces relations.

Par un hasard du calendrier, les commémorations liées au 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération du Luxembourg, tout comme mon récent séjour aux Etats-Unis, ont mis en évidence la dette souscrite à l'égard de la nation portugaise au moment où les hordes nazis déferlaient sur notre pays.

C'est en effet à Lisbonne où ma famille s'était réfugiée en juin 1940, qu'elle a embarqué sur le croiseur US Trenton pour entamer le douloureux chemin de l'exil.

Le choix du Portugal s'imposait aussi à l'époque du fait des liens familiaux qui nous unissent à la Maison de Bragance.

C'est également avec le concours actif du Consul portugais Aristides Sousa Mendes installé à Bordeaux que les visas furent établis qui ont permis à nombre de nos concitoyens, et parmi eux des membres de notre communauté juive, d'échapper aux griffes des oppresseurs du 3<sup>e</sup> Reich.

Au-delà de ce détour obligé par l'histoire, le Luxembourg se réjouit de se savoir désormais côte à côte solidaire et ami avec le Portugal.

En effet, depuis que le soleil de la liberté brille à nouveau sur le Tage et le Douro, le Portugal a connu en quelques années une mutation politique, économique et sociale d'une ampleur exceptionnelle.

Délesté des avatars d'une guerre coloniale qui n'avait que trop duré, le Portugal est entré de plein pied dans l'Europe. Minutieusement préparé et voulu par toutes les parties, l'élargissement à l'Espagne et au Portugal a valeur de référence. Souvenons-nous que l'adhésion de la Péninsule ibérique et donc de deux cul-

tures prestigieuses fut, accompagnée d'un véritable approfondissement du processus d'intégration par la conclusion ici-même à Luxembourg de «l'acte unique» qui ouvre la perspective d'un seul et même marché certes, doté plus tard d'une monnaie unique.

La réussite de l'entreprise lancée en 1985 était conditionnée par l'ébauche puis le développement d'une politique structurelle européenne et de cohésion. Cette politique innovante à bien des égards, a permis à des états-membres tel le Portugal de se rapprocher progressivement du peloton des nations les plus prospères.

La démarche engagée à l'époque sous la férule de Jacques Delors n'est pas étrangère à l'engouement constaté au début des années 90 dans les jeunes démocraties d'Europe Centrale et de l'Est. Ces dernières, de leur côté une fois délivrées de la chape d'une autre dictature, n'ont eu de cesse de nous rejoindre dans l'Alliance Atlantique d'abord et sur la voie de l'intégration européenne ensuite.

Pour le Portugal comme pour le Luxembourg leur rôle respectif dans l'Union Européenne n'a jamais été un objectif en soi. Pour nos deux pays, l'engagement européen est et sera toujours au service d'un projet voire d'une ambition.

Précisément l'agenda de la future présidence luxembourgeoise nous permettra d'affirmer que pour ce qui est du Portugal et du Luxembourg ce constat trouve une éclatante illustration. Engagé en 1997 à Luxembourg au lendemain du Traité d'Amsterdam par la mise en place pour la première fois d'une stratégie d'emploi et de croissance, le processus de Lisbonne qui en a pris le relais en 1999 est à présent arrivé à mi-parcours. Ce processus - fruit d'une remarquable présidence portugaise - sera au centre de toutes les préoccupations durant le premier semestre de l'année prochaine.

Voici bientôt 30 ans que la vie de mon pays se décline et rime avec Portugal. Je saisis cette occasion pour dire toute la fierté que nous éprouvons de compter parmi nous tant de femmes et d'hommes de valeur de votre pays.

Ils ont quitté leurs villages pour s'installer chez nous, au prix parfois de profonds déchirements. Ils y ont trouvé des raisons d'espérer sans jamais renier leur culture lusophone.

Aprésent que les générations se suivent, le Luxembourg se trouve gagné par une latinité nouvelle et inespérée. Dans un espace plutôt germanophone nous y reconnaissons là une source additionnelle d'enrichissement. Cette coexistence extraordinaire entre les cultures germanique et française est de ce fait plus vivante que jamais.

Mais nous savons aussi que cette singulière coexistence ne présente pas que des avantages notamment pour les enfants de nos immigrants qui représentent à présent 39% de la population scolaire contre 6,5% pour un pays comme la Belgique.

Une conférence de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) qui s'est tenue voici quinze jours à Bruxelles, avait pour thème la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination.

Il me faut vous avouer que j'étais heureux de lire les commentaires particulièrement élogieux pour ce qui est des efforts accomplis à ce titre ces dernières années dans nos écoles:

- il y est dit que le Luxembourg est un des rares pays à prévoir des ressources spécifiques pour les familles des immigrés voire à organiser des réunions de parents d'élèves qui leur sont exclusivement réservées;
- qu'avec la France et la Belgique, le Luxembourg prévoit un accueil spécial pour les «primo-arrivants» alimenté par des moyens additionnels tant humains que matériels;
- qu'à l'instar de cinq autres pays européens nous assurons l'enseignement de la langue maternelle des pays d'origine des élèves sans préjudice d'un soutien pour l'apprentissage de la langue d'instruction.

Nonobstant ces acquis dont nous pouvons ensemble être fiers, car fruit d'une collaboration bilatérale exemplaire, je conviens que l'approche interculturelle dans l'éducation doit demeurer une préoccupation d'avenir.

Il reste que sur les dix-huit lauréats, c'est-à-dire les meilleurs élèves de la promotion 2004 qui viennent d'obtenir leur certificat de fin d'études et que j'ai reçu ces jours-ci au Palais, force est de constater que trois jeunes filles sont d'origine portugaise. Dans la même veine je peux vous dire que parmi les soldats qui vous

ont rendu les honneurs ce matin, nous comptons également des Portugais.

Lorsque voici quelques années le cycliste Accacio da Silva, en grand connaisseur des lieux, décroche la victoire d'étape et le maillot jaune au Tour de France dans notre capitale, l'enthousiasme était à son comble. Et lorsque le Portugal en parfait organisateur de l'Euro 2004 accéda à la finale, mon pays était au bord de la syncope.

Monsieur le Président,

Tout ceci pour vous dire que nos deux pays peuvent se targuer d'une relation exemplaire sur tous les plans.

Je ne voudrais pas conclure sans rappeler à cet endroit l'aventure survenue à la caravelle de Bartholomeus Dias. Ce dernier, parti de Namibie, dérivait vers le sud les voiles affalées. Lorsque les vents mollirent enfin pour permettre de faire cap vers l'Est, le capitaine portugais ne trouvait plus trace des côtes africaines. En fait sans se rendre compte il avait contourné le continent pour pénétrer dans l'Océan Indien. A son retour il baptisa cet éperon en granit de «Cap des tempêtes». Le Roi Joao II informé de ces événements préféra nommer l'endroit «Bonne Espérance» car il ouvrait la route maritime des Indes et de ses richesses. Le Royaume du Portugal à partir de cet instant devint une grande puissance.

J'évoque ce passage d'histoire pour retracer par analogie les péripéties qui ont précédé l'adhésion du Portugal aux Communautés Européennes. Beaucoup d'entre nous nourrissaient des craintes et de sérieux doutes. Une fois le cap pris en 1985 tout un chacun d'entre nous dut reconnaître la valeur ajoutée que représentait la présence du Portugal au sein de l'édifice communautaire. Pour le Grand-Duché de Luxembourg l'adhésion du Portugal ouvrait à vrai dire la voie d'une «espérance nouvelle».

Convaincu que cette communauté de destin scellée à l'époque est la seule voie pour notre avenir, je vous demande, avec la Grande-Duchesse, de lever votre verre et de boire avec moi:

à la santé du Président du Portugal et de Madame Sampaio

à l'amitié indéfectible entre nos peuples dans une Europe plus unie et dans un monde que nous souhaitons plus sûr et plus équitable.

## Transcription du discours tenu par le Premier ministre Jean-Claude Juncker en l'honneur du président de la République portugaise Jorge Sampaio

29 septembre 2004

Monsieur le Président,  
Chère Madame Sampaio,

Ma femme et moi-même, les membres de mon gouvernement ainsi que mes deux prédécesseurs, nous sommes heureux de vous accueillir à bord du plus important bâtiment de la flotte luxembourgeoise.

J'hésite, Monsieur le Président, entre deux formes de discours. Il y a, pour ces occasions, la rubrique des discours solennels, enflammés, officiels, discours qui conviendraient au président portugais et à sa femme, vu l'importance de cette visite et vu l'exceptionnelle qualité de nos visiteurs. Et puis il y a le discours d'amitié, de proximité, de complicité qui, si souvent, a su mieux décrire que tous les autres discours, les relations particulières qui existent entre le Portugal et le Luxembourg.

J'ai pour habitude de dire que rien de ce qui est portugais ne nous est vraiment étranger, puisque nous avons à l'égard des nombreux Portugais qui vivent chez nous des sentiments qui sont des sentiments qu'inspire le raisonnement du cœur. Et donc un peu irrationnel. Les Portugais qui vivent chez nous, qui sont nombreux, qui sont présents dans tous les secteurs de l'économie, qui habitent toutes nos villes et tous nos villages, font partie avec une normalité exemplaire, avec une évidence qui parle par elle-même, de notre paysage - de notre paysage sociologique, du paysage qui est sculpté par les valeurs du cœur. Nos entreprises sont largement tributaires des nombreux investissements qui sont les leurs, en terme d'énergie au travail, de capacité au travail, de savoir-faire.

On a l'habitude de dire que l'immigration portugaise au Luxembourg est une immigration réussie. Elle l'est en très grande partie, mais il reste des efforts à faire, au niveau de l'école, au niveau d'une meilleure insertion dans les rouages socio-économiques du pays. Le gouvernement y travaille, la communauté portugaise y travaille aussi.

Lorsqu'on dit que l'immigration portugaise est une réussite, on oublie trop souvent, c'est peut-être la

raison pour laquelle on le dit si souvent, que l'émigration est toujours une tragédie pour ceux qui en sont les acteurs. Celui qui quitte son pays, qui quitte sa région, celui qui renonce à une proximité qui lui est familière depuis sa tendre enfance, en fait, se lance non seulement dans une aventure incertaine, mais prend de très grands risques, y compris autobiographiques.

Ce qui m'amène à dire qu'il faudra qu'aujourd'hui, nous ne cessions d'applaudir aux efforts de ceux qui ont quitté le Portugal pour venir apporter au Luxembourg de si nombreuses richesses qui aujourd'hui contribuent à faire du Luxembourg ce que le Luxembourg est devenu.

(...)

Lorsque j'étais jeune, jeune secrétaire d'Etat au Travail, nous négocions avec le Portugal et l'Espagne sous l'égide d'ailleurs de Jacques Santer qui fut mon ministre du Travail, les périodes transitoires pour permettre au Portugal et aux Européens d'adhérer à l'Union européenne et au Portugal de s'insérer avec élégance dans les rouages communautaires. Déjà à l'époque j'avais pu noter qu'il y a une véritable communauté d'ambition.

Le Portugal n'est pas devenu membre de l'Union européenne pour en tirer profit, pour devenir un bénéficiaire net, comme on le dit dans un sous-groupe dont je conteste la logique y compris sentimentale.

Le Portugal est devenu membre de l'Union européenne, parce que nous caressons le même rêve, parce que nous avons le même amour pour la pacification canalisée du continent européen. Et dès lors il n'est pas surprenant que l'ancien Premier ministre portugais s'est vu confier la tâche de présider la Commission européenne. C'est une évolution normale, logique, qui a tout son sens.

Sur l'essentiel des dossiers européens, les deux gouvernements, les deux pays partagent le même avis. Il nous faudra dans les mois à venir tout faire pour ratifier dans de bonnes conditions le traité constitutionnel.

Il sera du devoir de la Présidence luxembourgeoise, qui va commencer au 1<sup>er</sup> janvier de l'année à venir, de mettre un point final à ce débat entre les pays bénéficiaires nets et les contributeurs nets en donnant aux perspectives financières le profil qui leur conviendra.

Nous aurons à réformer, du moins à revisiter le pacte de stabilité et de croissance et puis nous devons procéder au mid-term review, comme on dit en français, de l'agenda de Lisbonne. Beaucoup de travail donc pour l'exécution duquel nous savons que nous pouvons nous appuyer sur la coopération et la collaboration et une fois de plus la complicité de nos amis portugais.

A part les nombreux apports portugais au Luxembourg, et à part la complicité qui existe entre les pays, il y a le premier des Portugais qui est chez nous, et qui est un complice depuis quelques années - ce qui fit que j'ai hésité entre deux sortes de discours parce qu'en fait, je peux m'adresser au président de la République portugaise, mais je peux plus aisément m'adresser à mon ami et à mon complice, à l'artisan qu'il fût pour le renouveau du Portugal d'après révolution, pour l'énergie qu'il a mis à baliser le chemin du Portugal vers l'Union européenne. Nous avons très souvent des échanges, au téléphone, en aparté... Nous nous voyons à chaque fois que l'occasion se présente. Parfois même nous faisons le détour d'un tournage de film au Portugal pour voir une coproduction lusoluxembourgeoise. Bref, les relations entre les pays sont excellentes et les relations entre les dirigeants des pays ne le sont pas moindres. Nous sommes, Monsieur le président, chère Madame, très honorés par cette visite, qui est aussi une visite auprès de la communauté portugaise au Luxembourg que nous apprécions pour les raisons que je vous ai dites et que nous suivons dans ses moments de félicité.

Il n'y a pas d'événement qui aurait pu plus souligner l'évidence des liens entre Portugais et Luxembourgeois que cette félicité portugaise qui nous a tous gagnés au moment du Championnat d'Europe de l'Euro 2004. Il y avait des milliers de drapeaux portugais dans nos rues. (...) Cette fois-ci même les Luxembourgeois ont hissé les drapeaux portugais parce qu'il y a entre les Portugais et les Luxembourgeois cette amitié qui fait que tout devient possible.

Monsieur le président, encore une fois soyez les bienvenus. Nous avons été heureux de pouvoir vous accueillir aujourd'hui avec Madame Sampaio et je me permettrai de lever le verre à l'amitié entre le Portugal et le Luxembourg, à la santé de son président et de Madame Sampaio et au prolongement des si nombreuses complicités qui font solidité de nos liens.

Merci.



La

---

CHRONOLOGIE



## Juillet

---

Henri Grethen signataire d'une déclaration conjointe des quatre Présidences de l'Union européenne: remettre sur la bonne voie la stratégie de Lisbonne 3 juillet 2004	82
Bilan des inscriptions des étrangers sur les listes électorales: progression considérable par rapport à 1999 5 juillet 2004	57
Réunion du Conseil Affaires économiques et financières 5 juillet 2004	84
Situation sanitaire dans une ferme à Frisange: Fernand Boden plaide pour une meilleure concertation des instances concernées 8 juillet 2004	74
Convocation extraordinaire de la Chambre des députés: assermentation de 49 des 60 députés 13 juillet 2004	58
Arrêt de la Cour de justice européenne concernant la procédure de déficit excessif: réaction de Jean-Claude Juncker 13 juillet 2004	69
Sondage Eurobaromètre sur la perception des politiques de l'UE et de ses institutions: les résultats au Luxembourg 13 juillet 2004	59
Recalcul de l'indicateur pour le développement humain: le Luxembourg en 3 <sup>e</sup> position 14 juillet 2004	75
Changements à la tête de certains départements ministériels suite aux élections législatives du 13 juin 16 juillet 2004	59
Présentation du rapport mondial du PNUD sur le développement humain 2004: le Luxembourg en 4 <sup>e</sup> position 16 juillet 2004	76
Luc Frieden assiste au Conseil Justice et affaires intérieures de l'Union européenne à Bruxelles 19 juillet 2004	85

Présentation du rapport annuel 2003 d'Eurojust: la coopération judiciaire sans frontières 19 juillet 2004	86	Nicolas Schmit, ministre délégué aux Affaires européennes, au Conseil Affaires générales et relations extérieures à Bruxelles 13-14 septembre 2004	73
Présentation du logo de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne 20 juillet	51	Visite officielle du souvenir et de la reconnaissance aux États-Unis 13-15 septembre 2004	20
<b>Août-Septembre</b>			
<hr/>			
Le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration Jean Asselborn à Berlin, à La Haye et à Bruxelles 26 août-1 <sup>er</sup> septembre 2004	69	Discours de S.A.R. le Grand-Duc lors de l'ouverture du séminaire économique à Washington 13 septembre 2004	105
Jean Asselborn à la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères à Valkenburg 3-4 septembre 2004	60	Discours de S.A.R. le Grand-Duc lors de la réouverture de l'ambassade du Luxembourg à Washington 13 septembre 2004	107
Le Premier ministre Jean-Claude Juncker rencontre le président désigné de la Commission européenne, José Manuel Barroso 6 septembre 2004	51	Rentrée scolaire 2004/2005: concilier équité des chances et performances 15 septembre 2004	62
Jean Asselborn reçoit son homologue colombienne, Carolina Barco: «Le gouvernement colombien est sur la bonne voie» 7 septembre 2004	72	Présentation du rapport 2004 de l'UNFPA sur l'état de la population dans le monde 15 septembre 2004	78
Master en assistance humanitaire internationale à l'Université du Luxembourg: séance académique 8 septembre 2004	77	Jean-Claude Juncker rencontre José Luis Zapatero, Premier ministre espagnol 16 septembre 2004	52
Discours prononcé par le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Jean-Louis Schiltz à l'occasion de l'ouverture des travaux du programme intensif NOHA 2004 à Luxembourg 8 septembre 2004	99	Les ministres Fernand Boden et Jean-Louis Schiltz rencontrent une délégation ministérielle des pays ACP 16 septembre 2004	81
Commémoration du 60 <sup>e</sup> anniversaire de la Libération 9-10 septembre 2004	8	Lucien Lux et Jean-Marie Halsdorf assistent à l'ouverture de l'Oekofoire 17 septembre 2004	83
Message du gouvernement à l'occasion du 60 <sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Luxembourg (versions luxembourgeoise et française) 10 septembre 2004	104	Discours du ministre de l'Environnement, Lucien Lux, à l'occasion de l'ouverture de l'Oekofoire 17 septembre 2004	108
Jean-Claude Juncker élu président de l'Eurogroupe 10 septembre 2004	16	Discours du ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Jean-Marie Halsdorf, à l'occasion de l'ouverture de l'Oekofoire 17 septembre 2004	112
		Luc Frieden rencontre le ministre de la Sécurité intérieure des États-Unis d'Amérique, Tom Ridge: «Objectifs communs - bénéfiques partagés» 18 septembre 2004	86
		Le Grand-Duc héritier Guillaume et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur en mission économique en Amérique du Nord 19-23 septembre 2004	65

Jean Asselborn à la semaine ministérielle de l'Assemblée générale de l'ONU 20-24 septembre 2004	32	Le ministre de l'Economie Jeannot Krecké à l'occasion de la visite du président de la République portugaise Jorge Sampaio (Chambre de commerce) 28 septembre 2004	127
Discours du ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, Jean Asselborn, devant la 59 <sup>e</sup> Assemblée des Nations unies 24 septembre 2004	116	Discours de S.A.R. le Grand-Duc lors du dîner offert en l'honneur de S.E.M. le président de la République portugaise et de Mme Jorge Sampaio 28 septembre 2004	130
Jean-Claude Juncker rencontre Joaquin Almunia et Wim Kok 22 septembre 2004	53	Transcription du discours tenu par le Premier ministre Jean-Claude Juncker en l'honneur du président de la République portugaise Jorge Sampaio 29 septembre 2004	132
Jeannot Krecké, François Biltgen et Octavie Modert assistent au Conseil «Compétitivité» de l'Union européenne 23-24 septembre 2004	82	Réunion informelle des ministres de la Justice et des Affaires intérieures de l'Union européenne 29-30 septembre 2004	88
Luc Frieden préside la réunion interministérielle visant à approfondir la coopération policière régionale 24 septembre 2004	87	Comité de conjoncture Juillet-Septembre	89
Jean-Claude Juncker aux Semaines sociales de France et aux «rencontres franco-allemandes» 24-25 septembre 2004	64		
Discours de Jean-Claude Juncker, Premier ministre, aux Semaines sociales de France: «Les nouvelles institutions de l'Union: Quel champ d'action pour les citoyens européens?» 24 septembre 2004	120		
Le président de la République portugaise, Jorge Sampaio, en visite d'État au Luxembourg 27-30 septembre 2004	38		
Déclaration de Jorge Sampaio, président de la République portugaise, à l'occasion de sa visite d'État au Luxembourg 24 septembre 2004	125		
Discours de S.E.M. Jorge Sampaio, président de la République portugaise au Cercle municipal de Luxembourg-ville 28 septembre 2004	125		
Intervention de S.E.M. Jorge Sampaio, président de la République portugaise, à l'occasion de l'ouverture du séminaire économique luso-luxembourgeois 28 septembre 2004	126		

## Service information et presse du gouvernement luxembourgeois

33, bd Roosevelt  
L-2450 Luxembourg  
Tél.: (+352) 478 21 81  
Fax : (+352) 47 02 85  
info@sip.etat.lu  
www.gouvernement.lu



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Service information et presse